

RAPPORT D'ACTIVITES 2016



Chapitre 1 : LE PATRIMOINE CULTUREL.....	5
1-1 Valorisation des variétés traditionnelles et des savoirs populaires.....	5
1. tournages anthropologie cinématographique (patrimoine culturel immatériel) .5	
2. Diffusion de films de la série Parolle d'eri.....	5
3. Travail sur les fonds audio et vidéo.....	5
4. Participation à des expositions et activités muséographiques.....	6
5. réalisations d'inventaires du patrimoine culturel immatériel et matériel.....	6
6. REDACTION DE PROJETS.....	6
7. patrimoine végétal cultivé.....	7
1-2 MISE EN VALEUR DES SITES ARCHEOLOGIQUES.....	7
Chapitre 2 : LE PATRIMOINE NATUREL.....	8
2.1 Améliorer la connaissance, le suivi et la protection des espèces.....	8
1. la gestion des ongulés sauvages.....	8
Les agents du PNRC en charge du suivi des populations de cerfs parcourent à pied les sites selon des transects d'observations pré définis en amont, dans le but d'observer des animaux ou le cas échéant d'attester la présence d'animaux sur le site en effectuant des relevés d'indices de présences (fèces, frottis, empreintes, poils, mues etc.).....	9
2. la biodiversité halieutique : le programme de conservation de la truite macrostigma.....	40
3. la protection et la gestion de l'avifaune insulaire.....	41
2.2 la gestion des espaces naturels.....	46
2.2.1 la gestion des lacs de montagne.....	46
2.2.2 la gestion et l'animation des sites NATURA 2000.....	48
2.2.3 Les milieux aquatiques.....	49
2.2.4 sites naturels et paysages :.....	52
2.2.5 La Réserve Naturelle de Scandola.....	55
Chapitre 3 : ATTRACTIVITE DES TERRITOIRES.....	70
3.1 élaboration d'une stratégie de tourisme durable.....	70
3.2 gîtes d'étapes et hébergement touristiques.....	71
3.3 les refuges.....	71
3.4 information du public et valorisation des territoires.....	71
3.4.1 Documents d'information.....	71
3.4.2 La centrale de réservation des nuitées en refuges.....	74
3.4.3 La photothèque.....	74
Chapitre 4 : LA RANDONNEE.....	75
4-1 Elaboration d'une stratégie de tourisme durable.....	75

4-1-1 Les sentiers à vocation touristique d'intérêt régional ou local.....	75
4.2 LES Refuges (Ortu di u Piabbu – Carrozzu – Ascu – Tighettu – Ciottulu di i Mori – Manganu – Petra Piana – L'Onda – Capanelle – Prati – Usciolu – Asinau – Paliri)	77
4.2.1 La désinsectisation	77
4.2.2 Le tri sélectif	78
4.2.3 Les éco compteurs.....	79
4.2.4 Dépollution du site d'Asinau.....	80
4.2.5 Missions accomplies par l'équipe Montagne.....	82
4.2.6 Hélicoptages	86
4-3 Passerelles et travaux en régie	94
4.4 Information du public et promotion des territoires.....	96
4.5 Soutien aux bergers transhumants.....	96
4.6 Aide aux autres services du Parc et soutien aux autres projets	97
Chapitre 5 : EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT.....	99
5-1 Education à l'environnement en milieu scolaire.....	99
5.1.1 Les établissements scolaires « PNRC »	99
5.1.2 les établissements scolaires « hors PNRC »	100
5.1.3 les programmes spécifiques	101
5.1.4 les interventions diverses.....	102
5-2 les case	108
5.2.1 Casa di a natura.....	108
5.2.2 Casa Marina.....	108
La structure a accueilli 529 personnes en séjour	108
Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, et les animateurs sont également intervenus à l'école de Galeria dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires (3 interventions).	108
5-3 la sensibilisation du grand public.....	108
5.3.1 vitrines des secteurs et maison à thème	110
Chapitre 6 : DEVELOPPEMENT DURABLE	111
6.1 LA LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS, LES NUISANCES ET LES POINTS NOIRS PAYSAGERS.....	111
6.1.1 qualite des eaux.....	111
6.1.2 points noirs paysagers.....	112
6.2 LA PROTECTION ET LA GESTION DES PAYSAGES.....	113
6.3 LA CONSERVATION ET LA MISE EN VALEUR DU PATRIMLINE BATI.....	115
6.3.1 le petit patrimoine rural non protégé.....	115

6.3.2 la sauvegarde et la valorisation du patrimoine architectural.....	115
6.3.3 la mise en valeur des sites archeologiques.....	116
6.4 LA VALORISATION DES VARIETES TRADITIONNELLES ET DES SAVOIRS	118
6.4.1 tournages anthropologie cinématographique.....	118
6.4.2 Participation à des comités de pilotage.....	118
6.4.3 participation à diverses réunions de travail ou formations.....	119
6.4.4 divers.....	119
6.5 LA GESTION DE SITES A FORT INTERET PATRIMONIAL	120
6.6 Soutien à l'économie locale et aux filières de production.....	122
6.6.1 Filière forêt bois.....	122
6.6.2 CULTURE ET VALORISATION DES PRODUCTIONS ARTISTIQUES	123
6.6.3 Accompagnement des projets des collectivités locales	123
Chapitre 7 : LA REVISION DE LA CHARTE.....	124
7.1 UN PERIMETRE D'ETUDE STABILISé ET DES ORIENTATIONS REDEFINIES.....	124
7.2 un projet de territoire concerté.....	125
7.2.1 la concertation avec les élus.....	126
7.2.2 La concertation avec l'ensemble des acteurs	126
7.2.3 Le comite de pilotage de la revision de la charte du pnrc	127
7.3 LA CREATION DE LA MISSION EVALUATION DE LA FUTURE CHARTE.....	130

Chapitre 1 : LE PATRIMOINE CULTUREL

1-1 VALORISATION DES VARIETES TRADITIONNELLES ET DES SAVOIRS POPULAIRES

1. TOURNAGES ANTHROPOLOGIE CINEMATOGRAPHIQUE (PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL)

➤ Cette activité a été réduite comme les années précédentes en raison de l'absence de montage. Nous avons adapté la collecte qui doit continuer en mettant l'accent sur un recueil de mémoire sans intention de montage. Cinquante heures d'interviews ont été effectuées.

Niolu – Castagniccia – Centru di Corsica – Falasorma – Dui Sorru – Dui Sevi – Taravu – Fiumorbu – Alta Rocca – Sartinesu – Gravona

Réalisation achevée

➤ Préparation de Parolle d'eri n° 16

Réalisation en cours

2. DIFFUSION DE FILMS DE LA SÉRIE PAROLLE D'ERI

➤ *France 3 Corse / Via Stella*

➤ *Journées Européennes des Métiers d'Art*

Projection de plusieurs films de *Parolle d'eri* sur l'artisanat à Nucariu (Casa Paoletti), Murzu (Maison du Miel) et dans des écoles

➤ *Divers*

Rencontres de Sari Sulenzara, Aghjone...

3. TRAVAIL SUR LES FONDS AUDIO ET VIDEO

Transcriptions (ethnotextes) et travail de classement sur les fonds audio et vidéo

Réalisation en cours

4. PÂRTICIPATION À DES EXPOSITIONS ET ACTIVITÉS MUSÉOGRAPHIQUES

➤ Centru di Corsica

Musée de la Corse - PCI

exposition sur le Patrimoine Culturel immatériel : aide à la conception générale et élaboration des panneaux consacrés aux plantes

Réalisation achevée

Musée de la Corse - jardin

Projet artistique sur les plantes et paysages « deux temps, trois mouvements » : aide à la conception

Réalisation achevée

➤ Rennes

rencontres professionnelles de la Fédération des écomusées et des musées de société « Quand le musée sort de ses murs... »

5. REALISATIONS D'INVENTAIRES DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL ET MATERIEL

➤ Taravu – Bastelica

Inventaire à Bastelica, en vue de l'élaboration d'une politique de sauvegarde et de valorisation en collaboration avec l'association Sampieru

Réalisation en cours

➤ Fiumorbu

Préparation d'un film sur le patrimoine culturel de la vallée du Fiumorbu. Inventaires patrimoniaux des villages

Réalisation en cours

6. REDACTION DE PROJETS

➤ Rédaction d'un projet FEDER CORSE thématique : « di mele è di sale »

➤ Rocca

Elaboration d'un projet de verger conservatoire et mise en valeur du patrimoine arboricole à Arghjusta

Réalisation en cours

7. PATRIMOINE VÉGÉTAL CULTIVÉ

➤ Fiumorbu

Transmission de semences et greffons

destinés à la mise en place des « Jardins du Maquis'Art » projet de l'association « Les jardins d'Aghjone » *Réalisation en cours*

➤ collection d'arbres fruitiers du PNRC

suivi du devenir et de la sauvegarde de de la collection de variétés fruitières du PNRC, installée à Luri (association Cap Vert)

1-2 MISE EN VALEUR DES SITES ARCHEOLOGIQUES

➤ Niolu

Musée Archéologique du Niolu

juin à septembre : accueil du public / octobre à fin mai : visite guidée pour groupes et scolaires sur demande.

visite guidée du musée et des sites sur le sentier Capu Castellu :

- Participation à la fête de la science 2016 (Education nationale - CPIE Centre Corse)
- Participation aux Trophées du Développement Durable organisé par le Département 2B

Chapitre 2 : LE PATRIMOINE NATUREL

En matière de patrimoine naturel, l'action du Syndicat Mixte du Parc est centrée principalement sur des domaines « historiques » comme la préservation d'espèces emblématiques telles le gypaète barbu, le mouflon de Corseou d'espaces remarquables aussi importants que les lacs de montagne la Réserve MAB du Fangu,...

De nouveaux projets - contrat de rivière, programme Rivière sauvages, mise en place de la conférence des acteurs sur la façade maritime occidentale du territoire du Parc naturel - sont entrés ces dernières années dans son champ d'expérimentation et ont fait apparaître l'intérêt et la nécessité mais aussi la difficulté à s'inscrire dans des démarches concertées rassemblant une multiplicité d'intervenants.

2.1 AMÉLIORER LA CONNAISSANCE, LE SUIVI ET LA PROTECTION DES ESPÈCES

1. LA GESTION DES ONGULÉS SAUVAGES

A. Programme de conservation du Cerf de Corse

Un suivi des populations de cerfs *in natura* et en enclos est réalisé par le SM du PNRC par l'intermédiaire de 8 protocoles de suivis.

1) *le recensement du brame (estimation de la population totale sur l'ensemble des secteurs) ;*

Le syndicat mixte du PNRC doit aujourd'hui faire face à des difficultés financières importantes qui le conduisent pour cette année à effectuer des diminutions voire des suppressions de certaines de ses actions. Compte tenu des raisons évoquées précédemment, le recensement du brâme, prévu du 1er au 22 septembre 2016 à été annulé.

Cependant un suivi de l'aire de répartition des populations de cerf par écoute du brâme à été effectué. Plusieurs soirées d'écoutes sont réalisées courant septembre 2016 sur les différents secteurs afin de recenser d'éventuelles nouvelles places de brâme et par conséquent une expansion de l'aire de répartition connue.

Sur le secteur Caccia-Ghjunsani et le Venacais aucune autre place de brâme n'a été relevée.

Dans les Deux Sorru-Dui Sevi trois nouvelles places de brâme sont relevées en haute vallée du Liamone ainsi qu'en contre bas du village de Letia. Un cerf est également entendu en direction de Pastricciola sur la commune de Guagnu depuis le Tritore.

Dans le Haut-Fium'Orbu - Haut Taravu à proximité du refuge d'Usciolu un cerf bramant est entendu fin Septembre.

Ce suivi de l'aire de répartition des populations de cerfs par écoute du brame s'est révélé pertinent et l'annulation du recensement du brame aura permis ce suivi. Rappelons que chaque année nous sommes mobilisés sur les même points d'écoutes durant 3 semaines. Il n'est donc pas possible de pouvoir nous rendre sur d'autres sites afin d'écouter d'autres zones et effectuer un suivi de l'aire de répartition du brâme, car nous sommes mobilisés exclusivement sur le recensement.

2) *le suivi par télémétrie VHF et GPS ;*

Le radio-tracking appliqué dans les secteurs du Caccia-Ghjunsani, Venacais et Altu Taravu.

Le but est d'analyser les déplacements des cerfs *in natura* depuis le lieu de relâcher initial, d'analyser leurs migrations, de récolter différentes informations, concernant notamment, la survie des animaux équipés et leur géolocalisation dans l'espace ; Les émetteurs (colliers) VHF et GPS permettent, grâce au radio pistage, de repérer les déplacements des cerfs pendant toute la durée de vie des batteries, (soit de 3 à 4 ans maximum). Les directions sont notées par les agents en charge du suivi sur des feuilles de relevés, traitées, analysées, puis converties sur une cartographie par SIG ;
4 animaux sont équipés de colliers VHF (3 dans le secteur Caccia-Ghjunsani et un dans le Venacais) et 25 de colliers GPS (3 dans le secteur Caccia-Ghjunsani, 12 dans le Venacais, 10 dans le Haut Taravu). Les colliers GPS émettent un signal VHF de 8h à 18h. Deux localisations sont effectuées par jour à 10h et 22h. La durée totale de la programmation est prévue pour 18 mois.

- 3) *le suivi par observation et capture-marquage-recapture* (CMR, suivi sanitaire apparent des populations et la recapture visuelle des individus marqués de boucles auriculaires et de collier émetteur-d'identification) ;

Les agents du PNRC en charge du suivi des populations de cerfs parcourent à pied les sites selon des transects d'observations pré définis en amont, dans le but d'observer des animaux ou le cas échéant d'attester la présence d'animaux sur le site en effectuant des relevés d'indices de présences (fèces, frottis, empreintes, poils, mues etc.).

- 4) le suivi par pièges photographiques afin de relever plusieurs données :
- L'occupation de certains sites en vue d'aménager des enclos pièges ;
 - Le suivi des naissances sur certaines biches identifiées et suivies ;
 - Les interactions entre espèces ;
 - suivi sanitaire apparent des populations ;
 - la recapture visuelle des individus marqués de boucles auriculaires et de collier émetteur-d'identification

L'intérêt de ce protocole est donc d'effectuer certains clichés d'animaux *in natura* et de relever le même type d'informations que pour le protocole d'observation par CMR.

- 5) *le suivi par HOME RANGE* (relevé de l'occupation du biotope) ;

Nous étudions et relevons le type de milieux occupé par les animaux *in natura*.

La strate végétale (arborée, arbustive etc) est relevée ainsi que l'espèce végétale dominante (bruyère, chêne vert par exemple).

Ce protocole est appliqué sur la quasi-totalité des secteurs en coopération avec un réseau d'observateurs, en plus des agents en charge du suivi, composé de chasseurs, éleveurs ou randonneurs. Les données sont centralisées et regroupées autour de trois variables, la première correspond au « groupes observés » (harde, individus isolés etc), la seconde aux saisons et la troisième correspond spécifiquement à la période du brame.

Elles sont ensuite transmises au groupe d'experts de l'ONCFS du CNERA Cervidés-Sangliers afin d'effectuer un second traitement par AFC (analyse factorielle par composante).

Des graphiques illustrent également l'occupation du biotope par saisons et par groupes et révèlent des informations particulièrement intéressantes

- 6) *Un IKA* (indice kilométrique d'abondance). Celui-ci permettra d'obtenir un indice de reproduction et d'évaluer la densité de population ;

Nous avons officialisé depuis Mai 2015 un partenariat avec les lieutenants de louveteries de Haute-Corse et la DDTM 2B afin de réaliser un IKA (indice kilométrique d'abondance) afin d'estimer la

densité de population de cerf sur le secteur de la plaine orientale au lieu-dit Acqua Acitosa sur les communes des Prunelli et Serra-di-Fium'Orbu.

Le protocole consiste à parcourir en véhicule 4*4 un parcours prédéfini en amont de 21 à 23km, de nuit de 22h à 1h30 du matin environ et de comptabiliser l'ensemble des animaux observés sur le parcours.

Pour chaque observation il est noté le kilométrage, le sexe, la classe d'âge, l'état sanitaire apparent de l'animal et le type de milieu occupé.

Le type de véhicule utilisé est toujours le même, avec 4 personnes à bord, un chauffeur et un passager avant qui note les observations et les deux passagers arrières munis de projecteurs qui éclairent à gauche et à droite du véhicule afin de détecter les animaux.

Les animaux sont repérés à l'œil nu, les jumelles sont utilisées. Le véhicule circule à la vitesse de 10 à 15 km/h.

4 sorties sont réalisées du 9 Mai 2015 au 24 aout 2015 et 5 autres du 1 juillet au 23 septembre 2016.

7) *Le suivi sanitaire des cheptels en enclos* (Quenza, Casabianda et Ania) diagnostic d'une dizaine de pathologie ;

Suivi sanitaire en enclos :

Les captures se déroulent de Mi-Mars à début Avril généralement, car cela correspond à la période la moins délicate pour imposer une telle opération aux cervidés. En effet, la gestation des femelles n'est pas encore trop avancée, les mâles sont en période de chute des bois et les jeunes de l'année précédente sont assez grands pour ne pas être piétinés.

Chaque enclos d'élevage comprend un autre petit enclos de reprise.

Le suivi concerne donc :

- la fièvre catarrhale ovine (FCO),
- la brucellose,
- la chlamydie,
- la para tuberculose,
- la fièvre Q,
- la toxoplasmose,
- la besnoitiose,
- La rhinotrachéite infectieuse bovine type 1 (*BHV-1*).

8) *l'évaluation des dégâts* sur certaines parcelles agricoles impactées par le cerf (communes de Serra et Prunelli-di-Fium'Orbu, de Quenza et de Zona)

Nous nous sommes déplacés à plusieurs reprises pour évaluer les dégâts provoqués par les populations de cerfs sur ces deux secteurs. Nous avons mesuré le linéaire précis, nécessaires pour implanter une clôture électriques limitants l'intrusion du cerf sur les parcelles.

Une nouvelle commande de matériel est effectuée dans le cadre du LIFE+ "One deer two islands" et la livraison est effectué par le SM du PNRC pour trois nouveaux exploitants en 2016 (un exploitants sur la commune de Prunelli-di-Fium 'Orbu et deux autres implantés à Zona et à Quenza).

Au total dans le cadre de ce programme LIFE+, le PNRC, à titre expérimental, a dépensé **54 000 euros** sur ses crédits Européens dédiés à cette action.

Plus de 11 km de linéaire est livré est mis à disposition gratuitement des exploitants impactés.

Le système s'avère être efficace. Les clôtures d'une hauteur de 2m - 2.5 mètres sont composées de 5 rangées de fils électriques. Elles empêchent également, l'intrusion d'autres espèces, comme les sangliers ainsi que les vaches divagantes, qui occasionnaient auparavant des dégâts sur ces parcelles.

Toujours est-il que la problématique des dégâts demeure malgré les efforts et les interventions du PNRC.

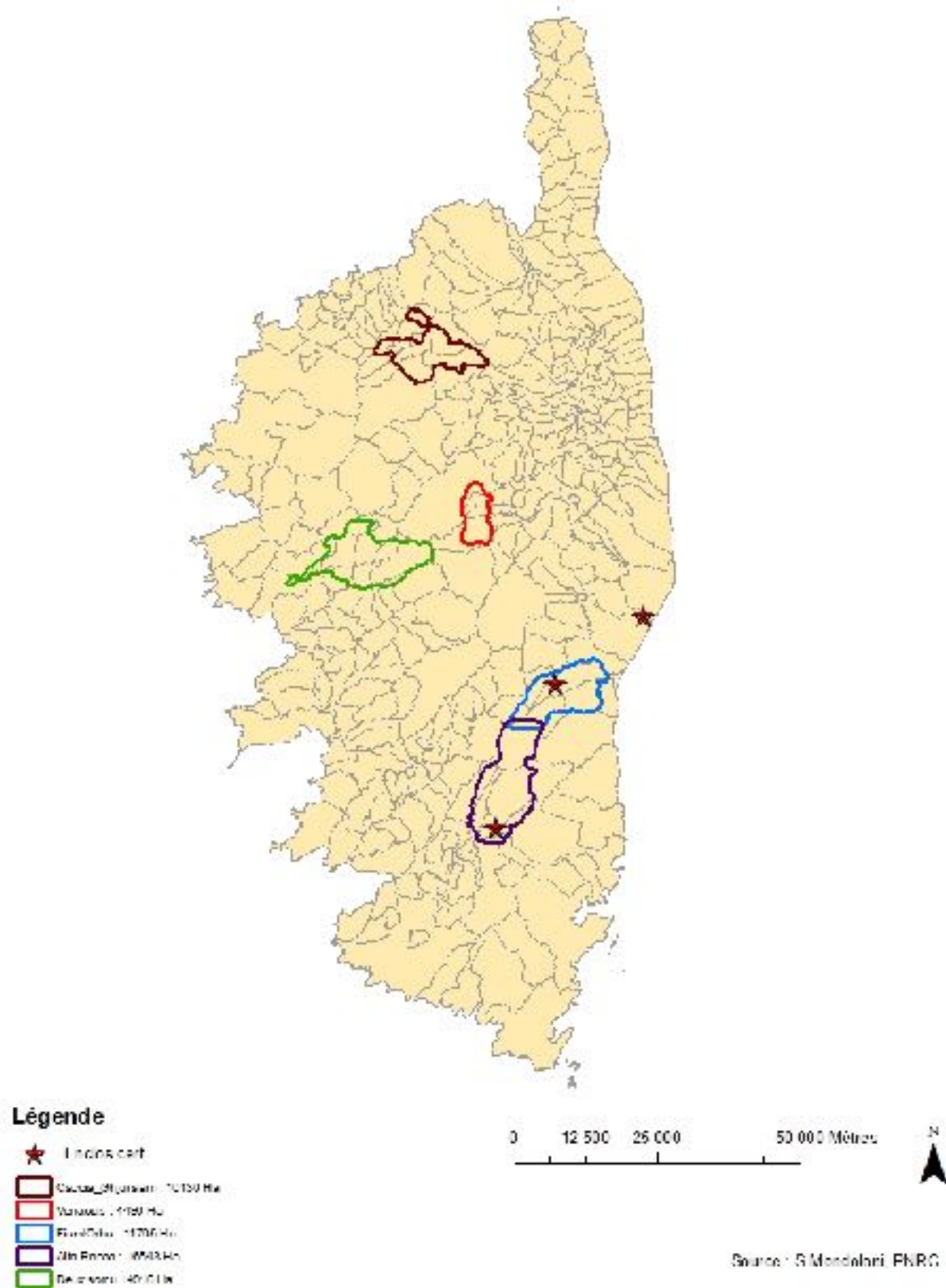
Il est impératif de suivre les conclusions de l'étude juridique et classer la sous-espèce Corso-Sardes dans la liste des espèces terrestres sauvages protégées afin qu'un système d'indemnisation puisse être mis en place et que des pistes prospectives concernant la gestion cynégétique à venir puissent elles aussi être proposées dès aujourd'hui.



Animaux dans l'enclos de reprise de Quenza (G.Comiti, PNRC)

Les résultats de ces opérations et protocoles divers sont exposés dans la partie "résultats" du rapport d'activités détaillé du programme de conservation du Cerf de Corse, transmis début janvier 2017.

Aires de répartition et enclos d'élevage Cerf de Corse 2016



Activités au sein des groupes de travail, commissions, réunions :

- *réunion de cadrage du comité de pilotage et du comité scientifique du programme LIFE Cerf*, Elles ont lieu généralement en vision conférence (une fois par mois environs) pour le SM du PNRC. Les partenaires Sardes, Italiens et le SM du PNRC font le point sur l'état d'avancement du programme et du plan d'action, échanges sur différentes problématiques.

- Réunion du groupe de travail « grands ongulés » (GGO), présentation de l'état d'avancement du programme Cerf, concertation entre partenaires et membres du GGO.
Participation à la réunion du GGO réalisée sur le programme de conservation du Mouflon de Corse.

- Réunion groupe de travail SYLVATUB :

Participation à la réunion du groupe de travail Sylvatub de Haute-Corse.

A chaque découverte de cerf mort en enclos ou *in natura*, une autopsie et des prélèvements sont réalisés pour rechercher une éventuelle présence de tuberculose bovine. Toutes les analyses sont négatives à ce jour.

- Réunion CDCFS DDTM de Haute-Corse et Corse du Sud :

Le SM du PNRC est présent à la plupart des réunions de la commission dégâts faune sauvage (CDCFS de Haute-Corse) présidée par la DDTM 2B pour informer régulièrement les institutions concernées de l'évolution de la situation des dégâts provoqués par le cerf en plaine orientale.

Lutte contre le braconnage :

Depuis le début des opérations de réintroduction du cerf en Corse, plusieurs actes de braconnages ont été signalés. Tout comme nos voisins Sardes, la pratique du braconnage est intense en Corse.

Des actes avérés ont été signalés sur les communes de Quenza, Zonza, Prunelli et Serra-di-Fium'Orbu, San petru Di Venacu, Casanova et Moltifau. Lorsque l'animal est retrouvé et que le tir par arme à feu est constaté après expertise, le SM dépose plainte en gendarmerie au titre du préjudice écologique.

Autres partenariats :

A) Partenariats

Programme LIFE+ 2011 NAT/IT/000210 "One Deer two Islands" – CUP I92D12000100006.

Partenariat liant le PNRC aux acteurs directs du programme LIFE jusqu'en février 2018 (Provinces de Medio Campidano et d'Ogliastra, Ente foreste della Sardegna, ISPRA).

- Maintien de la coopération autour du suivi des virus de la fièvre catarrhale ovine (FCO) sur nos populations captives ;

- le partenariat avec les sociétés de chasse reste actif sur la quasi-totalité des secteurs.

Des fiches d'observation sont distribuées aux chasseurs qui relèvent différentes informations qu'ils nous restituent régulièrement ;

- La plate forme scientifique de recherche Stella mare et la Sitec, ont réalisé en collaboration avec le PNRC un nouveau collier GPS adapté au cerf, visant à :

- optimiser la durée de vie moyenne de la batterie (qui ne dépasse pas généralement les 18 mois),

- relever la température corporelle de l'animal,

- transmettre les données du collier et les recevoir sur smartphone grâce à une application spécifiquement élaborée ;

Ce collier sera testé sur un cerf capturé dans l'enclos de Casabianda courant mars 2016.

- Un partenariat officialisé avec l'ONCFS:

✓ traitement et interprétation de nos données issues du suivi par HOME RANGE par le CNERA Cervidés/Sanglier ;

- Maintenir la collaboration indispensable avec les partenaires locaux du groupe grands ongulés.

- Maintenir le partenariat avec Sophie Rossi, agents ONCFS à Gap et Sandrine Ferrandi (vétérinaire de Ghisonaccia) Marc Memmi, Jean Marc santini du LVD de Haute-Corse, Hannick Havet de la DDCSPP de Haute-Corse, Jean Allessandri de la DDCSPP de Corse-du-Sud et Dominique Gauthier directeur du LVD05 des Hautes-Alpes, concernant le suivi des virus de la fièvre catarrhale ovine (FCO) et autres virus ou pathologies sensibles.
- Le programme « u cervu di corsica » est également soutenu par le GAL Leader sud corse. Des actions de communication, de sensibilisation des scolaires et du grand public sont réalisés dans une démarche globale de diffusion de la connaissance et de valorisation des richesses naturelles de notre région. Une exposition rullup de 9 panneaux didactiques est réalisée et présenté en milieu scolaire et lors d'événements divers au grand public.

B) Protocoles à venir

- L'ensemble des protocoles de suivis appliqués dans le cadre du programme LIFE à savoir :
 - le suivi par « Distance sampling » (évaluation des populations, densité), à l'aide d'une caméra thermique
 - le capture-marquage-recapture (sessions de capture *in natura*)

Le système fonctionne, les animaux sont entrés dans les 3 enclos aménagés.

Un cerf subadulte est entré très régulièrement dans les deux enclos de Moltifau et une harde composée d'une dizaine d'animaux, dans celui de Casanova.

Nous avons laissé les animaux s'habituer à pénétrer en toute sérénité dans les enclos durant l'hiver 2016 sans tenter de les capturer, à présent nous allons pouvoir armer ces enclos pièges durant l'hiver 2017 et tenter les toutes premières captures de cerfs dans le cadre du protocole par CMR.

- différents échanges sont réalisés avec le CNERA Cervidés-Sanglier concernant la réalisation d'un protocole permettant d'évaluer l'impact du cerf sur le milieu. L'impact aussi bien positif par l'ouverture du milieu possible ainsi que négatif par l'atteinte éventuel aux peuplements.

Aussi, une première réunion de ce groupe de travail regroupant l'ONF, l'OECE et le PNRC, qui est placé sous l'égide du « groupe grands ongulés », est organisée le 14 avril 2016 pour jeter les bases d'un programme de suivi.

Après discussion, le groupe de travail valide les points suivants :

- ✓ mise en place d'un suivi sur tous les types de milieux présents sur l'aire de répartition de l'espèce,
- ✓ évaluer les impacts dits « négatifs » (consommation de la régénération, ...) mais également les impacts pouvant être considérés comme « positifs » (diminution de la densité de certaines zones de maquis,...),
- ✓ le protocole de suivi concernera l'abrutissement. L'écorçage et les frottis ne feront pas l'objet d'un suivi standardisé, ils pourront être utilisés, notamment, pour confirmer la présence de l'espèce sur certains territoires,
- ✓ le protocole retenu (dans un premier temps) est celui de l'indice de consommation (fiche n°=13 guide ICE),
- ✓ le protocole « enclos-exclos » de l'ONF pourra également être mis en œuvre dans certains cas,
- ✓ les fiches de terrain utilisées sont celles prévues dans le guide ICE,
- ✓ Le PNRC est chargé de se rapprocher des spécialistes pour réaliser un premier jet du plan d'échantillonnage des placettes de suivi sur les cinq secteurs à cerfs de Corse. Il s'appuiera sur les prescriptions du guide ICE (150 placettes au minimum), les recommandations de l'article « Réduire l'effort d'échantillonnage pour mesurer la pression des ongulés sur la forêt ».

C'est après avis du CNERA CS et en collaboration avec eux, ainsi qu'avec les Sigistes de l'ONF et de l'ONCFS que la répartition de l'échantillonnage des placettes sera cartographiée ;

La vérification de l'accessibilité des placettes pour affiner le plan d'échantillonnage devra être réalisée par l'ensemble des partenaires réunis dans le cadre de ce protocole.

En effet, si il y a ne serait ce que 500 placettes à vérifier (100 par secteur) le SM du PNRC ne pourra réaliser seul ce diagnostic

- ✓ mise en place d'analyses génétiques sur les plants ayant fait l'objet d'abrutissement pour déterminer l'animal responsable de cette atteinte (vache ? cerf ?...). Ces analyses seront bien évidemment mises en œuvre si les moyens financiers nécessaires sont disponibles. Une première estimation rapide évalue le coût de ces analyses à 15 000€ par an,
 - ✓ les points limitants sont (pour l'instant) : (i) le poids du bétail domestique sur ces impacts, (ii) le foncier (accès aux parcelles privées pour les placettes), (iii) le nombre de placettes à faire chaque année et (iv) le coût des analyses génétiques.
- Maintenir la collaboration indispensable avec les partenaires locaux du groupe grands ongulés.
 - Maintenir le partenariat avec Sophie Rossi, agents ONCFS à Gap et Sandrine Ferrandi (vétérinaire de Ghisonaccia) Marc Memmi du Jean Marc Santini du LDA de Haute-Corse et Dominique Gauthier directeur du LDA 05 des Hautes-Alpes concernant le suivi des virus de la fièvre catarrhale ovine (FCO) et autres virus ou pathologies sensibles.
 - Pour terminer, le partenariat entre sociétés de chasse est officiel et actif sur la quasi-totalité des secteurs, des fiches d'observation sont distribuées aux chasseurs relevant différentes informations qu'ils nous restituent régulièrement.

Secteur Alta Rocca - Altu Taravu

6 protocoles de suivis sont réalisés sur le secteur de l'Alta Rocca - Altu Taravu :

- le recensement du brame (suivi de nouvelles places de brame). En Alta Rocca, il a permis d'estimer la population de cerfs en septembre 2015 à environs 500 animaux,
- le suivi par télémétrie VHF et GPS (suivi et relevés des positions issues des colliers émetteur, étude du domaine vital, du biotope occupé),
- le suivi par observation *in situ* (relevé de l'état sanitaire apparent des animaux),
- le suivi par observation CAPTURE MARCAGE RECAPTURE visuelle (CMR des individus marqués de boucles auriculaires et de colliers émetteurs),
- le suivi par HOME RANGE (occupation du biotope),
- l'évaluation des dégâts sur certaines parcelles agricoles impactées par le cerf (commune de Quenza et de Zona).

Nous nous sommes déplacés à plusieurs reprises pour évaluer les dégâts provoqués par les populations de cerfs sur ce secteur. Nous avons mesuré le linéaire précis, nécessaires pour implanter une clôture électrique limitants l'intrusion du cerf sur les parcelles. Le matériel nécessaire à la pose d'une clôture électrique est livrée.

- Une nouvelle commande de matériel est effectuée dans le cadre du LIFE+ "One deer two islands" et la dernière livraison est effectué par le SM du PNRC en juin 2016 pour deux nouveaux exploitants implantés à Zona et à Quenza.

Le suivi est effectué sur l'ensemble de l'année. Une à 2 fois par semaine.

Ces informations, recueillies par les agents du syndicat mixte sont complétées par des observations de personnes externes, issues de réseaux d'informations locaux.

Dans le cadre du programme LIFE+ nature « *One deer two islands* » le SM du PNRC en 2016, a financé et mis à disposition gratuitement des clôtures électriques pour deux exploitants agricoles implantés sur Zona et Quenza, supportant des dégâts dans leurs parcelles agricoles.

Enclos Cerf de Quenza : L'effectif en fin d'année est de 8 animaux. Il ya eu une naissance cette année et un décès constaté d'une cause inconnue. Le suivi des animaux, l'apport d'un complément d'alimentation et l'entretien du parc sont assurés quotidiennement par le responsable de l'enclos.

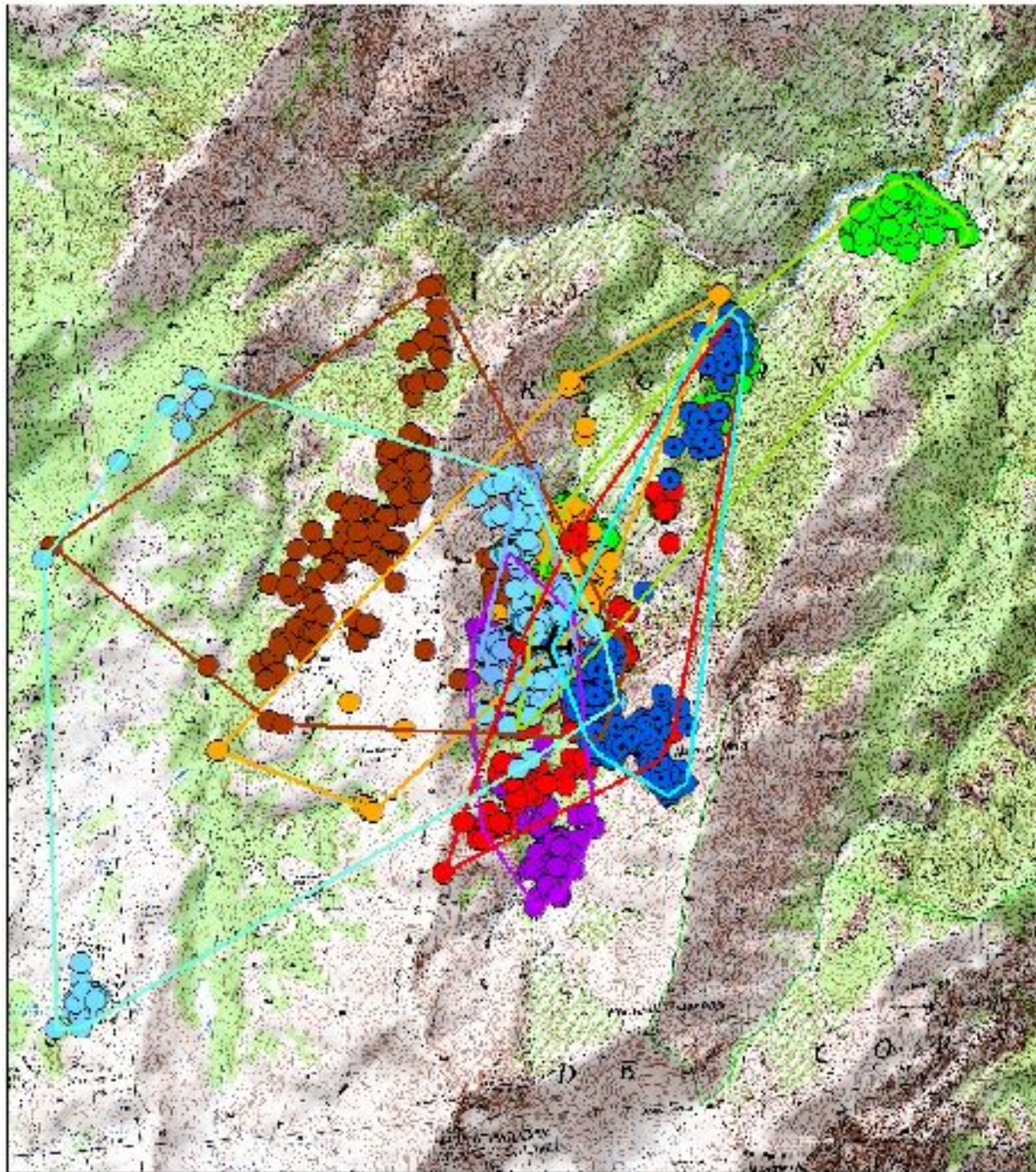
Une communication grand public, partenaires et élus locaux : une conférence grand public est effectuée avec la nouvelle exposition Cerf réalisée dans le cadre du programme LIFE+ nature « *One deer two islands* », mi aout 2016 à Aullène, afin de présenter l'ensemble du programme de conservation du Cerf de Corse.

Dans le cadre du programme LIFE+ nature « *One deer two islands* », le 31 mars 2016 un lâché de 25 animaux originaires de l'enclos de Casabianda sont réintroduits sur la combe de Zicavu dans le périmètre du site natura 2000 du plateau du Cuscionu et du massif de l'Alcudina. 8 des 25 animaux sont équipés de colliers GPS afin d'acquérir des connaissances sur l'écologie de l'espèce et de suivre l'acclimatation des animaux.

Un second lâcher de 5 animaux de Sardaigne est réalisé sur la commune de Serra-di-Scopamène le 2 décembre 2016, à des fins de brassage génétique. 3 des 5 animaux sont équipés de colliers GPS afin d'acquérir des connaissances sur l'écologie de l'espèce et de suivre l'acclimatation des animaux.



Localisations GPS et domaines vitaux de Mars à Septembre 2016
Secteur Zicavu



Légende

-  Point de laché
 -  Domaine vital Biche Casabianda 35110 : 1000 Ha
 -  Domaine vital Biche Casabianda 35111 : 579Ha
 -  Domaine vital Biche Casabianda 35113 : 210 Ha
 -  Domaine vital Biche Casabianda 35112 : 462 Ha
 -  Domaine vital Car Casabianda 35226 : 316 Ha
 -  Domaine vital Biche Casabianda 35120 : 1586 Ha
 -  Domaine vital Biche Casabianda 35119 : 432 Ha
 -  Domaine vital Biche Casabianda 35117 : 85 Ha
- Source : Mandolani & FNRC

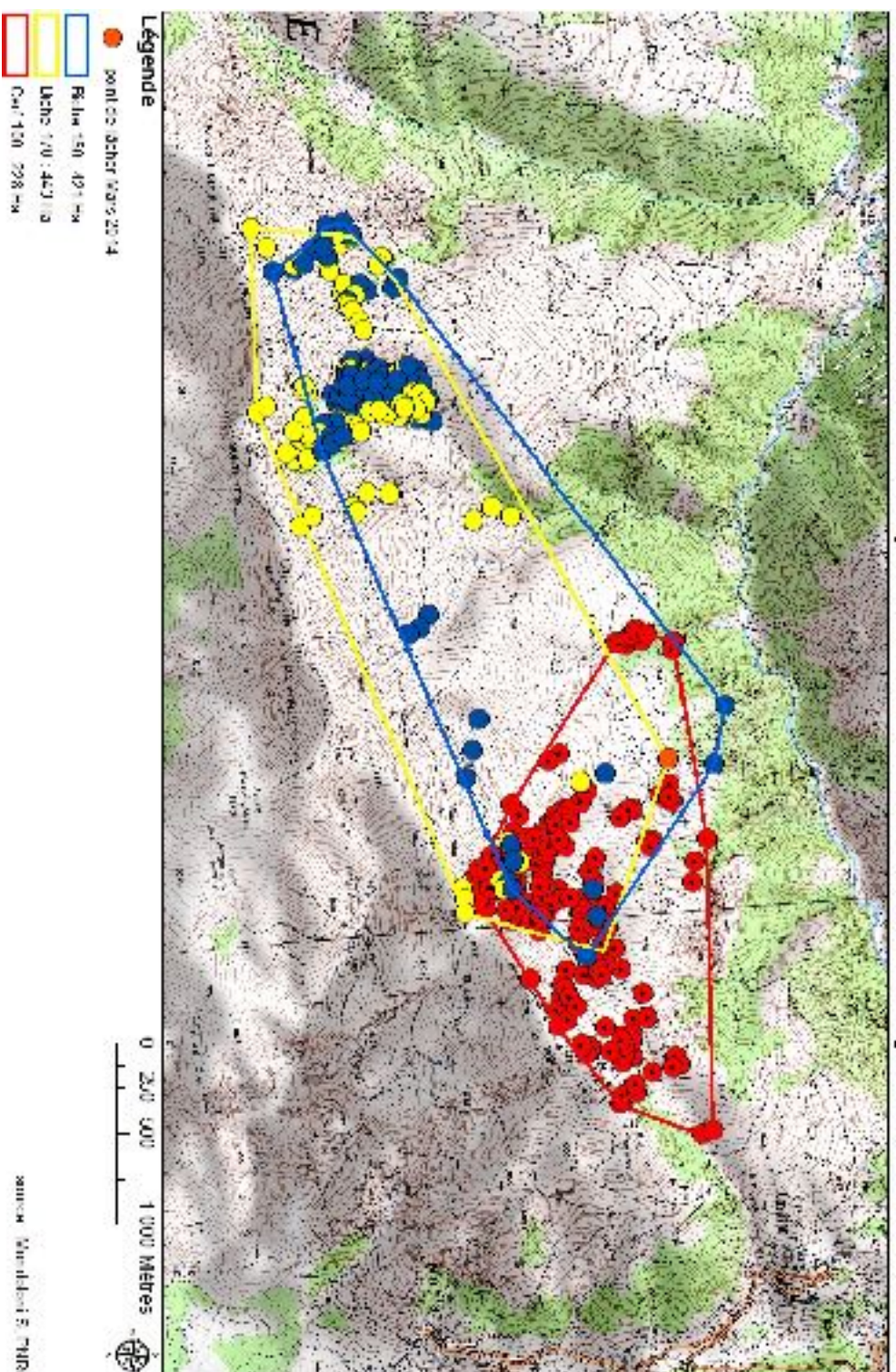
Secteur Caccia-Ghjunsani

6 protocoles de suivi sont réalisés sur ce secteur :

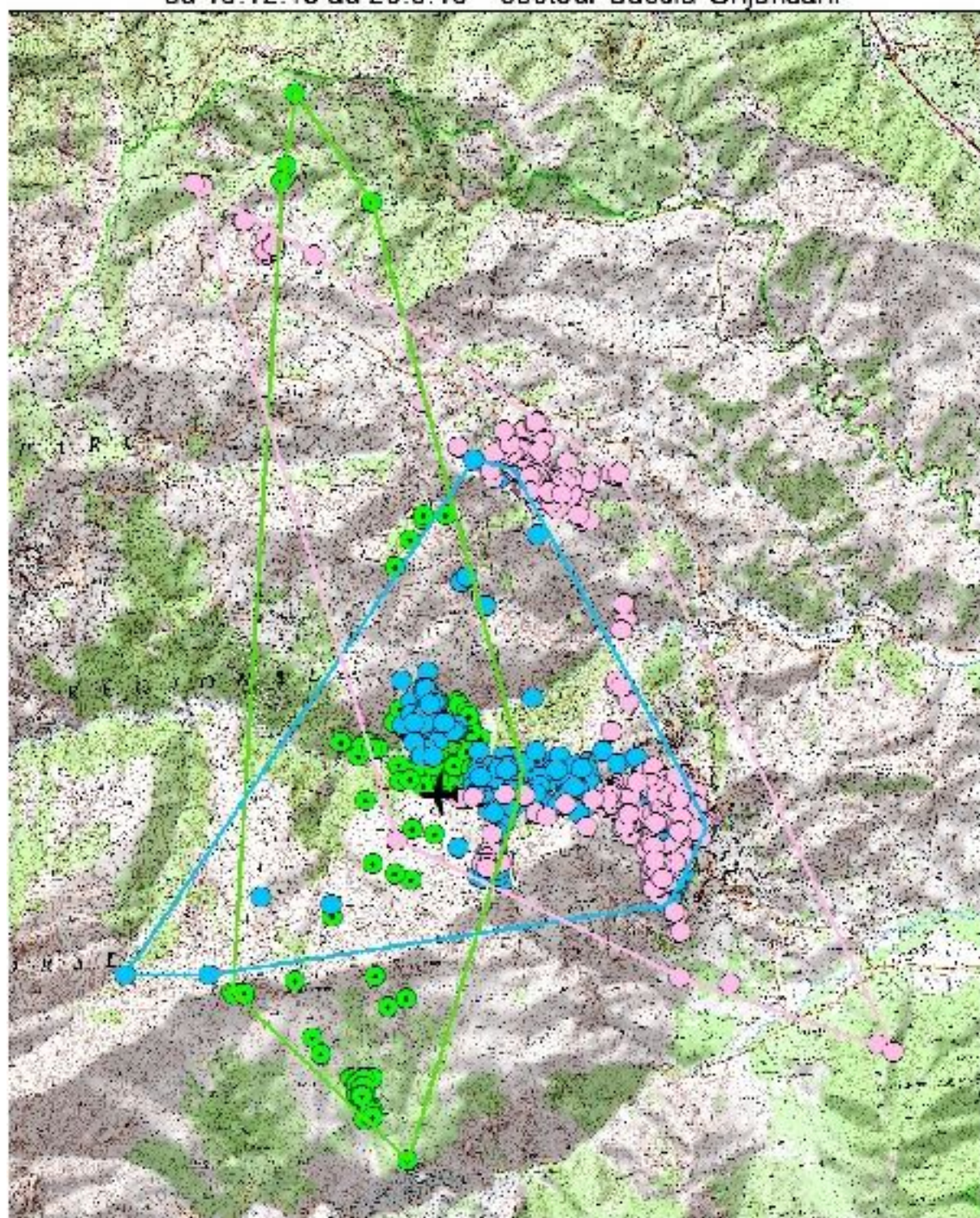
- le recensement du brame (suivi de nouvelles places de brame) . Sur le secteur Caccia-Ghjunsanni, il a permis d'estimer la population de cerfs en septembre 2015 à environs 140 animaux.),
- le suivi par télémétrie VHF et GPS (suivi et relevés des positions issues des colliers émetteur, étude du domaine vital, du biotope occupé etc),
- le suivi par observation *in situ* + utilisation de piège photographique (relevé de l'état sanitaire apparent des animaux),
- le suivi par observation CAPTURE MARCAGE RECAPTURE visuelle (CMR des individus marqués de boucles auriculaires et de colliers émetteurs),
- le suivi par HOME RANGE (occupation du biotope),
- Le CAPTURE MARCAGE RECAPTURE direct *in natura* (deux enclos sont aménagés dans le cadre du programme LIFE+ nature « One deer two islands » afin de capturer des individus vivants dans le milieu naturel, de les marquer et dans équiper certains de colliers émetteurs.



**Domaines vitaux des 3 animaux équipés en colliers VHF
Mars 2014 - Septembre 2016 secteur Caccia-Chjunsani**






Domaines vitaux des 3 animaux originaires de Sardaigne
du 15.12.15 au 29.9.16 secteur Caccia-Ghjunsani



Légende



pont de lâché

-  Cef Sardu 08502 - 2764 Ha
-  Echa Sarda 37373 - 2291 Ha
-  Eche Sardu 37385 - 3434 Ha

0 500 1 000 2 000 Meters



Source : Mancolini, B., 1980

Secteur Centru di Corsica

6 protocoles de suivi sont réalisés sur ce secteur :

- le recensement du brame (suivi de nouvelles places de brame) . Sur le secteur Caccia-Ghjunsanni, il a permis d'estimer la population de cerfs en septembre 2015 à environs 140 animaux.),
- le suivi par télémétrie VHF et GPS (suivi et relevés des positons issues des colliers émetteur, étude du domaine vital, du biotope occupé etc),
- le suivi par observation *in situ* + utilisation de piège photographique (relevé de l'état sanitaire apparent des animaux),
- le suivi par observation CAPTURE MARCAGE RECAPTURE visuelle (CMR des individus marqués de boucles auriculaires et de colliers émetteurs),
- le suivi par HOME RANGE (occupation du biotope),
- Le CAPTURE MARCAGE RECAPTURE direct *in natura* (un enclos est aménagé dans le cadre du programme LIFE+ nature « One deer two islands » afin de capturer des individus vivants dans le milieu naturel, de les marquer et dans équiper certains de colliers émetteurs.

Deux opérations de renforcement de populations, à des fins de brassage génétique, sont réalisées en Mars 2016 dans le cadre du programme LIFE+ *One deer two islands*.

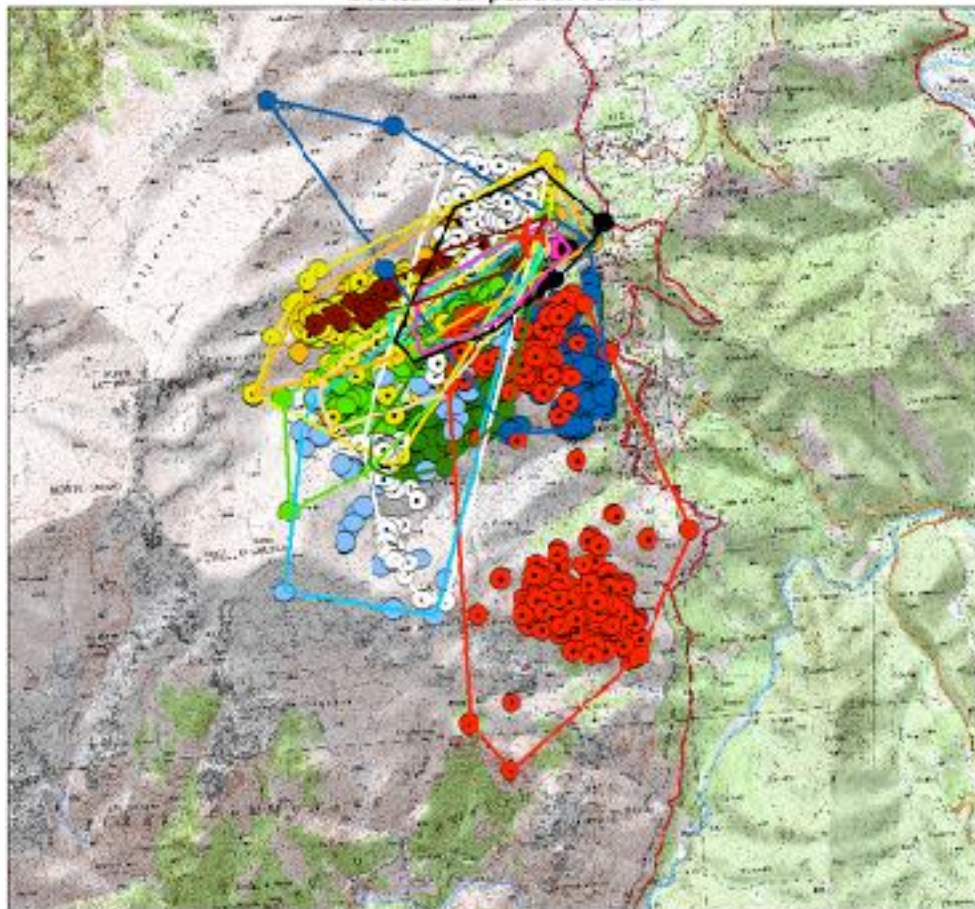
Le 15 mars 2016 5 animaux de Sardaigne est réalisé sur la commune de San petru di Venacu, à des fins de brassage génétique. 3 des 5 animaux sont équipés de colliers GPS afin d'acquérir des connaissances sur l'écologie de l'espèce et de suivre l'acclimatation des animaux.

Le 18 mars 2016, un second lâcher de 20 animaux originaires de l'enclos de d'Ania est organisé toujours sur la comme de Zicavu dans le périmètre du site natura 2000 du plateau du Cuscionu et du massif de l'Alcudina. 8 des 25 animaux sont équipés de colliers GPS et un d'un collier VHF, afin d'acquérir des connaissances sur l'écologie de l'espèce et de suivre l'acclimatation des animaux.





**Localisations et domaines vitaux des 13 animaux équipés de colliers émetteurs
originaux de l'enclos d'Ania et de Sarcaigne
Mars à Septembre 2016
Secteur Sar petru di Venacu**



Légenda



Point de lâchers

Domaine vital Cerf Ania 36216 : 491 Ha	Domaine vital Biche Ania 36219 : 125 Ha
Domaine vital Biche Ania 36216 : 62 Ha	Domaine vital Biche Ania 36220 : 140 Ha
Domaine vital Biche Ania 36216 : 129 Ha	Domaine vital Biche Ania 39149 : 202 Ha
Domaine vital Biche Ania 36217 : 61 Ha	Domaine vital Cerf Ania 36227 : 320 Ha
Domaine vital Biche Ania 36218 : 223 Ha	
Domaine vital Biche Sarde 37981 : 379 Ha	
Domaine vital Biche Sarde 37983 : 356 Ha	
Domaine vital Cerf Sarde 37984 : 574 Ha	
Domaine vital Cerf Sarde 39111 : 332 Ha	

Source : Mordoloni S. PNHC

Secteur Fium Orbu

7 protocoles de suivis sont réalisés sur ce secteur:

- le recensement du brame ((suivi de nouvelles places de brame).
- Dans le Fium'Orbu, il a permis d'estimer la population de cerfs en septembre 2015 à environs 260 animaux,
- le suivi par observation *in situ* (relevé de l'état sanitaire apparent des animaux),
 - le suivi par observation CAPTURE MARCAGE RECAPTURE visuelle (CMR des individus marqués de boucles auriculaires et de colliers émetteurs),
 - le suivi par HOME RANGE (occupation du biotope),

- Un IKA (indice kilométrique d'abondance). Celui-ci permettra d'obtenir un indice de reproduction et d'évaluer la densité de population. l'évaluation des dégâts sur certaines parcelles agricoles impactées par le cerf (commune de Serra et Prunelli di Fium'Orbu).
- l'évaluation des dégâts sur certaines parcelles agricoles impactées par le cerf (communes de Serra et Prunelli-di-Fium'Orbu),

Nous nous sommes déplacés à plusieurs reprises pour évaluer les dégâts provoqués par les populations de cerfs sur ce secteur. Nous avons mesuré le linéaire précis, nécessaires pour implanter une clôture électrique limitants l'intrusion du cerf sur les parcelles.

La dernière livraison à été réalisée en juin 2016 sur ce secteur.

- Suivi sanitaire en enclos :

Les captures se sont déroulées les 18 et 31 mars Mars Au total 72 cerf sont capturés, manipulés, marqués et suivis. 65 d'entre eux ont fait l'objet de prélèvements pour effectuer un suivi sanitaire par analyses sérologique.

Les analyses sont effectuées par le laboratoire d'analyses départementales des Hautes-Alpes, spécialisé dans le suivi sanitaire de la faune sauvage.

Sur les 33 animaux capturés à Casabianda, 31 ont fait l'objet d'un suivi sanitaire complet.

Un cas de Toxoplasmose, un cas de Chlamadyose et un 1 cas neosporose sont révélé.

Sur le 39 animaux capturés à Ania 34 ont fait l'objet d'un suivi sanitaire complet.

3 cas de neosporose sont révélés.

Ces informations, recueillies par les agents du syndicat mixte sont complétées par des observations de personnes externes, issues de réseaux d'informations locaux.

Enclos Cerf de Casabianda : L'effectif en fin d'année est de 47 animaux. 9 naissances ont eu lieu cette année.

Enclos Cerf d'Ania : L'effectif en fin d'année est de 30 animaux. 2 naissances ont eu lieu cette année.

Le suivi des animaux, l'apport d'un complément d'alimentation et l'entretien des enclos est assuré quotidiennement par le responsable de l'enclos.



Secteur Deux Sorru-Dui Sevi

4 protocoles de suivi sont réalisés sur ce secteur:

- le recensement du brame (estimation (suivi de nouvelles places de brame),
- le suivi par observation *in situ* + utilisation de piège photographique (relevé de l'état sanitaire apparent des animaux),
- le suivi par observation CAPTURE MARCAGE RECAPTURE visuelle (CMR des individus marqués de boucles auriculaires et de colliers émetteurs),
- le suivi par HOME RANGE (occupation du biotope).



COOPERATION INTERNATIONALE

Programme Life+ nature, Corso-Sarde "One deer two islands"



Validé en septembre 2012, dans le cadre du programme de la commission européenne pour l'environnement « life + Nature et biodiversité », le projet life + *One deer two islands*, vise l'élaboration d'un plan commun de gestion Corso-Sarde, afin d'assurer la pérennité de l'espèce. Ce projet associe le SM du PNRC pour 5.5 années (de septembre 2012 à février 2018), regroupant de nombreux partenaires Sardes, italiens et locaux.

Les partenaires :

La province de Medio Campidano (chef de file du projet), l'Ente Foreste della Sardegna (EFS), l'Instituto Superiore Protezione e Ricerca Ambientale (ISPRA), la province d'Ogliastra, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), l'Office de l'environnement de la Corse (OEC), l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), l'Office national des forêts (ONF), les laboratoires d'analyses 2A et 2B, la Fédération de Chasse de Corse-du sud, l'université de Corse.

Les objectifs du projet:

- Restaurer des populations viables dans les zones historiquement peuplées ;
- Etendre la zone de distribution existante et améliorer l'état de conservation ;
- Étude de l'utilisation de l'habitat du cerf dans un environnement forestier méditerranéen;
- Prévention et gestion des conflits cerfs - les activités anthropiques ;
- L'échange de bonnes pratiques pour la gestion durable du *Cervus elaphus corsicanus* ;
- Sensibilisation des citoyens et des visiteurs pour la protection de l'espèce.

Actions réalisées dans le cadre du projet en 2016 :

Nous présentons action par action l'état d'avancement du programme LIFE+ « One deer two islands ».

Action C1: costruzione di infrastrutture leggere e recinti :

plusieurs aménagements sont réalisés sur les enclos de Moltifau afin d'optimiser la capture. Une porte et ajouter en l'enclos n°1, l'enclos de Casanova est aménagé en mars 2016 sur Casanova.

Action C3 : en 2016, 4 opérations sont organisées, 55 animaux sont réintroduits *in natura* sur les sites Natura 2000 de Tartagine, commune de Moltifau, du Rotondu, commune de San petru di Venacu, du plateau du Cuscione et du massif de l'Alcudina, commune de Zicavu.

En amont, les animaux ont fait l'objet d'un contrôle sanitaire rigoureux concernant diverses pathologies (brucellose, tuberculose et fièvre catarrhale ovine). Tous sont parfaitement sains. Il s'agit de 2 mâles adultes, d'une jeune femelle et de 2 biches. A 4 h du matin, les animaux ont été transférés du sud de la Sardaigne vers Alghero, ils ont ensuite rejoints la Corse en hélicoptère. L'opération a été réalisée en coopération avec une équipe composée de personnels du Parc naturel régional de Corse, de l'Ente Foreste della Sardegna, de la province de Medio Campidano, de l'ISPRA, de l'ONF, d'étudiants de l'Università di Corsica et bien évidemment par les pilotes de la société d'hélicoptère Star work Sky. 3 des 5 animaux sont équipés de collier GPS.

- ✓ la première opération de l'année est réalisée le 15 mars 2016 sur la commune de San Petru di Venacu, 5 animaux originaires de Sardaigne sont réintroduits.

La zone de lâché se situe, au sein du site Natura 2000, FR 9400578 Massif du Rotondu.

En amont, les animaux ont également fait l'objet d'un contrôle sanitaire rigoureux concernant les diverses pathologies pré-citées. tous sont parfaitement sains. Il s'agit d'un cerf adulte, d'un subadulte, d'une jeune femelle et de 2 biches. A 4 h du matin, les animaux ont été transférés du sud de la Sardaigne vers Alghero, ils ont ensuite rejoints la Corse en hélicoptère. L'opération a été réalisée en coopération avec une équipe composée de personnels du Parc naturel régional de Corse, de l'Ente Foreste della Sardegna, de la province de Medio Campidano, de l'ISPRA, de l'ONF, d'étudiants de l'Università di Corsica et à nouveau par les pilotes de la société d'hélicoptère Star work Sky.

Les captures sont effectuées dans le milieu naturel en Sardaigne. Ils sont attirés dans un enclos de capture, une fois isolés ils sont anesthésiés. Une première série de contrôles sanitaires est effectuée, puis 3 jours plus tard un second contrôle est réalisé. Les résultats des analyses sanitaires sont transmis au vétérinaire Lucio Mandas de l'Ente Foreste della Sardegna, le responsable des captures en Sardaigne. Les analyses révèlent une séronégativité pour l'ensemble des animaux, ils peuvent donc être transférés vers la Corse en accord avec la DDCSPP de Haute-Corse. Chaque animal est marqué individuellement (2 boucles d'identifications et numéros différents) les adultes sont équipés d'un collier émetteur GPS. Cela permet aux agents du PNRC, lors des missions de suivis en pleine nature, de différencier les animaux observés, notamment dans le cadre du protocole par capture-marquage-recapture (CMR).

4 des 5 animaux sont équipés de collier GPS.

A 4h du matin les animaux ont été transférés de Costa Verde vers Alghero en véhicule, ils ont ensuite rejoint la Corse en hélicoptère (2h de vol).

La première rotation avec 3 animaux transportés est effectuée à 8h30 pour une arrivée sur site à 10h30. Les conditions météorologiques étaient bonnes. La seconde rotation est réalisée à 12h pour une arrivée sur site à 14h. Une dernière rotation est effectuée du point de lâché vers le village de San petru di Venacu pour héliporter les caisses vides de transports. L'opération est achevée avec succès aux alentours de 15h.



L'équipe en charge de réaliser l'opération à San petru di Venacu le 15.3.16 (S.Mondoloni, PNRC)



Arrivés des premiers cerfs de Sardaigne à San petru di Venacu le 15.3.16 (S.Mondoloni, PNRC)



Cerf adulte de Sardaigne effectuant ses premiers pas en Corse le 15.3.16 (S.Mondoloni, PNRC)

✓ Déroulement des opérations du 18 et 31 mars 2016 :

Les captures sont effectuées aux enclos d'Ania-di-Fium'Orbu et de Casabianda, gérés par le PNRC. Chaque enclos d'élevage comprend un autre petit enclos de reprise. L'agent du PNRC, en charge du nourrissage des bêtes, habitue pendant les semaines qui précèdent l'opération, les animaux à venir se nourrir dans l'enclos de reprise. Une fois que la majeure partie des bêtes a investi l'enclos, l'agent posté à quelques mètres de là ferme le portail d'entrée derrière eux. L'enclos de reprise, est entièrement bâché, ne permettant pas aux animaux de voir l'extérieur de l'enclos, de ce fait ceux-ci ne cherchent pas à passer en force à travers le grillage et les manipulations sont beaucoup moins périlleuses. L'enclos qui est en forme d'entonnoir permet aux cerfs de se diriger vers un couloir de contention.

Les agents du PNRC trient les individus dans les boxis qui composent la partie terminale du couloir en essayant d'isoler ceux potentiellement dangereux pour les autres (les grands mâles et les jeunes mâles qui ont encore leurs dagues). S'ensuit l'installation du crush (appareil de contention) et la préparation du matériel afin de procéder aux prélèvements, mesures et marquage de chaque individu. La réalisation d'une capture nécessite la participation d'au moins une quinzaine de personnes, assistées par Sandrine Ferrandi vétérinaire de Ghisonaccia.

Le 18 mars, 39 cerfs sont capturés à l'enclos d'Ania. Une fois les captures terminées 20 animaux sont transportés en 4*4 et camions de l'enclos jusqu'à San petru di Venacu. 9 animaux sont équipés de colliers émetteurs (8 GPS et 1 VHF).

Le 31.3.16 à l'enclos de Casabianda 33 animaux sont capturés et 25 sont réintroduits sur la commune de Zicavu. 8 animaux sont équipés de colliers GPS. Les animaux sont acheminés en véhicule de l'enclos jusqu'au village de Chisà, puis hélicoptérés sur le point de lâché, site inaccessible en véhicule situé en aval du Monte Malu dans la vallée de la Luvane, sur la commune de Zicavu,. Plusieurs rotations sont réalisées pour acheminer le personnel et les journalistes sur site. Vers 14h30 débutent les

premières rotations de cerf. Les cerfs sont hélicoptés 4 par 4 sur le point de lâché, 6 rotations sont réalisées jusqu'au lieu-dit Ravin de Vitulddu sur la commune de Zicavu, au coeur du site Natura 2000 du Plateau du Cuscione et du massif de l'Alcudina.

La réussite de ces opérations n'a été possible que grâce à l'excellente coopération entre différents acteurs de l'environnement de Corse et membre du groupe grands ongulés (DREAL, OEC, ONCFS, ONF, DDCSPP2B, laboratoire d'analyse départemental de Haute-Corse...). Le Parc Naturel Régional de Corse souhaite remercier particulièrement toutes les institutions et partenaires locaux, Sardes et italiens qui ont permis de réaliser ces opérations avec succès : - La municipalité de San petru di Venacu, Monsieur le Maire Dominique Viola et ses adjoints Messieurs Ange Sarti et Toussaint Rinieri, - La municipalité de Zicavu, Monsieur le Maire François Marie Dominici et ses adjoints, - la police des frontières, - la base militaire de Solenzara, - la DDTM de Haute-Corse, - la DDTM de Corse-du-Sud, - la DDCSPP de Haute-Corse, - la DDCSPP de Corse-du-Sud, - la DREAL, - l'ONCFS, - l'ONF, - l'OEC, - L'Ente Foreste della Sardegna, - la province de Medio Campidano, - l'ISPRA. - la société d'hélicoptère Star work Sky, - l'Università di Corsica.

Nous tenons à saluer également le fort engagement du personnel du Parc Naturel Régional de Corse et de L'Ente Foreste della Sardegna, en effet une trentaine d'agents a été mobilisée de 6h à 17h durant ces opérations. Bien évidemment cette opération ainsi que les études scientifiques qui seront menées *in situ* n'auraient pu être envisagées sans le soutien de l'Union Européenne par l'intermédiaire du programme LIFE actuel « *One deer two islands* ».

Le brassage génétique effectué par ces opérations devrait limiter tout risque de consanguinité sur le long terme. Les protocoles de suivis appliqués sur ces secteurs au moyen de colliers VHF et GPS, permettront d'obtenir des données capitales sur la colonisation des sites de relâcher, sur la relation espèce-environnement et permettront de préciser d'avantage les préférendums d'habitats du Cerf Corso-Sarde afin de compléter la base de données concernant la sous-espèce insulaire.



cerfs capturés et en contention à l'enclos d'Ania le 18.3.16 (G.Comiti, PNRC)



Biche originaire de l'enclos d'Ania relâchée à San petru di Venacu le 18.3.16 (G.Comiti, PNRC)



Cerf subadulte réintroduit à Zicavu le 31.3.16 (G.Comiti, PNRC)



Biche réintroduit à Zicavu le 31.3.16 (G.Comiti, PNRC)



Héliportage de 4 cerfs originaires de Casabianda sur la commune de Zicavu le 31.3.16 (S.Mondoloni, PNRC)

- ✓ la dernière opération de l'année est réalisée le 2 décembre 2016 sur la commune de Serre-di-Scopamène. 5 animaux originaires de Sardaigne sont réintroduits.

La zone de lâché se situe, au sein du site Natura 2000, plateau du Cuscionu et massif de l'Alcudina.

En amont, les animaux ont comme précédemment fait l'objet d'un contrôle sanitaire concernant les diverses pathologies précitées. Tous sont parfaitement sains. Il s'agit d'un cerf adulte, d'un subadulte, d'une jeune femelle et de 2 biches. A 4 h du matin, les animaux ont été transférés du sud de la Sardaigne vers la base de Canigione. ils ont ensuite rejoints la Corse en hélicoptère. L'opération a été réalisée en coopération avec une équipe composée de personnels du Parc naturel régional de Corse, de l'Ente Foreste della Sardegna, de la province de Medio Campidano, de l'ISPRA, de l'ONF, d'étudiants de l'Università di Corsica et à nouveau par les pilotes de la société d'hélicoptère Star work Sky.

Les captures sont effectuées dans le milieu naturel en Sardaigne. Ils sont attirés dans un enclos de capture, une fois isolés ils sont anesthésiés. Une première série de contrôles sanitaires est effectuée, puis 3 jours plus tard un second contrôle est réalisé. Les résultats des analyses sanitaires sont transmis au vétérinaire Lucio Mandas de l'Ente Foreste della Sardegna, le responsable des captures en Sardaigne. Les analyses révèlent une séronégativité pour l'ensemble des animaux, ils peuvent donc être transférés vers la Corse en accord avec la DDCSPP de Corse-du-Sud. Chaque animal est marqué individuellement (2 boucles d'identifications et numéros différents).

3 des 5 animaux sont équipés de collier GPS.

A 4h du matin les animaux ont été transférés de Costa Verde vers Alghero en véhicule, ils ont ensuite rejoint la Corse en hélicoptère (45min-1hh de vol).

La première rotation avec 3 animaux transportés est effectuée à 8h30 pour une arrivée sur site à 9h30. Les conditions météorologiques étaient bonnes. La seconde rotation est réalisée à 10h pour une arrivée sur site à 11h. Une dernière rotation est effectuée du point de lâché vers le refuge de Bucchinera pour hélicopter les caisses vides de transports. L'opération est achevée avec succès aux alentours de 15h.

Action C6 et D4 : Mise à disposition de clôtures électriques afin de limiter l'intrusion des cerfs dans les parcelles agricoles et suivi de la réalisation de l'action

En plus des actions liées à la conservation du Cerf en Corse, le PNRC œuvre pour trouver un équilibre entre les activités anthropiques et l'espèce.

Il est essentiel de maintenir un équilibre et de protéger les parcelles agricoles pouvant être impactées par le cerf.

Les agents du PNRC ont livré et mis à disposition de 6 exploitants agricoles (Alta Rocca et plaine orientale), le matériel nécessaire à la pose d'une clôture électrique permettant de protéger leurs parcelles.

4 exploitants agricoles bénéficient de ce système de protection sur les communes de Prunelli et Serra-di-Fium'Orbu et deux autres exploitants en bénéficient également en Alta Rocca sur les communes de Quenza et Zonza.

Au total dans le cadre de ce programme LIFE+, le PNRC, à titre expérimental, a dépensé **54 000 euros** sur ses crédits Européens dédiés à cette action.

Plus de 11 km de linéaire ont été livrés et mis à disposition gratuitement des exploitants impactés.

Le système s'avère être efficace. Les clôtures d'une hauteur de 2m - 2.5 mètres sont composées de 5 rangées de fils électriques. Elles empêchent également, l'intrusion d'autres espèces, comme les sangliers ainsi que les vaches divagantes, qui occasionnaient auparavant des dégâts sur ces parcelles.

Toujours est-il que la problématique des dégâts demeure malgré les efforts et les interventions du PNRC.

Il est impératif de suivre les conclusions de l'étude juridique et classer la sous-espaces Corso-Sardes dans la liste des espèces terrestres sauvages protégées afin qu'un système d'indemnisation puisse être

mis en place et que des pistes prospectives concernant la gestion cynégétique à venir puissent elles aussi être proposées dès aujourd'hui.



Livraison du matériel et clôture électrique implantée en plaine orientale (S.Mondoloni-Moretti.M, PNRC)

Les actions D1, D2, et D3 sont relatives au suivi des populations réintroduites, à la réalisation des relevés *in situ* par télémétrie VHF et GPS ainsi qu'à l'analyse des données. L'ensemble a donc été présenté précédemment.

Action D.5 Suivi de l'impact des actions du programme sur le tissu socio-économique locale

Les avis sont partagés concernant le cerf dans l'opinion publique, entre admiration et hantise.

Cette dernière ressentie par les exploitants agricoles ou certains particuliers du fait des dégâts provoqués par les cerfs sur leurs cultures.

Dans les zones où celui-ci fut réintroduit en Corse, dans un maquis dense et la plupart du temps impénétrable pour l'homme, le suivi du Cerf a été optimisé ces dernières années, afin de connaître avec le plus de précision possible la superficie occupée par ces derniers, de comprendre l'occupation du milieu par l'espèce, notamment, afin d'adapter les futurs lâchés et d'estimer sa population et sa densité.

Dans certains secteurs la problématique liée aux dégâts, sur certaines plantations et cultures, causés par les cerfs s'est manifestée rapidement. Parallèlement l'acceptation par les populations locales et la réappropriation du cerf, dans la conscience collective, par la population corse en générale s'est développée également.

L'objectif de cette étude est donc de pouvoir fournir au SM du PNRC les résultats d'une analyse socio-économique mesurant l'impact, au sens global du terme, du programme de conservation du Cerf de Corse et de son programme LIFE+ *One deer two islands*, dans les micro-régions de l'île concernées.

Compte tenu des résultats de l'enquête par sondage et suite à une réflexion globale issue d'analyses comparatives avec d'autres programmes de conservations liés à la grande faune, le prestataire identifiera et proposera des axes permettant d'optimiser et de développer des retombées socio-économiques liées au programme de conservation du Cerf de Corse (dynamisme social éventuel en terme de création d'emplois "verts", de qualité de vie, d'harmonisation avec la nature, développement économique en dynamisant des projets à valorisation économique par un tourisme vert attractif et

durable...). Le prestataire effectuera cette phase en concertation avec le syndicat mixte du PNRC en développant les projets envisagés par celui-ci et ceux laissés sans suite ces dernières années.

Action E.1 et E.6 : Piano di comunicazione, produzione di panelli

- ✓ Trois articles sont parus cette année dans le Corse-Matin concernant le programme cerf : le 20 mars, le 8 avril et le 25 juillet 2016. L'un d'eux figure en annexe.
- ✓ Nous avons réalisé sur l'année, 5 reportages télévisés dans le cadre du programme cerf :

- le premier est effectué pour les chaînes Campagne TV et Seasons dans le cadre de l'émission "Restons nature" fin janvier 2016 ;

Le reportage s'est déroulé sur Moltifau pour le suivi par radiotracking VHF ainsi que sur Vivariu dans le cadre de l'éducation à l'environnement.

Lien pour le voir : <https://www.youtube.com/watch?v=u03l0W5e5ug&t=1097s>

- le second est réalisé à l'interne par notre photographe et animateur Nicolas Robert, mi mars 2016 dans le but d'avoir un outil pédagogique à destination des scolaire et du grand public ;

Lien pour le voir : <https://www.youtube.com/watch?v=yDdrWffXBQ&t=12s>

- le troisième est tourné fin Mai 2016 dans le Centre-Corse et en Alta Rocca pour une chaîne TV Belge dans le cadre de l'émission "les jardins extraordinaires" (suivi des populations par radiotracking GPS, observations *in situ*...). Le reportage devrait être diffusé courant Mai 2017.

- le quatrième reportage est effectué durant le dernier lâché de Zicavu en Mars 2016 par la chaîne TV locale France 3 Corse Via Stella

Liens pour le voir, version française :

<https://www.youtube.com/watch?v=FUhtQEV6Dek>

Version Corse :

<https://www.youtube.com/watch?v=EODAXJXPZOk>

- le cinquième et dernier reportage est réalisé dans le cadre de l'émission "Des Racines et des ailes" pour la chaîne nationale France 3 (recensement du brame, suivi par radiotracking GPS etc).

Le reportage devrait être diffusé courant Septembre 2017.

- ✓ La brochure ainsi que l'exposition dédiée au programme de conservation du cerf à destination du grand public rencontrent un franc succès lors des diverses manifestations populaires.
- ✓ 21 panneaux didactiques sont réalisés afin de présenter le programme cerf, son programme LIFE et les sites natura 2000 retenus.

7 panneaux par sites seront implantés à l'hiver 2016-2017.

4 d'entre eux sont implantés afin de réaliser un sentier didactique dédié au cerf de Corse et les 3 autres présentent le site natura 2000 du secteur ainsi que le programme LIFE.



Un des 4 panneaux du sentier didactique cerf qui sera implanté à Castifau et Moltifau (PNRC)



panneau qui sera implanté sur le site natura 2000 du plateau de Cuscione-massif de l'Alcudina (PNRC)

Action E3 incontri con portatori di interesse e popolazioni residenti

Une réunion publique est organisée le 9 août à Aullène, durant celle-ci le programme de conservation du Cerf est présenté, son programme LIFE, ainsi que les divers protocoles de suivis.

Un riche échange est ensuite réalisé avec les personnes présentes dans une ambiance très conviviale.



réunion publique organisée à Aullène le 9.8.2016 (PNRC)

Action E.4 : Sensibilizzazione nelle scuole

La brochure à destination des scolaires et l'exposition dédiée au programme de conservation du cerf est présentée dans les différentes écoles dans lesquelles interviennent nos animateurs du service éducation à l'environnement. L'approche pédagogique et ludique réalisée par nos animateurs est particulièrement pertinente et répond parfaitement aux attentes espérées.

Action F1 et F2 : réunion interne du comité de direction et scientifique du programme LIFE

Plusieurs réunions du comité de pilotage et du comité scientifique du programme LIFE sont effectuées en Sardaigne durant l'année écoulée.

Ces réunions ont pour but de mettre en œuvre les différentes opérations conjointes et vérifier l'état d'avancement général du programme.

Le PNRC participe pour la plupart d'entre elle par visio- conférence.

- Communication grand public

Présentation du programme cerf et des ses actions au travers de différents articles de presse :

B. Programme de gestion des populations de mouflons de Corse

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme en vue de la conservation de la population du mouflon de Corse, le SM a la responsabilité du volet « élevage en captivité ». L'enclos situé sur le territoire de la commune de Quenza est la structure support pour conduire ce projet. Les résultats obtenus entre 2004 et 2013 n'avaient pas permis d'atteindre les objectifs prévus au niveau des relâchés. Depuis 2013, le rapprochement avec les services techniques de l'ONCFS, responsable du programme au niveau régional, qui ont apporté leur expérience et leurs conseils dans la conduite de l'élevage, ainsi qu'une présence soutenue de la nouvelle responsable de l'enclos, ont permis d'obtenir des résultats qui offrent de nouvelles perspectives à court terme.

Enclos de Quenza :

La responsable de l'enclos a assuré au quotidien la réalisation des diverses tâches liées à la gestion de l'enclos et aux soins des animaux : vérification de l'étanchéité des clôtures - ouverture du milieu afin de favoriser le développement de la strate herbacée et de faciliter le passage des animaux - déplacements réguliers auprès des fournisseurs pour l'approvisionnement en céréales destinées à l'alimentation et distribution des rations – coupes de végétaux frais pour compléter l'apport de nourriture - eau – veille de l'état sanitaire – observations et suivi spécifique lors des périodes de mises bas.– tenue des cahiers d'élevage....

A l'issue de la période de reproduction, 10 naissances ont été enregistrées. Avec la perte de 2 agneaux, le nombre de jeunes de l'année est retombé à 8. Suite à la mort d'un vieux mâle et d'une vieille femelle, on comptait 14 adultes. Fin 2016, l'effectif total était de 36 animaux.



D'importants travaux d'agrandissement de l'enclos ont été réalisés par l'entreprise attributaire du marché. Plusieurs hectares supplémentaires ont ainsi pu être mis à disposition des animaux qui se trouvaient à l'étroit dans le petit enclos qui leur était réservé jusque là. Cette extension était indispensable afin de permettre à la population, qui s'accroît de manière régulière depuis quelques années, de se développer dans des conditions optimales et atteindre un effectif suffisant pour la constitution de nouveaux noyaux destinés aux relâchers.

Une réunion a été organisée au mois de novembre 2015 au sein de l'enclos avec les principaux partenaires techniques, scientifiques et financiers du programme de conservation du mouflon de Corse – ONCFS, OEC, DREAL, ONF -- afin de faire un point complet sur l'avancement du dossier et évoquer la question du relâcher. La discussion engagée sur ce dernier sujet a abouti à la nécessité de conduire une étude en vue de déterminer les zones les plus favorables à l'installation des animaux.

Au-delà des aspects scientifiques et techniques, le volet sociologique constitue une phase importante de cette étude. L'ONCFS qui portera le projet, souhaite que le SM prenne en charge la réalisation de l'enquête auprès des acteurs du territoire qui sera retenu. La nouvelle convention de partenariat liant l'ONCFS et le SM du PNRC sera reconduite à partir de l'exercice 2017.

Ce sujet a fait partie des thèmes abordés lors de la réunion annuelle du Groupe Grands Ongulés.



2. LA BIODIVERSITÉ HALIEUTIQUE : LE PROGRAMME DE CONSERVATION DE LA TRUITE MACROSTIGMA

Les agents du service ont continué à s'investir dans la mise en œuvre des actions inscrites dans la convention liant le SM à la Fédération de la Corse pour la Pêche et la Protection des Milieux aquatiques en vue de la conservation de la truite macrostigma. Conformément aux engagements, ils ont participé comme les années précédentes à la surveillance des sites stratégiques, aux pêches d'inventaires, aux recherches de populations, aux côtés des différents partenaires engagés dans la réalisation du programme pluriannuel. De nombreuses sorties ont été effectuées sur les territoires des communes de Pastricciola, Peri,, Vero, Bocognano, Bastelica, Aullène, Zicavo, Vivario, Corte, Albertacce et Casamaccioli.

Ils se sont également impliqués dans les réunions organisées avec toutes les parties concernées (Fédération de la Pêche, Etat, Gendarmerie, ONF, ONCFS, OEC...) pour apporter leur contribution à la préparation des plannings d'intervention et dresser le bilan des opérations réalisées

3. LA PROTECTION ET LA GESTION DE L'AVIFAUNE INSULAIRE

Une synthèse sur la situation de certaines espèces est dressée au préalable afin de garder une vue globale de leur statut et de la stratégie de conservation développée.

Un point des actions et des résultats est ensuite décliné par microrégions.

Pour les oiseaux en général et les rapaces en particulier, l'attention doit être davantage portée sur deux causes de mortalité (intoxication et collision). Une évaluation et une meilleure prise en compte sont nécessaires :

- Intoxication par ingestion de plomb de chasse et/ou de produits vétérinaires. Cela concerne les oiseaux à comportements charognards (gypaète barbu, aigle royal...). De plus en plus de cas de saturnisme ont été détectés en Europe.
- Collision sur des câbles dangereux ou des éoliennes. Les câbles dangereux peuvent être des câbles électriques ou des câbles de remontées mécaniques (station de ski).

SYNTHESE

- **Suivi de la population du Gypaète barbu**

Le SMPNRC coordonne le programme de conservation du gypaète barbu. A ce titre, il est l'opérateur technique pour le massif Corse dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national d'actions en faveur du gypaète barbu (PNA gypaète, 2010-2020) et assure l'animation des différents DOCOB des ZPS concernées par l'espèce.

La situation du gypaète barbu reste très critique en 2016. L'effectif n'est plus qu'au minimum de 14 individus (4 couples d'adultes, 1 adulte territorial seul, au moins 1 adulte flottant, 1 immature 3^{ème} année, 1 subadulte 4^{ème} année et 2 juvéniles 1^{ère} année lâchés) et ne dépasse vraisemblablement pas la vingtaine d'individus.

Au-delà des actions réalisées annuellement, 2016 aura été une année charnière pour la mise en œuvre des deux nouvelles actions fortes pour la sauvegarde de l'espèce, validées en 2014-2015 par les experts nationaux et internationaux :

- 1) Le renforcement de la population : pour la première fois en Corse, deux gypaètes juvéniles, d'origine captive du réseau EEP/VCF, ont été lâchés sur la commune de Lozzi.
La conservation ex-situ du patrimoine génétique : un œuf a été prélevé et mis en incubation artificielle. Le poussin a ensuite été transféré au sein du réseau EEP/VCF.
- 2) Le rétablissement d'une population viable de gypaète barbu est un travail mené sur le long terme. L'augmentation des effectifs doit absolument s'accompagner de mesures concrètes afin d'augmenter les ressources alimentaires d'origine sauvage (mouflon) et domestiques (troupeaux ovins-caprins) en montagne.

- **Suivi de la population d'Aigle royal**

Le SMPNRC coordonne le suivi de la population d'aigle royal sur l'île. Un accroissement de la population a été constaté ces dernières années, notamment aux moyennes et basses altitudes. Il y a actuellement environ 60 couples. Des interactions avec des activités humaines pourraient se

développer et sont donc à suivre. En 2015, la DREAL a validé la nécessité de rédiger un Plan régional d'actions (PRA) en faveur de cette espèce en Corse. La rédaction de ce PRA, d'une durée de 10 années, a été confiée au SMPNRC. Ce nouveau document cadre devra présenter un bilan des connaissances (répartition, effectif, reproduction...), faire un point sur les facteurs limitants et les menaces, et proposer des actions (suivi, mesures conservatoires, sensibilisation/communication...) à mettre en œuvre pour garantir un bon statut de conservation de cette espèce en Corse.

- **Suivi de la population d'Autour des palombes**

Le SMPNRC coordonne le suivi de la population d'autour des palombes, forme endémique cyrno-sarde, sur l'île. La situation est très contrastée et fragile avec une niche écologique plus large que suspectée auparavant mais aussi la disparition de couples. Des mesures de conservation et de prise en compte dans la gestion forestière restent nécessaires. Dans la continuité du Plan national d'actions terminé en 2008, la DREAL a validé la nécessité de rédiger un Plan régional d'actions (PRA) en faveur de l'autour des palombes en Corse. La rédaction de ce PRA, d'une durée de 10 années, a été confiée au SMPNRC. Ce nouveau document cadre devra présenter un bilan des connaissances (répartition, effectif, reproduction...), faire un point sur les facteurs limitants et les menaces, et proposer des actions (suivi, mesures conservatoires, sensibilisation/communication...) à mettre en œuvre pour garantir un bon statut de conservation de cette espèce en Corse.

- **Suivi de la population de Sittelle corse**

La population de sittelle corse est caractérisée par :

- 1) sa répartition mondiale limitée à l'île de beauté,
- 2) son très faible effectif pour un petit passereau,
- 3) son inféodation aux peuplements matures de pin laricio,
- 4) la réduction et la fragmentation de son habitat en raison d'incendies et d'une exploitation forestière inappropriée. Cette population est désormais classée menacée au niveau international. Le suivi de noyaux de couples dans des peuplements de faible superficie atteste que le déclin de la population continue.

La quasi-totalité de l'aire de répartition de cette espèce endémique est située sur le territoire du PNRC. Le principal enjeu pour cette espèce est de concilier sylviculture et conservation. Le SMPNRC a participé à l'élaboration du 2^{ème} Plan national d'actions en faveur de la sittelle corse, document rédigé par l'ONF. Ce PNA a été validé par le CNPN. Ce document cadre devrait donc être validé par le Ministère en charge de l'environnement en 2017.

- **Suivi de la population de Niverolle alpine**

C'est un passereau méconnu qui pourrait disparaître de l'île et qui se trouve en Corse en limite sud de son aire de répartition. On la trouve uniquement en altitude (supérieure à 2 000 m) en période de reproduction et préférentiellement à proximité de névés. La Corse est la seule île méditerranéenne abritant une petite population (quelques couples) qui risque de s'éteindre dans le contexte du réchauffement climatique.

- *Centre de soins des rapaces de Corte*



Le centre de soins des rapaces accueille des oiseaux tout au long de l'année. Sa vocation est d'offrir une nouvelle chance aux rapaces découverts blessés, malades ou plus souvent dans l'incapacité de pourvoir à leur survie dans la nature. Le but des soins donnés est de les remettre en liberté dans les conditions optimums et dans le pire des cas d'éviter des souffrances inutiles en procédant à des euthanasies, sous contrôle vétérinaire. Il reçoit de nombreux appels de particuliers et de partenaires institutionnels, même pour des demandes de conseils concernant d'autres espèces animales. En 2016, soixante entrées ont été enregistrées. Le fort de l'activité s'est étalé de juillet à octobre avec notamment les juvéniles tombés des nids auxquels il a fallu apprendre à chasser avec des proies vivantes. Les espèces les plus fréquemment recueillies demeurent les hiboux petit-duc, les faucons crécerelles, les buses, les milans royaux et dans une moindre mesure des chouettes effraies et des faucons pèlerins. Trente-deux oiseaux ont été lâchés dans leur milieu d'origine. Il est à noter le passage au centre de trois hiboux moyen-duc et d'un autour des palombes. Un busard des roseaux, amaigri suite à sa migration, a été également accueilli. Il a été relâché au sein de la réserve naturelle de l'étang de Biguglia, en concertation avec ses animateurs, devant une classe du collège de Montesoro. Une chouette effraie et une buse variable, victimes d'une aile cassée et dont l'état physiologique le permettait, ont été opérées avec succès en clinique vétérinaire, afin de réduire la fracture, poser une broche et la retirer. Un partenariat a également été noué avec le Muséum national d'Histoire naturelle de Paris. Dans ce cadre, il a pu récupérer les oiseaux décédés au centre pour compléter ses collections et œuvrer à des fins de recherche.

ACTIONS PAR MICRO- REGIONS

➤ **Alta Rocca**

Gypaète barbu

- Contrôle d'occupation du territoire : inoccupé.
- Augmentation des ressources alimentaires : un site de nourrissage continue d'être approvisionné afin de favoriser la survie des gypaètes non territoriaux et favoriser l'installation de nouveaux gypaètes sur ce massif.
- Mise en œuvre du PNA gypaète et du DOCOB de la ZPS "Aiguilles de Bavella".

➤ **Caccia – giunssani**

Gypaète barbu

- Contrôle d'occupation de territoires : Ascu est occupé par un couple d'adultes. Tartagine-Melaja est vacant.
- Suivi du couple en période de reproduction : il y a eu ponte à Ascu. L'unique œuf a été prélevé par les agents du SMPNRC dans le cadre du projet de conservation ex-situ du patrimoine génétique de la population. Il n'y a donc pas de jeune à l'envol. Le poussin issu de l'incubation artificielle a été transféré au sein du réseau EEP/VCF.
- Augmentation des ressources alimentaires : deux sites de nourrissage ont été approvisionnés (Ascu et Tartagine-Melaja).
- Mise en œuvre du PNA gypaète et du DOCOB de la ZPS «Haute Vallée d'Asco, forêt de Tartagine et aiguilles de Popolasca ».

Aigle royal

- Contrôle d'occupation de territoires : Ascu I, Ascu II, Tartagine et Vallica sont occupés par des couples d'adultes.
- Suivi des quatre couples en période de reproduction : deux jeunes à l'envol (Asco I, et Tartagine-Melaja).
- Mise en œuvre du DOCOB de la ZPS «Haute Vallée d'Asco, forêt de Tartagine et aiguilles de Popolasca »

Autour des Palombes

- Contrôle d'occupation de six territoires : Moltifao est occupé par un couple. Aucun contact significatif à Calanello, Olmi Capella, Tartagine, Vettrice et Castifao-Piana. Le couple de vettrice a été retrouvé à environ 1,5 km dans un autre boisement (Casa Alta).
- Suivi des couples en période de reproduction : deux jeunes à l'envol à Moltifao, et trois jeunes à Casa alta.
- Mise en œuvre des DOCOB de la ZPS "Chênaies et pinèdes de Corse".

➤ **Centru di Corsica**

Gypaète barbu

- Contrôle d'occupation de deux territoires : Verghello est vacant. Restonica est occupé par un adulte territorial seul.
- Suivi en période de reproduction : l'individu étant seul, il n'y pas eu de reproduction.
- Augmentation des ressources alimentaires : deux sites de nourrissage ont été approvisionnés (Verghellu et Restonica).

- Mise en œuvre du PNA gypaète et des DOCOB des ZPS " Vallée de la Restonica" et " Haute vallée du Verghello".

Aigle royal

- Contrôle d'occupation de quatre territoires : Restonica, Verghello, Tavignano et Santa Lucia di Mercurio sont occupés par un couple d'adulte.
- Suivi des quatre couples en période de reproduction : un jeune à l'envol (Tavignano).
- Mise en œuvre des DOCOB des ZPS " Vallée de la Restonica" et " Haute vallée du Verghello".

Autour des Palombes

- Contrôle d'occupation de deux territoires : Vizzavona et Vivario.
- Suivi des deux couples en période de reproduction : 0 jeune à l'envol.

Sittelle corse

- Recensement des territoires en forêt communale de Venaco : les premiers résultats indiquent une baisse du nombre de couples par rapport au recensement de 1992.

Milan royal

- Recensement des milans royaux hivernants au dortoir.

➤ **Dui Sevi**

Gypaète barbu

- Recherche de territoire/couple : aucun territoire/couple trouvé.
- Augmentation des ressources alimentaires : un site de nourrissage a été approvisionné (Evisa).
- Mise en œuvre du PNA gypaète.

➤ **Falasorma-Marsulinu.**

Gypaète barbu

- Contrôle d'occupation de territoires : Bonifatu et Fangu sont occupés par des couples d'adultes.
- Suivi des deux couples en période de reproduction : dans le Fangu : il y a eu une ponte mais pas de jeune à l'envol. A Bonifatu, il n'y a pas eu de ponte donc pas de jeune à l'envol.
- Augmentation des ressources alimentaires : un site de nourrissage a été approvisionné (Bonifatu)
- Mise en œuvre du PNA gypaète et des DOCOB des ZPS « Cirque de Bonifatu » et "Haute vallée du Fangu".

Aigle royal

- Contrôle d'occupation d'un territoire : Bonifatu est occupé par un couple d'adulte.
- Suivi du couple en période de reproduction : un jeune à l'envol (Bonifatu).

Autour des palombes

- Contrôle d'occupation de deux territoires : aucun contact à Bonifatu. Fangu-Omita est occupé.
- Suivi en période de reproduction : aucun contact à Bonifatu et à Fangu-Omita.

➤ **Cruzinu- Dui Sorru**

Gypaète barbu

- Contrôle d'occupation de territoires : Guagnu est vacant.
- Augmentation des ressources alimentaires : Approvisionnement d'un site de nourrissage pour les gypaètes de passage (Guagnu).
- Mise en œuvre du PNA gypaète et du DOCOB de la ZPS "Haute vallée du Fiume Grosso".

Aigle royal

- Contrôle d'occupation de territoires : Guagnu est occupé par un couple d'adulte.

- Suivi du couple en période de reproduction : un jeune à l'envol (Guagnu).
- Mise en œuvre du DOCOB de la ZPS "Haute vallée du Fiume Grosso".

➤ **Niolu**

Gypaète barbu

- Contrôle d'occupation de deux territoires : Scala di Santa Regina est vacant. Popolasca abrite un couple d'adultes.
- Suivi du couple en période de reproduction : à Popolasca (commune de Castiglione), il n'y a pas eu de ponte, donc pas de jeune à l'envol.
- Augmentation des ressources alimentaires : trois sites de nourrissage ont été approvisionnés en fonction des conditions d'enneigement (Arinella – Scala – Lozzi).
- Renforcement de la population : le premier lâcher à Lozzi de deux gypaètes juvéniles d'origine captive (réseau EEP/VCF).
- Mise en œuvre du PNA gypaète et des DOCOB des ZPS «Haute Vallée d'Asco, forêt de Tartagine et aiguilles de Popolasca », "Scala di Santa Regina".

Aigle royal

- Contrôle d'occupation de trois territoires : Calasima, Scala di Santa Regina et Castirla sont occupés par des couples d'adulte.
- Suivi des trois couples en période de reproduction : deux jeunes à l'envol (Calasima et Scala di Santa Regina).
- Mise en œuvre du DOCOB de la ZPS "Scala di a Santa Regina".

Autour des Palombes

- Contrôle d'occupation de territoires : Melu est occupé par un couple. Aucun contact à Casamaccioli.
- Suivi des deux sites en période de reproduction : 0 jeune à l'envol (Melu).
- Un couple avec poussins au nid a été trouvé par l'ONF à plusieurs kilomètres des nids connus à Casamaccioli.
- Mise en œuvre du DOCOB de la ZPS "Chênaies et pinèdes de Corse".

➤ **Taravu Bastelica**

Aigle royal

- Contrôle d'occupation de deux territoires : Ocana est occupé par un couple.
- Suivi des deux couples en période de reproduction : 0 jeune à l'envol (Ocana).

2.2 LA GESTION DES ESPACES NATURELS

2.2.1 LA GESTION DES LACS DE MONTAGNE

Les lacs de montagne font partie des fleurons du territoire insulaire. Le SMPnrC s'est investi de manière pérenne dans la préservation de ces espaces et des milieux associés depuis sa création, à travers la présence de ses équipes sur le terrain.

Les agents ont effectué des tournées sur plusieurs des lacs, qui ne rentrent pas dans le protocole des sites bénéficiant d'une surveillance permanente durant la période estivale, afin de s'assurer qu'aucun problème majeur ne se posait sur ces espaces sensibles et notamment -Oriente, Bastani, Pozzi, Gorja, Capitello.

Compte tenu de leur situation, une vigilance accrue est accordée aux lacs de Creno, Melo et Nino.

➤ **Cruzinu- Dui Sorru**

Lac de Creno

Les différentes actions qui sont menées sur ce site s'inscrivent dans le cadre de l'animation du DOCOB Natura 200 « Lac de Creno » pour laquelle une convention a été signée avec l'Etat. Au-delà du soutien financier, le SM travaille en collaboration étroite avec les services de la DREAL de Corse pour la mise en œuvre du programme de mesures. Comme chaque année, la présence d'un écocarde et des agents du SMPNRC a permis de maintenir une veille continue durant l'été, de guider et conseiller les visiteurs, d'assurer la propreté autour du lac et d'écarter les quelques animaux domestiques indésirables susceptibles de causer des dégradations. Lors de la vérification des clôtures, il a pu être constaté que les fils avaient été défaits en quelques endroits. Les réparations ont été aussitôt effectuées. Par ailleurs, l'achèvement des travaux engagés en 2015 pour supprimer les pins présents sur les îlots et les abords du lac a mobilisé les agents pendant plusieurs jours.



Durant le premier trimestre, un important travail a été mené, en lien avec le prestataire retenu, afin de finaliser les supports destinés à la communication. A l'issue de cette étape, les panneaux ont été installés au niveau du parking de Croce Maio, du lac et à l'entrée du village d'Ortu. Les dépliants, édités en français, corse, italien et anglais ont commencé à être diffusés sur plusieurs points (lac, aire de stationnement, Casa di u Mele).

En fin de saison, un déplacement sur le site a été effectué avec les services de la DREAL pour faire le point in situ de l'avancement du programme et observer l'évolution des stations de Drosera.

➤ **Centru Corsica**

Lac du Melu.

Eu égard à la fréquentation particulièrement importante sur ce site en raison de sa situation et des possibilités d'accès, dès le début de la saison touristique une surveillance jusqu'à une heure tardive s'impose chaque jour sur cet espace où certains randonneurs tentent de s'installer pour un bivouac nocturne et où les accidents se produisent de manière récurrente. Les agents en charge du site sont demeurés sur place en permanence. Ainsi, ils ont pu canaliser la fréquentation, divulguer les messages en matière de protection de l'environnement et de sécurité et intervenir lorsque la situation l'exigeait.

Lac de Ninu.

Des visites ponctuelles ont été effectuées sur le site par les différents agents du service (chargées de mission eaux et milieux aquatiques – agents techniques) pour vérifier l'état du lacs et des abords, sensibiliser et informer le public.

2.2.2 LA GESTION ET L'ANIMATION DES SITES NATURA 2000

Dans le cadre d'une politique d'aménagement durable et de gestion maîtrisée des sites sur le territoire du parc régional, la chargée de mission « eau et milieux aquatiques », recrutée en juin 2015, a pour principales missions de poursuivre les démarches engagées dans le domaine de l'eau, à savoir :

- La mise en œuvre et le suivi de la démarche de Contrat de Rivière sur le Fangu.
- La mise en place et le suivi d'un programme de gestion des rivières sauvages de Corse.

A. Site NATURA 2000 « Rivière et Vallée du Fango »

La coordination et le suivi de la mise en œuvre des fiches actions du DOCOB engagée dans le cadre de la convention 2012-2015 s'est achevée en décembre. Il n'a pas été possible d'organiser un COPIL avant la fin de l'année 2015 pour présenter la synthèse des réalisations et faire le point sur le déroulement du programme de mesures. La réunion s'est tenue début 2016 suite à une réunion préparatoire par le bureau restreint au mois de novembre 2015,

L'exposé de l'animatrice a permis à l'ensemble des participants d'avoir une vision précise des projets portés par les différents acteurs sur le site N 2000 et d'être informés des éventuels blocages entravant leur mise en œuvre. Au-delà de son travail de coordination au niveau scientifique et technique, elle a mis en avant les actions sur lesquelles elle était plus particulièrement et directement impliquée :

Les espèces invasives : Deux espèces font l'objet d'une attention particulière à travers la mise en œuvre du programme de mesures.

La griffe de sorcière pour laquelle un contrat a été signé avec le propriétaire d'un terrain privé sur lequel elle se développait et qui a permis de faire procéder à son arrachage. Un contrôle régulier a été assuré en lien avec l'animatrice et le CBNC sur ce terrain ainsi que sur les zones traitées précédemment (territoire communal).

L'écrevisse de Louisiane dont l'évolution de la population constitue un des volets prioritaires du programme d'actions.

L'animatrice a coordonné et participé avec l'éco-garde du secteur et un agent de la commune de Galéria à la poursuite de l'étude sur cette espèce, du mois de mai au mois de juillet (pose de nasses pour les captures - marquages -recaptures). L'objectif est notamment d'avancer sur la connaissance de cette espèce (dynamique de la population, déplacements...) et sur l'impact que sa présence peut avoir sur le fonctionnement de l'écosystème.

Evaluation des incidences : L'animatrice a accompagné le maître d'œuvre en charge du projet de recyclerie à Galeria en lui communiquant toutes les éléments indispensables à la prise en compte des habitats et des espèces dans l'élaboration de son dossier.

Volet communication : Comme le prévoyait le plan de communication arrêté en 2014, la deuxième lettre d'information du site Natura 2000 a été rédigée et diffusée en septembre. Les articles ont porté sur les sujets suivants : rappel des dispositifs N.2000 et évaluation des incidences, les chiroptères dans la vallée du Fangu, les prairies sensibles et l'Armeria de Soleirol.

Sentier d'interprétation de la forêt à Piriù : La coordination de l'étude technique a été assurée par l'animatrice à travers de nombreux contacts auprès des partenaires (ONF, CTC, scientifiques, CAUE de Haute Corse..) afin d'accompagner le prestataire chargé de la réalisation de l'étude. Le document remis par le dernier a été présenté et examiné en COPIL restreint. Il a été validé après modifications. La maîtrise d'ouvrage du projet a été confiée au SIVOM « Ambiente di u Fangu » qui a engagé les démarches auprès des financeurs en vue d'obtenir les crédits pour l'ouverture et l'aménagement du circuit.

Recrutement d'un éco-garde : L'animatrice était chargée de ce dossier aussi bien pour le recrutement de l'agent que pour le suivi de son travail de surveillance et d'entretien du site, d'information et de sensibilisation des visiteurs pendant toute la durée du contrat (mai à septembre) et lors de ses interventions dans le cadre de l'étude sur l'écrevisse de Louisiane.

Un rapport sur son activité, les problèmes rencontrés avec des propositions pour modifier ou améliorer le fonctionnement du poste a été rédigé par l'éco-garde à la fin de la saison

Un compte-rendu détaillé a été rédigé par la chargée de mission DOCOB et transmis aux membres du COPIL.

Le financement de l'animation du **DOCOB** est apporté à hauteur de 80% par l'Etat/DDTM de Haute Corse.

2.2.3 LES MILIEUX AQUATIQUES

Dans le cadre d'une politique d'aménagement durable et de gestion maîtrisée des sites sur le territoire du parc régional, la chargée de mission eau et milieux aquatiques, recrutée en juin 2015, a pour principales missions de poursuivre les démarches engagées dans le domaine de l'eau, à savoir :

- La mise en œuvre et le suivi de la démarche de Contrat de Rivière sur le Fangu.
- La mise en place et le suivi d'un programme de gestion des rivières sauvages de Corse.

A. Mise en place et suivi de la démarche Contrat de rivière du Fangu

Approuvé en Comité de bassin de Corse, le 10 décembre 2012, le contrat de rivière s'articule autour de quatre objectifs :

- le partage de la ressource entre les différents usages (baignade, alimentation en eau potable et milieux) ;
- l'amélioration de la qualité de l'eau dans la zone intermédiaire permettant la satisfaction des différents usages et préservant les potentialités biologiques ;
- la préservation de la biodiversité ;
- la prise en compte du risque inondation dans la zone intermédiaire.

Les actions qui en découlent concernent différents domaines : la lutte contre la pollution, la gestion et protection des cours d'eaux et des différents milieux aquatiques, la gestion des risques liés aux crues, la gestion de la ressource (qualitative et quantitative), l'animation, sensibilisation et communication.

La chargée de mission, s'est investie dans la réalisation des missions suivantes :

- l'animation et le secrétariat technique et administratif du contrat de rivière
- la coordination et le suivi des actions du contrat de rivière

La réunion du comité de rivière du Fangu s'est tenue en début d'année 2016 à la casa marina à Galeria et a été l'occasion de dresser l'état d'avancement de chaque action du contrat de rivière et d'établir les perspectives pour la suite.

Les échanges ont eu lieu au fur et à mesure de la présentation et ont permis d'apporter des précisions sur différents points (Projection du tableau de bord du programme d'actions avec bilan annuel technique et financier et programmation de l'année N+1 - récapitulatif des interventions de l'animatrice depuis son recrutement en juin 2015 auprès des partenaires et des différents maîtres d'ouvrages : commune de Galeria, Commune de Manso, FFCPPAMA....).

Par la suite, un compte rendu a été transmis aux membres du comité de rivière du Fangu.

Une réunion technique a été organisée en février 2016 à la mairie de Manso. Son objectif premier étant de fonctionner en petit groupe de travail afin de pouvoir traiter plus précisément les problématiques liées à la mise en œuvre de certaines actions. La réunion portait sur les actions sous maîtrise d'ouvrage des communes de Galeria et Manso.

Tous les partenaires concernés par l'ordre du jour ont été invités par mail.

Le compte rendu de réunion a été rédigé et transmis aux membres du comité de rivière du Fangu.

Une réunion portant sur la mise en œuvre de l'action B2-1-1 concernant la réalisation des plans communaux de sauvegarde des communes de Galeria et Manso a été organisée le 11 Novembre 2016 à la mairie de Manso. L'ordre du jour était la présentation et la finalisation du PCS de Manso aux conseillers municipaux de la commune. Un relevé de décision de la réunion a été rédigé et envoyé à l'ensemble des participants.

La chargée de mission a également assuré la coordination et le suivi des actions du contrat, sous maîtrise d'ouvrage externe et sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte du PnrC. Toutes les actions inscrites dans le contrat de rivière ont fait l'objet, à travers le suivi annuel, d'échanges avec les partenaires chargés de leur réalisation afin d'établir un état des lieux et en faire la restitution lors de la réunion annuelle du comité de rivière. Ce suivi a également permis d'identifier les problématiques de mise en œuvre des actions et de rechercher les solutions adéquates. Un tableau de bord technique et financier est renseigné avec ces données.

Concernant les actions sous maîtrise d'ouvrage externe, certaines ont été bloquées par les difficultés rencontrées par les maîtres d'ouvrages à obtenir les financements ou à co-financer les projets : Programme de réduction des entrées d'eau claires parasites sur le réseau d'assainissement collectif de Galeria - Mise en conformité de la station d'épuration de Galeria et adaptation à la charge polluante entrante - Mise en place d'un système de collecte et de traitement des eaux usées du hameau de Montestremu.

Pour d'autres actions, les démarches préalables ont été lancées mais ne peuvent être mises en œuvre du fait du futur transfert de certaines compétences, notamment l'assainissement, des communes aux communautés de communes : Etudes et travaux de mise aux normes des dispositifs d'assainissement non collectif – Mise en place de sanitaires à proximité des zones de baignade fréquentées en période estivale.

Les difficultés liées à la réalisation du projet de « Création de deux réserves temporaires de pêche assorties d'un plan de gestion sur les ruisseaux de Rocce et Bocca Bianca » ont entraîné la décision d'annulation de cette action.

Plusieurs actions ont été lancées ou ont été finalisées : Elaboration des plans communaux de sauvegarde des communes de Manso et Galeria -Recherche de ressources de substitution à la prise en rivière de Cavichja pour l'AEP de Manso - Mobilisation et raccordement des forages de la commune de Manso- Déplacement et remplacement de compteurs particuliers sur Galeria.et Manso - Etude des potentialités d'exploitation du puits du Fangu pour l'alimentation de Galeria et actualisation de la DUP.

Les dossiers concernant le plan de communication du contrat de rivière et la réalisation d'une étude hydrobiologique du Fangu, sous maîtrise d'ouvrage du SM du PnrC, sont toujours en suspens. Une réponse définitive devra être apportée en 2017 sur le maintien ou le retrait de ces opérations.

Concernant la communication autour du contrat de rivière, la chargée de mission a effectué une présentation de ce dernier à des scolaires lors de la fête de la pêche qui s'est déroulée au barrage de Codole (Felicetu) en mai 2016.

B. Programme de gestion des rivières sauvages de Corse

Le label « Rivières Sauvages » est une reconnaissance du bon état de fonctionnement écologique d'un cours d'eau et une distinction importante pour assurer sa conservation et sa valorisation.

La démarche engagée en 2013 avec le fonds pour la conservation des rivières sauvages (FCRS) dans l'objectif de faire attribuer le label aux fleuves du Travu et du Fangu s'est poursuivie.

Créé en 2010, le FCRS a pour missions :

- l'attribution du label « Site Rivières Sauvages » aux cours d'eau préservés, avec plusieurs niveaux de label : 1, 2 ou 3 loutrons (niveau le plus haut).
- la création d'un réseau de rivières sauvages labélisées en France et en Europe.
- le développement de l'adhésion collective à la nécessité de préserver et valoriser les dernières rivières sauvages de France.

La chargée de mission s'est investie sur différentes missions :

✓ Lancement des audits AFNOR

Les programmes d'actions des deux fleuves et les dossiers AFNOR terminés, la procédure de labellisation a été lancée. Cette procédure, qui se traduit par la réalisation d'audits par l'AFNOR, a été présentée et validée en Assemblée Générale en début d'année 2016. En raison de restrictions budgétaires, la labellisation n'a pas pu aboutir en 2016.

De nombreuses solutions ont été recherchées, notamment le financement des audits par d'autres parties prenantes au programme ou par la recherche de partenaires privés, mais n'ont donné aucun résultat.

✓ Fonds privés ZILIA

Des échanges ont été réalisés avec le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages et ERN afin de clarifier la situation sur la convention entre le FCRS et Zilia. En effet, la convention, signée en janvier 2015, dans laquelle 50% des fonds versés par Zilia au FCRS devaient être réservés au financement des actions sur le territoire corse, n'a pas été honorée.

Un courriel proposant des solutions a été adressé à ERN, sans réponse. Une lettre a également été adressée aux membres du conseil d'administration du FCRS en décembre 2016 afin d'expliquer la situation et demander des réponses. De nombreux échanges entre la chargée de mission et l'animatrice du FCRS ont été réalisés afin de trouver des solutions pour le versement des sommes dues.

✓ Programmes d'actions

Dans le cadre des actions inscrites aux programmes d'actions « Rivières Sauvages », deux actions ont débuté :

La première concerne la définition d'une stratégie foncière sur les berges des deux cours d'eau. Pour cela, un stagiaire en Ecole de géomètre a réalisé son stage de fin d'étude d'une durée de 4 mois au SMPNRC, au sein du service Patrimoine Naturel.

La chargée de mission a encadré ce stagiaire et l'a aidé dans la réalisation de bases données sur le foncier (inventaire parcellaire des berges des fleuves).

La deuxième concerne la réalisation des pêches électriques sur les deux cours d'eau. Elle s'est déroulée le 8 Juillet 2016 dans le Travu. Celle du Fangu, prévue le 7 octobre 2016, a dû être annulée en raison d'une crue importante.

✓ Le TARAVU, candidat au label

La chargée de mission a pris connaissance de la candidature au label « Sites Rivières Sauvages » du fleuve TARAVU. Une étude du programme d'actions a été réalisée ainsi qu'une visite sur le terrain

(avec l'animatrice du FCRS et le CD2A, porteur du projet) afin d'évaluer les potentialités et problématiques du cours d'eau. La chargée de mission a également participé aux réunions en lien avec ce dossier.

La communication autour de ces labellisations de fleuves corses a été faite à travers la parution d'un article dans le supplément du corse matin « Settimana ».

De plus, un reportage sur cette thématique a été tourné dans le Fangu pour le magazine télévisé « Des Racines et des Ailes » et devrait être diffusé courant 2017.

2.2.4 SITES NATURELS ET PAYSAGES :

A. La Réserve MAB de la vallée du Fangu

Les phases d'informations et de concertation pour le projet MAB se sont traduites par de nombreuses réunions qui ont eu lieu dans le courant de l'année 2016 sur le territoire visé par l'extension de la RB :

La mise en place de la « Conférence des acteurs de la Façade maritime du PNRC » a abouti à la tenue d'une séance plénière le 13 février 2016 à Serriera en partenariat avec l'OEC et la DREAL.

Le 26 mars et le 30 avril 2016 les membres des groupes de travail issus de cette Conférence sont venus à Ota pour débattre des thématiques liées aux patrimoines et au cadre de vie.

Des réunions de présentation du projet ont été effectuées les 13 et 20 juillet à Partinello et à Cargèse.

L'ensemble des représentants des communes s'est entretenu sur le plan de gestion (ses axes et ses objectifs pour la Réserve MAB) au mois de novembre avec l'équipe chargée du dossier.

Les comptes rendus de ces réunions sont disponibles sur le site :

www.facademaritime.wordpress.com



Pour toutes ces réunions ainsi que la mise en place du site internet, l'animateur a bénéficié de l'appui de l'écodéveloppeur (M. Zanettacci), de l'animateur du secteur Porto (N. Robert) et de l'élu référent (JF Luciani).

Un premier projet a été soumis en juin 2016 au MAB-France à Paris.

La présentation du dossier d'extension n'étant programmée que pour le mois de septembre 2017, le Comité de Gestion n'a pas été réuni cette année.

Le conseil scientifique et de prospective conjoint du PNRC s'est réuni en janvier et en mai 2016.



Un atelier a été mis en place par l'animateur avec l'école de Galeria afin de faire découvrir aux enfants la RB sous tous ses aspects (espèces, géographie, jeu l'arbre à palabres, etc.).

Une présentation de la RB a également été effectuée en avril auprès du lycée MFR I.

Une sortie avec l'école de Galeria en forêt de Piriu, en partenariat avec les scientifiques et la Casa Marina, a permis aux scientifiques de faire un exposé sur la biologie des mésanges au cours de la visite du futur sentier pédagogique.

Une rencontre avec l'association Marinu Vivu a eu lieu fin août sur Galeria lors d'une journée organisée par cette association.

Atelier MAB avec l'école de Galeria

En juillet, les partenaires et acteurs concernés se sont rencontrés afin de faire un point sur le rôle de chacun dans le cadre de la gestion de la vallée durant la saison (SMPNRC-Natura2000-MAB-Mairies-Gendarmeries-Pompiers-SIVOM-Office du tourisme)



Comme les années précédentes, l'animateur a assuré en juillet et août l'encadrement des 2 saisonniers chargés de la gestion du parking de Ponte Vechju (accueil – vente des tickets – information et conseil aux visiteurs).

Le protocole de comptage des véhicules a été reconduit en partenariat avec l'animatrice N2000 et la chargée de mission contrat de rivière. Une moyenne de 305 véhicules en stationnement a été observée entre le 13/07 et le 31/08 (275 en 2015 et 298 en 2014 pour la même période)

La fréquentation de la vallée a été interdite durant 12 jours pendant la saison estivale en raison du risque incendie et les sentiers de randonnée fermés. Durant ce laps de temps, une sensibilisation importante des visiteurs a été indispensable.

Plusieurs demi-journées ont été consacrées à des opérations de nettoyage du territoire

L'animateur de la RB a encadré entre mars et août un stagiaire de l'université de Poitiers chargé de mettre en œuvre et de coordonner le protocole sur l'écrevisse de Louisiane.

Ce qui l'a conduit à intervenir à plusieurs reprises : participation, co-organisation de réunions de travail avec les partenaires engagés sur ce protocole, journées de terrain, réunions skype avec les référents du stagiaire, conseils dans le protocole et dans la rédaction du rapport de stage, aide à l'organisation d'une réunion publique le 31 août à la Casa Marina.

*Pêche à l'écrevisse dans
l'embouchure du Fangu*

Par ailleurs, l'animateur a participé aux travaux d'élaboration de la Charte du PNRC pour toute la partie relative à la RB et la mise en cohérence avec les différents dispositifs de protection de la façade maritime occidentale du PNRC.



De nombreuses autres réunions de travail ont mobilisé l'animateur : réunion/gestion du site Unesco –Comité consultatif de la RN de Scandola -réunions des COPIL Natura 2000, Rivières sauvages, contrat de rivière, PRMF, études hydrobiologique et Ecrevisse/Fangu, reconnaissance terrain pour le tournage de l'émission « Des racines et des ailes », participation au congrès annuel des sites français inscrits au Patrimoine Mondial (Ardèche – fin juin 2016)

Le volet communication de la RB a été développé aussi bien au niveau du MAB France qu'au niveau local :

Collaboration à la rédaction des lettres de la biosphère (mise en place de la Conférence des acteurs) et aide à la finalisation du dossier de presse des RB de France

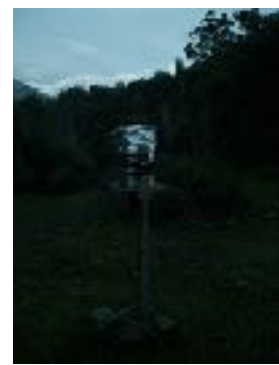
Compte Facebook (556 suivis au 31/12, 51 actus publiées en 2016 : actualités des RB, actions de la RB, études scientifiques, prévention, sensibilisation)

L'information des visiteurs et habitants a aussi été assurée ponctuellement lors des marchés de Galéria à travers la tenue d'un stand de la Réserve de biosphère (panneau de la Réserve, dépliants du site et dépliants Parc).

Marché de Galeria

La réédition des dépliants « Bienvenue dans la Réserve de biosphère » a été faite en fin d'année.

Comme chaque année, l'animateur s'est investi sur le volet développement des connaissances via sa collaboration à la réalisation des différentes études menées sur le territoire de la vallée :



- Recueil de données dans le cadre de la collaboration à la réalisation de l'étude *Somatochloraflavomaculata* (cordulie à tâches jaunes) menée par l'OEC- OCIC
- Recueil des prélèvements au titre de la participation à l'étude des apports atmosphériques dans la vallée du Fango menée par Marie-Dominique Loÿe Pilot (Chimie des pluies et des aérosols, évolution des apports en polluants métalliques et en poussières sahariennes)
 - Prélèvements des eaux de pluies dans le cadre de l'étude hydrogéologique menée par l'université de Corse. (Étude de la pluviométrie et du deutérium, tritium)
 - Participation aux prélèvements pour l'étude écrevisses (SM du PNR/ONEMA/CG2A).

Protocoles en place dans la RB : libellules, apports atmosphériques, et étude hydrogéologique

Tous les documents relatifs à la RB sont téléchargeables sur la plateforme SCRIBD.

L'Etat a apporté une aide forfaitaire de 8 000 euros pour le fonctionnement annuel de la Réserve.

2.2.5 LA RÉSERVE NATURELLE DE SCANDOLA

Le plan de gestion II de la réserve naturelle de Scandola est en cours de validation par la CTC et est valable pour une durée de 5 ans.

Rappelons que les objectifs principaux, en terme de conservation, retenus dans ce plan de gestion sont le maintien du bon état de conservation de la mosaïque d'habitats marins et terrestres de la réserve et la préservation et la croissance (dans le cas où l'effectif naturel n'est pas atteint) des populations des espèces à forte valeur patrimoniale et emblématiques. Cet objectif peut paraître plutôt défensif, cependant les pressions anthropiques croissantes, sur cet espace réduit, oblige à considérer qu'obtenir le maintien du haut niveau de naturalité de cette zone constitue, en soi, une performance singulièrement difficile.

En plus de cet enjeu, viennent se greffer un enjeu de connaissance, qui consiste à faire de la réserve un observatoire des changements globaux. Ainsi, que des enjeux pédagogiques et socioculturels comme changer la manière avec laquelle les visiteurs abordent cet espace, une meilleure gestion des flux de la fréquentation touristique et favoriser un accueil des visiteurs en développant des outils pédagogiques de qualité hors site.

A partir de ces enjeux, 13 objectifs à long terme ont été définis :

- ◆ Conserver la diversité des milieux et des habitats
- ◆ Maintenir la diversité des espèces
- ◆ Conserver la qualité du milieu
- ◆ Conserver le patrimoine historique
- ◆ Gérer et encadrer les activités humaines en mer
- ◆ Conforter la réserve dans son rôle de pôle de recherche international et d'observatoire des changements globaux
- ◆ Étudier l'impact socio-économique de la réserve dans le contexte local et insulaire
- ◆ Affirmer son rôle de zone d'expérimentation et transférer des mesures de gestion vers d'autres espaces en Méditerranée
- ◆ Favoriser l'accueil guidé du public hors réserve
- ◆ Développer la communication vers des publics cible
- ◆ Assurer la pérennité financière et administrative de la réserve
- ◆ Assurer la formation, la promotion, la sécurité et l'installation du personnel
- ◆ Mettre en œuvre une démarche de développement durable au sein de la réserve et en faire une vitrine en matière d'écoresponsabilité

Le présent rapport fait état des actions entreprises et réalisées en 2016 suivant les objectifs énoncés dans le plan 2 de gestion de la réserve naturelle de Scandola.

A. Suivi des populations patrimoniales (objectif A II.1)

1. Le balbuzard pêcheur :

Pour la saison de reproduction 2016, il est important de noter les faits suivants : Il y a eu cette année **24 couples reproducteurs** sur l'ensemble de la façade maritime, sur ces 24 couples : **11** ont eu des jeunes à l'envol. Le nombre de jeune élevé est de **13** cette année sur l'ensemble de la Corse.

Si l'on zoom sur la population de la réserve le constat est sans appel, cette année aucun jeune n'a réussi à atteindre l'envol sur les 5 couples reproducteurs présents en début de saison. Les données sont récapitulées dans le tableau ci-dessous.

2. Le goéland d'Audouin :

En 2016, le site de Gradelle a été utilisé comme site de reproduction par la petite colonie de goéland d'Audouin. L'équipe de la réserve a effectué quatre passages entre le 25 avril et le 23 juin. Le cycle de reproduction a été suivi et les chiffres suivants ont été relevés : 16 poussins ont été comptés au maximum et 7 poussins ont été élevés avec succès jusqu'à l'envol.

C'est la première fois depuis 2011 qu'il y a un succès reproducteur sur ce site.

3. Le grand dauphin :

Le suivi par photo-identification de la population de grand dauphin a été mis en place depuis 2 ans sur le secteur, en partenariat avec un autre agent du parc. Nous devrions bientôt être équipé de notre propre matériel (appareil photo et tablette) afin de pouvoir exécuter ce suivi de manière plus régulière. Au cours de l'année 2016, nous n'avons pu concrétiser qu'une seule sortie à la journée sur ce suivi. Les conditions de mer étaient difficiles ce jour-là, ce qui ne nous a pas permis d'observer les animaux dans de bonnes conditions. Cependant, ils ont bien occupé la zone (cf. objectif B-I.1 synthèse sur les données naturalistes) et, en 2017, nous essayerons d'intensifier nos efforts d'observation.

B. Suivi et prolifération des espèces invasives (objectif A-II.3)

veille écologique sur les espèces envahissantes : Cette année deux nouvelles espèces invasives, une terrestre et une marine, ont été détectées sur le territoire de la réserve. La présence d'***Opuntia ficus-indica*** (figuier de barbarie) se cantonne à la partie sud de la réserve (cf. carte n°1), le long des parois et des falaises entre le littoral et les parties sommitales. Ceci va compliquer le travail d'élimination de cette espèce. Il ne pourra être effectué, qu'en collaboration avec les agents du service montagne, si les conditions de sécurité le permettent. Il faut cependant veiller à ce que l'extension de cette espèce se limite à ce secteur, si nous ne pouvons pas éliminer l'intégralité des pieds déjà présents sur la réserve.

La deuxième espèce détectée est une algue invasive bien connue, la *Caulerpa racemosa*, qui progresse depuis le nord ces dernières années. Cette algue forme des treillis et des tapis qui étouffent les autres organismes fixés et a des conséquences écologiques désastreuses, en provoquant notamment une uniformisation du milieu. Sa présence a été découverte, en pleine réserve intégrale, dans la passe de Palazzu par l'équipe de la réserve le 19 octobre. L'étendue de la colonisation est estimée entre 200 et 300 m². Cette première observation a été suivie d'une seconde faite par un pêcheur professionnel, qui avait calé ses filets, dans la baie de l'Elbu au niveau des failles, le 23 octobre.

Il va donc falloir prendre des mesures pour voir si d'autres zones sont affectées et suivre avec attention l'évolution de la colonisation de la partie intégrale de la réserve par cette algue.



photo du 23 octobre 2016 de l'échantillon remonté dans le filet de pêche

Enfin cette année comme en 2015, les espèces d'algues allogènes ont pu jouir de conditions climatiques favorables et se sont bien développées. En témoigne l'abondante présence d'algues filamenteuses qui a recouvert les fonds entre -12m et -28m, ce qui aura une grosse incidence sur les écosystèmes marins se développant cette bathymétrie. La couverture a atteint plus d'un mètre d'épaisseur et sa très forte opacité forme une barrière infranchissable aux rayons du soleil empêchant le processus de photosynthèse vital pour les espèces remarquables présentes à cette profondeur.



C. Limitation des pollutions (objectif A-III.1)

A deux reprises les moyens nautiques de la réserve ont été mobilisés pour repérer une éventuelle pollution aux hydrocarbures dans le golfe de Galeria. La première fois suite à l'attentat contre un bateau de pêche dans le port de Galeria (évaluation de la nappe) et la seconde suite à la découverte de boulettes de mazout sur la plage de la Ricinicia. Les vérifications en mer n'ont rien donné dans ce cas-là.

Les opérations de nettoyage des plages de Gattaghja et de L'Elbu ont été réalisées en amont et pendant la saison estivale. Un des deux agents, durant la tournée matinale, est débarqué et ramasse les macro-déchets sur la plage et l'arrière plage. Cette intervention a été menée 4 fois. De même, pendant les tournées de surveillance, les agents se sont attachés à ramasser les plastiques et autres macro-déchets

dérivants. Il est à noter, cependant, que la pollution par des macro-déchets est assez faible dans le périmètre de la réserve en comparaison d'autres zones le long du littoral corse (comm. perso. F. Galgani ifremer).

Photo du ramassage de la plage et de l'arrière plage de l'Elbu



D. Réduction des flux touristiques (objectif A-III.2)

La réserve a accueilli une étudiante en master II, qui a réalisé un stage sur l'impact des nuisances causées par l'activité humaine sur le balbuzard pêcheur. Le stage, s'intitulant « L'impact de la fréquentation touristique non maîtrisée sur la reproduction du balbuzard pêcheur », a permis de suivre une partie des échecs de reproduction en direct (nids de Palazzu et de l'Elbu). Selon les conclusions du rapport de sévères nuisances, occasionnées à l'encontre du balbuzard pêcheur ont pu être observées sur le terrain. [...] Il est donc impératif d'adopter rapidement les dispositions nécessaires face à ce taux élevé de fréquentation, en faisant une priorité de l'application des mesures de gestion adaptée à la survie de cette espèce. (Lartigue F., 2016). Elle rajoute également dans sa conclusion qu'alors, déclin du succès reproducteur pour cause de saturation du milieu ou aggravation des nuisances occasionnées par l'activité humaine ? En tout cas, ce qui est connu ne peut être ignoré. (Lartigue F., 2016).

E. Renforcement du respect de la réglementation (objectif A-V.1)

Pour la synthèse sur les données de surveillance se reporter à la partie Q.

F. Balisage (objectif A-V.3)

Le panneau qui signale l'entrée nord de la baie de l'Elbu a été changé.

G. Collaboration avec les autres organismes intervenant en mer (objectif A-V.3)

Nous avons réalisé à quatre reprises des tournées communes avec des personnels de l'ONCFS. Deux agents embarquent alors avec nous sur le bateau. Ce partenariat, bien qu'à renouveler, devra être amélioré dans le futur. En effet, l'efficacité n'est pas optimisée, car nous avons de ce fait, sur le bateau, quatre personnes là où deux suffisent. De plus les agents de l'ONCFS n'apportent pas de pouvoir de police supplémentaires aux compétences des agents assermentés de la réserve. L'opération deviendrait intéressante si l'on pouvait dédoubler les équipes ou sur des opérations coups de points.

De même, grâce à la signature d'une convention avec la gendarmerie (suite à une réunion avec le REP et la gendarmerie), des patrouilles diurnes et nocturnes communes avec les gendarmes de Galeria ont pu être organisées au cours de l'été. Cependant, ces opérations n'ont pas été effectuées de manière régulière, les gendarmes étant souvent appelés sur d'autres missions à Calvi. Si un tel partenariat est renouvelé à l'avenir, il faudra veiller à ce que la mise à disposition des agents soit un peu plus effective.

H. Inventaires naturalistes (objectif B-I.1)

Comme chaque année, lors des sorties en mer pour des missions de surveillance ou lors de missions spécifiques d'observation de la faune, les agents notent les espèces observées sur leur parcours. Ces données sont compulsées sous un tableau excel avec comme informations la date de l'observation, le nom de l'observateur, le nom scientifique de l'espèce, la position GPS, le nombre d'individu et l'activité observée.

Avifaune :

Il est important de noter que grâce à l'implication des agents de terrain, trois nouvelles espèces ont été identifiées sur le territoire de la réserve. Il s'agit d'oiseaux migrateurs : **la grande aigrette** (observée à deux reprises, 1 individu), **l'échasse blanche** (observée à une reprise, 1 individu) et **la sarcelle d'hiver** (observée à une reprise, 1 individu). Parmi les autres oiseaux migrateurs, nous avons notamment constaté le passage **d'aigrettes garzettes** (6 observations) dont un gros groupe de 4-45 individus en août, de **chevaliers guignettes** (6 observations dont une en groupe (4)) et de **hérons cendrés** (4 observations dont une fois en groupe (6)).

Au niveau de l'avifaune sédentaire, nous avons régulièrement vus sur le site le **goéland d'Audouin**. Cette espèce s'est reproduite dans le golfe de Porto cette année (6 jeunes à l'envol). Nous avons également observé à 14 reprises **l'aigle royal** dont 6 fois le couple ensemble, 1 couple **de grand corbeau**, 14 fois des **puffins cendrés** (la majorité du temps 1 individu isolé) et 26 fois les **puffins yelkouans**. Cette dernière espèce était moins présente sur site et en moins grand nombre que l'année précédente. En effet, nous avons observé à une seule reprise un rassemblement de 50 individus en activité de pêche, alors qu'en 2015 nous avons enregistré des groupes de plus de 150 individus et 8 observations avec des groupes de plus de 50 individus. Cette raréfaction peut peut-être s'expliquer par un déplacement de leur ressource alimentaire.

Ichtyofaune :



Les résultats sont ceux obtenus à partir des observations faites depuis la surface. Cette année nous avons pu voir en surface 2 raies mobulas, 4 poissons lunes, 2 poissons volants et 3 espadons (sauts hors de l'eau).

Mammifères marins et tortues :

Au cours de la saison nous avons observé à 13 reprises des **grands dauphins**, en général dans des groupes de 5-6 individus ou alors des individus isolés (4 fois). En revanche, nous n'avons pas pu réaliser de photo-identification, car nous n'avions pas le matériel nécessaire à bord. Ce travail de photo-identification nous permettrait de savoir si le groupe observé régulièrement sur la zone est stable et sédentaire. Un **cachalot** et un **rorqual commun** ont également été observés aux environs de la réserve.

Grâce aux relations que nous avons développées avec les autres socio-professionnels du secteur, il nous a été rapporté sur la zone la présence de **dauphin de Risso** (pas de photos mais identification facile) et par deux fois de tortues marines, très probablement des *Caretta*.

I. Connaissances biologiques (objectif B-I.3)

Premières données : il semblerait que pour certaines colonies de corail rouge le taux de mortalité atteindrait les 70 % dans la grotte de Palazzu.

N'ayant pas encore reçu l'étude à ce jour il est impossible de donner plus de précisions sur ce chapitre pour le moment.

J. réseaux internationaux et nationaux des études des changements globaux

(objectif B-I.7)

Les agents de la réserve relèvent tous les 6 mois la série de thermomètres installés sur Palazzu entre la surface et -40m et ont participé à des réunions et colloque à Corte sur le suivi des espèces invasives.

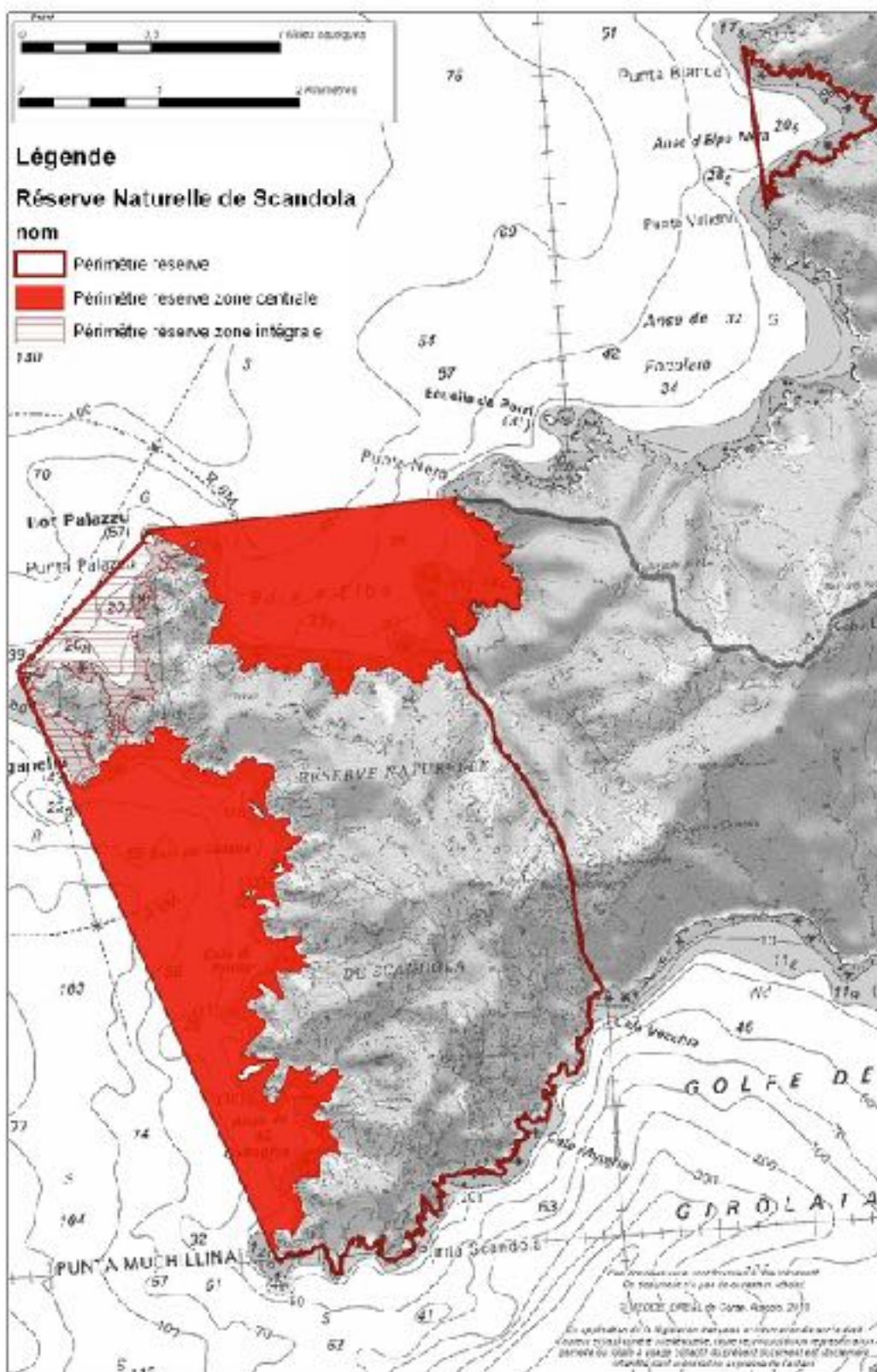
K. Suivi de fréquentation (objectif B-II.1)

Depuis 2015, un suivi du nombre de bateaux fréquentant les eaux de la réserve a été initié par l'équipe en charge de la gestion de la réserve. Ce suivi s'effectue en parallèle des missions de surveillance assurées par les agents de la réserve.

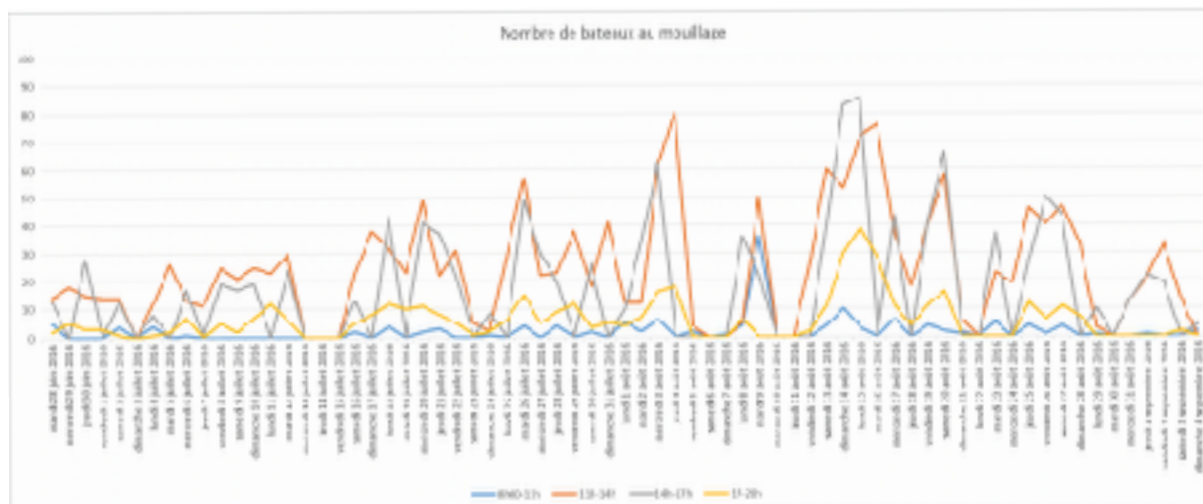
Méthodologie :

Le comptage s'effectue toutes les trois heures selon le découpage suivant : 8 : 00 – 11 : 00 ; 11 : 00 - 14 : 00 ; 14 :00 – 17 : 00 ; 17 : 00 – 20 :00. Pendant ces créneaux horaires les agents comptent toutes les embarcations, hors promenade en mer, au mouillage (ancre jetée) et au passage (en navigation dans le périmètre de la réserve).

Cette année, pour comptabiliser les navires au mouillage, la zone d'étude a été divisée en quatre secteurs, afin de définir les sites utilisés de manière préférentielle par les plaisanciers. Ils ont été nommés comme dans la carte ci-après.



Résultats:



Graphique n°1 représentant l'évolution journalière dénombre de bateaux au mouillage sur le périmètre de la RN de Scandola sur la période allant du 28 juin au 4 septembre 2016.

D'après le graphique on constate, à l'instar de l'année précédente, que la fréquentation du mois de juillet a été plutôt calme. Le maximum de bateau présent au mouillage simultanément sur la réserve est de 57 (le 26 juillet). Si on ajoute le passage le pic du mois de juillet se situe le même jour avec 93 bateaux comptabilisés.

Au mois d'août, comme l'année précédente, l'espace a vu sa fréquentation augmenter. Le seuil des 70 navires, présents au mouillage de manière simultanée, a été franchi pendant 4 jours. Le pic de la fréquentation se situe autour du 15 août (14-15-16) avec 3 des 4 jours du mois d'août où la fréquentation, sur les tranches horaires 11 : 00 – 17 : 00, est supérieure ou égale à 70 bateaux.

On peut également conclure, d'après le graphique, que le facteur météorologique est un élément clé dans la détermination du niveau de fréquentation de la réserve. Ainsi, dès que la mer est mauvaise ou très agitée la fréquentation devient nulle ou quasi nulle.

Enfin, si l'on compare les chiffres avec la saison estivale 2015, il est possible de noter un recul de la fréquentation globale du site. La barre des 70 navires au mouillage est atteinte 4 fois en 2016 contre 13 en 2015. De plus le maximum atteint est 86 bateaux au mouillage (le 15 août), alors qu'il était de 140 (le 13 août) l'année précédente.

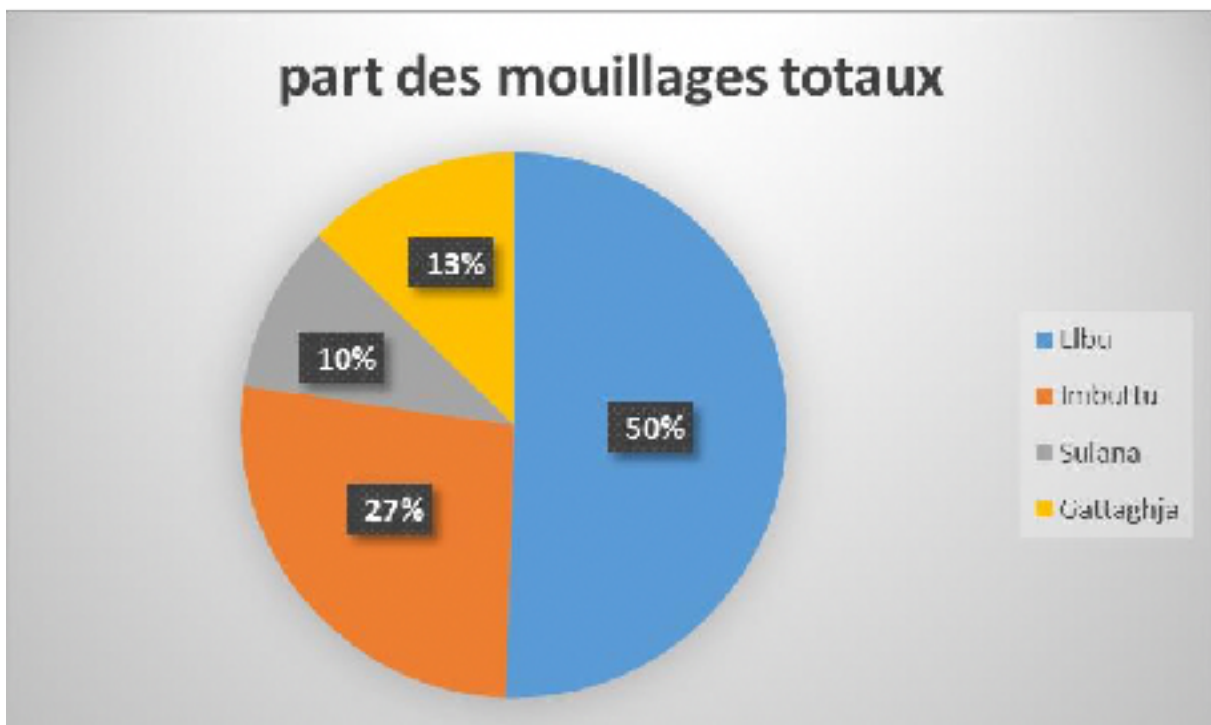
Cette saison, nous avons également pris en compte les bateaux au passage et le maximum a été atteint, les 14 et 15 août, avec 156 et 155 bateaux comptés lors de la même tournée de surveillance. On peut donc voir qu'il y a eu un recul de la fréquentation par rapport à l'été 2015.

Graphique n°2 représentant l'évolution journalière de la fréquentation par tranche horaire de trois heures, sur le périmètre de la réserve naturelle de Scandola entre le 28 juin et le 4 septembre 2016



Cette année, nous avons essayé de prendre en considération la localisation des mouillages, afin de définir les zones utilisées préférentiellement par les plaisanciers. D'après l'étude réalisée, les trois quarts des mouillages ont lieu dans la partie nord de la réserve : marina de l'Elbu (50%) et Imbuttu (27%). Les parties situées au sud, plus exposées aux vents de sud-ouest, représentent respectivement 10 et 13 % (cf. graphique n° 3).

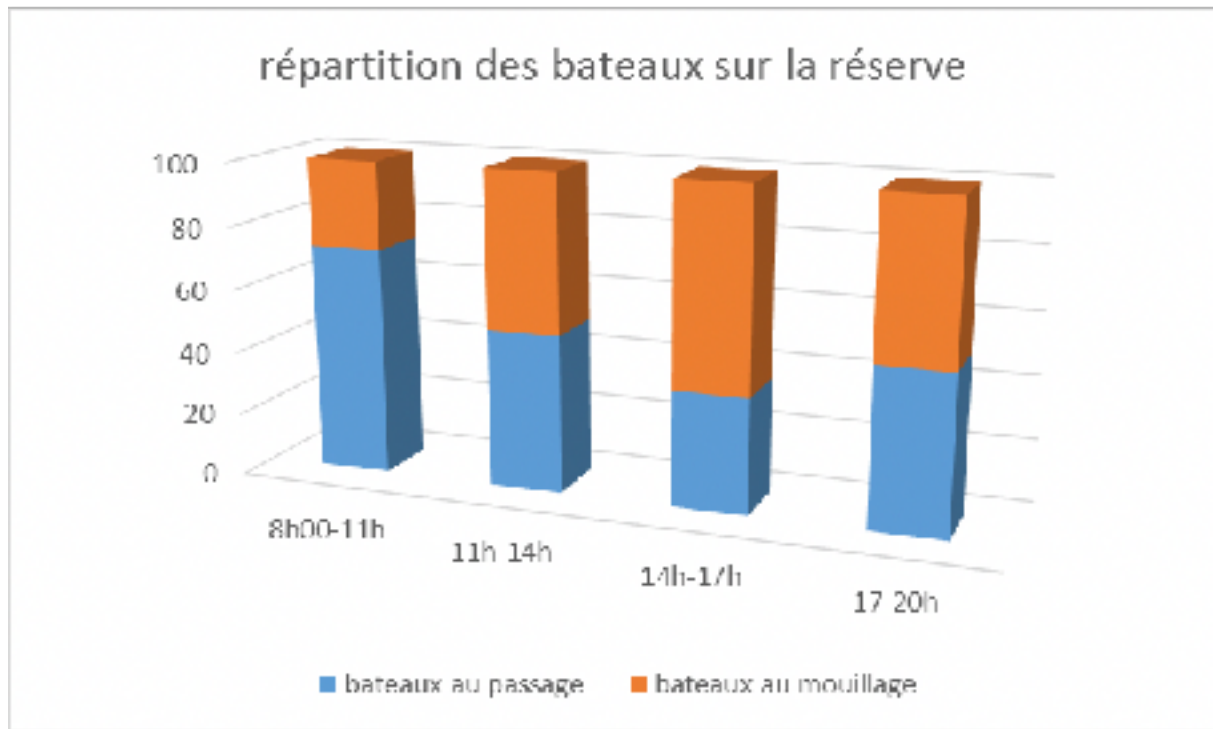
Graphique n°3 représentant les pourcentages des mouillages par zones d'étude



Si l'on s'intéresse à l'usage qu'il est fait de la réserve, en fonction du créneau horaire, on se rend compte que le matin les visiteurs ne restent que très peu stationnés et ont une activité plus de cabotage le long de la côte (72 %). Puis, sur les créneaux de l'après-midi on assiste à un rééquilibrage entre le mouillage et le passage, voir même une inversion des proportions sur le créneau 14 : 00 – 17 :00 (le

passage représente alors 36 % de la fréquentation globale de la réserve). De manière générale, les plaisanciers font une halte de quelques heures pour manger, se baigner ou se reposer, puis repartent. Ces observations confirment celles qui ont été faites l'année précédente.

Graphique n°4 représentant la répartition des bateaux (mouillage / passage) sur la réserve par tranche horaire



Discussions et évolutions possibles du protocole

Il est évident que ce protocole ne peut pas prendre en compte de manière exhaustive toutes les embarcations qui passent par la réserve (le comptage se faisant sur un passage nord-sud), mais il nous donne une tendance sur la fréquentation journalière de ce site, les zones préférentielles de mouillage et la répartition passages / mouillages. Nos données pourront être comparées à celles obtenues dans le cadre du programme Marittimo (GIREPAM en cours de lancement) et qui seront plus complètes. Cela nous permettra peut-être d'obtenir une corrélation et ainsi de définir à l'avenir, à partir d'extrapolation, le nombre de bateaux ayant fréquentés la réserve pendant la période estivale à moindre coût.

Afin de connaître un peu mieux la typologie des plaisanciers fréquentant la réserve, l'année prochaine nous allons sûrement mettre en place un comptage qui permettra de différencier les grosses unités, des petites. Il serait judicieux également d'envisager la création d'un questionnaire simple à destination des plaisanciers. Ce dernier nous renseignera sur les usages, le niveau de connaissance (réglementation et protection) des plaisanciers, ou encore sur la façon dont ils perçoivent l'espace.

L. Collaboration sur la Natura 2000 (objectif B-III.3)

Nous avons été sollicités à plusieurs reprises, par la chargée de mission de l'office de l'environnement de la Corse, dans le cadre de la rédaction du tome 1 de la zone Natura 2000 Calvi- Cargèse. Le travail a été effectué dans un souci de mise en cohérence des données afin d'établir le diagnostic le plus précis possible.

Nous avons également participé à deux réunions de travail Natura 2000 pour finaliser le document « Etats des lieux de la zone Calvi-Cargèse » et au COPIL Natura 2000 en mer sur le site Calvi- Cargèse qui a conduit à l'adoption du DOCOB sur la zone.

M. Collaboration avec les différents gestionnaires d'espaces naturels (objectif B-III.4)

Le conservateur de la réserve a été sollicité pour représenter la réserve naturelle dans deux réunions internationales. La première s'est déroulée dans le cadre du Marine World Heritage en Equateur (Galapagos) et la seconde sous l'égide de Medpan au Maroc. La réserve a, notamment, été citée en exemple pour sa biodiversité unique et sa zone de non prélèvement effective lors de la conférence des AMP du patrimoine mondial de l'Unesco. Lors du forum des AMP de Méditerranée, il a été décidé, via la « décision de Tanger », de fixer comme objectif de porter les zones intégrales protégées de 0,03 % à 2 % au cours des 10 prochaines années.

Il n'y a pas eu cette année d'intervention à effectuer dans le cadre du suivi des échouages ou de récupération de tortues marines (deux agents avec une carte verte valide).

N. Les supports de présentation du site (objectif C-I.2)

Pendant la saison estivale les agents en mission de surveillance embarquent avec eux la carte des protections de l'espace littoral et marin de Corse, ainsi que d'autres dépliants afférents à la réserve, qu'ils remettent aux plaisanciers en légères infractions (mouillage en zone intégrale, vitesse, débarquement) ou qui demandent des informations sur le site. Le fait d'avoir un document à proposer aux plaisanciers facilite grandement l'effort de sensibilisation et la réception du message. De plus, cela permet d'informer les plaisanciers en cabotage de l'existence des autres zones protégées.

O. Communication grand public (objectif C-II.2)

La valorisation du travail des agents de la réserve, la sensibilisation du grand public et la mise en place de relations facilitées avec les socio-professionnels peuvent se faire par le truchement de cette page facebook. Elle regroupe plus de 4 600 abonnés, dont de nombreux comptes de socio- professionnels opérant sur le secteur. Cet outil de communication a montré ses premiers effets bénéfiques, avec la mise en place de retour d'observation de mammifères marins sur la zone, ou la diffusion des plaquettes de présentation de la réserve. Il faut néanmoins continuer à peaufiner cet outil afin de le rendre encore plus performant. En effet, les gens sont en attente d'un site où ils pourront trouver des informations sur les actualités de la réserve et sur la réserve en elle-même (pas de site internet géré par nos services).

Le service éducation à l'environnement a participé à différentes manifestations comme la fête de la science où un atelier de sensibilisation sur le balbuzard a été mis en place. Le grand public a été également sensibilisé à Serriera lors de la conférence des acteurs de la façade maritime du parc ou encore à Lumiu via l'activité de caméra sous-marine (environ 150 personnes).



fête de la science à Corte



conférence façade maritime du pnrc à Serriera

Au cours de l'été, les équipes de TF1 sont venues tournée un reportage pour le 13h qui présentait la surveillance de Scandola et les missions des agents de terrain pendant la période estivale. Une équipe de Thalassa est également venue filmer sur la réserve.

P. Communication décideurs et institutionnels (objectif C-II.3)

Lors de cette année, la réserve naturelle a dû mener, en collaboration avec les élus et les services de la CTC, des réflexions sur deux projets importants, qui concernent en totalité la zone de l'espace protégé. Il s'agit de l'installation d'une vidéo-surveillance sur la réserve et de la prise d'un arrêté préfectoral par la DIRM, portant sur l'interdiction de navigation des navires de plus de 500 UMS sur le site du patrimoine mondial de l'Unesco. Plusieurs réunions ont donc été réalisées pour étudier la faisabilité du projet de vidéo-surveillance et sensibiliser les élus du bienfondé de ce projet. En ce qui concerne l'arrêté, il a fallu œuvrer de concert, avec les élus de la CTC, pour que l'arrêté soit finalement adopté au début 2017. C'est d'ailleurs un pas important dans le sens de la protection du site Unesco dans son ensemble.

L'équipe de la réserve a été mobilisée dans le cadre de la convention passée entre l'oec et l'école de la magistrature. Cette journée a consisté en une sensibilisation des magistrats, aux problèmes rencontrés sur site par les équipes de terrain dans le cadre de leur mission de police. L'après-midi a été consacré à une présentation de la nomenclature des préjudices écologiques par l'un de ses rédacteurs. Nous avons accueilli, quelques jours après, à nouveau deux magistrats locaux pour une présentation *in situ* de nos activités de surveillance.

Enfin, un représentant de la réserve est intervenu dans le cadre de la présentation de la charte du parc aux rapporteurs désignés pour rendre l'avis intermédiaire (Piana) et lors de la visite du nouveau président de la fédération des PNR (Corte).

Q Communication vers les scolaires via la Casa Marina et les universitaires (objectif C-II.4)

Cette année, nous avons été sollicités par le CREPS d'Ajaccio, afin de faire intervenir des agents de terrain sur le bateau en escale dans la réserve. Les agents effectuaient une présentation de la réserve, de son rôle et de ses missions. Cette opération a eu lieu 3 fois dans le courant du mois de juillet et a permis de sensibiliser une quarantaine d'enfants aux enjeux d'une réserve et aux métiers de garde gestionnaire d'une réserve naturelle.

Nous avons également organisé deux journées de présentation de la réserve (visite de terrain, discussions et présentation d'un film) pour des étudiants de Corte. Des jeunes de l'IUT et du master Gile ont été accueillis par notre service. Un agent de la réserve s'est également déplacé à deux reprises

à l'université Pascal Paoli de Corte, afin de dispenser des cours sur le PNRC, la biodiversité et le Natura 2000 à des étudiants en Master Gile (I et II).

Enfin, comme nous avons pu le voir précédemment (partie D), l'équipe en charge de la gestion de la réserve a accueilli en son sein une étudiante en master II pour travailler sur la problématique du balbuzard pêcheur.

En 2016, le service animation du pnrc a effectué 4 interventions en milieu scolaire qui portaient sur la thématique de la réserve ou des espèces marines (grand dauphin). Cela a permis de sensibiliser 142 élèves de primaire. A ce chiffre, il convient d'ajouter que la Casa Marina a accueilli 529 stagiaires en séjour à Galeria. Pendant les 129 journées de formation, les animateurs de la structure traitent de thématiques afférentes au milieu marin et littoral et à sa protection.

R. Suivi des actions amélioré (objectif D-I.3)

L'équipe en charge de la gestion de la réserve poursuit l'effort de mise en cohérence administrative des actions menées au quotidien pour la gestion de cet espace. Afin d'évoluer en toute sécurité tous les efforts sont faits pour synchroniser les démarches administratives et les actions sur le terrain. Ainsi, il n'est plus possible d'effectuer un travail sur le terrain, si nous n'avons pas eu toutes les autorisations préalables (capture d'espèce, pose de matériel, plongées à but scientifique). Ceci est un grand pas effectué pour la sécurisation de la structure et des intervenants extérieurs.

La réserve a également été désignée, au niveau national, comme site pilote pour le déploiement du logiciel GRENAT, qui vient se substituer à ARENA. Les premiers tests devraient avoir

lieu au premier semestre 2017. Ce logiciel d'agrégation de données de gestion permet, à l'équipe de gestion, à son autorité de classement et au réseau RNF, d'avoir une vision globale du fonctionnement de leur espace. C'est donc bénéfique que la réserve se positionne dès le déploiement de ce nouveau logiciel.

Au niveau du suivi des actions judiciaires, il y a encore beaucoup de travail à faire. Même si des premiers rapprochements ont eu lieu avec le parquet, le problème du stockage, de la gestion et de l'élimination des anciennes saisies reste un vrai problème. La réserve stocke un grand nombre de saisies, dont le jugement a été prononcé il y a plus de 10 ans. Certaines d'entre-elles (bateaux) sont très encombrantes ou ne sont plus en bon état de marche. De plus, suite au cambriolage qui s'est produit, il y a quelques années, les saisies ne sont plus classées. Il va donc falloir réfléchir à un moyen qui nous permettrait de repartir de zéro et d'éliminer de façon légale ces saisies obsolètes.

En ce qui concerne l'amélioration de la rédaction du bilan annuel d'activité, il a été décidé, cette année en réponse à la demande de l'oec, de revoir complètement la présentation du rapport et de le calquer sur les actions prévus au plan de gestion, comme c'est le cas sur les autres RNC.

Enfin concernant l'évaluation des moyens mis en œuvre pour l'effort de surveillance, la synthèse vous est présentée ci-dessous :

Comme chaque année un effort particulier a été consenti par les équipes de la réserve dans le but de couvrir une plage horaire de surveillance la plus large possible. Les équipes étaient opérationnelles 7j/7, entre le 27 juin et le 4 septembre, et présentes de façon systématique sur site entre 8 :00 et 20 : 00. En plus de ces sorties diurnes, étaient organisées régulièrement des plages de surveillance nocturne (tôt le matin ou après minuit) de quelques heures. Cette présence de nuit a permis aux agents du parc

de surveiller et de prévenir d'éventuels braconnages et de mieux suivre les pêcheurs professionnels dans leurs activités.

La surveillance a représenté **83 % du travail de l'équipe sur la période** (5 agents). Si on considère uniquement le travail des gardes techniciens, la surveillance passe alors à **90 % de leur activité**. Le temps consacré à la surveillance de jour a diminué de 12 % par rapport à 2015 (seulement 4 agents affectés à la surveillance de jour). Celui de nuit a, en revanche, augmenté à nouveau. Le taux de surveillance global de la réserve a augmenté de 4 %.

Du point de vue des procédures, cette saison a été plutôt calme. Les équipes de surveillance n'ont pas dressé de procès-verbaux sur l'ensemble de la saison. Des infractions plus minimes (débarquement à terre (47), mise de bout (15), utilisation de bouées (7), mouillage en réserve intégrale (5), débarquement de chien (5), tentative de pêche (7) ou de jet-ski(17)) ont été accompagnées d'un rappel à la loi. Cette année l'utilisation de drones a été détecté à trois reprises par les agents de la réserve. L'une des utilisations de drone c'est même soldée par un crash sur la partie terrestre de la réserve. Ces derniers étaient pilotés depuis des embarcations. Le contrôle de ce phénomène, en pleine expansion, devra être abordé lors de l'agrandissement de la réserve naturelle de Scandola.

S. Entretien courant et renouvellement matériel (objectif D-I.4)

Au niveau de la sécurisation des agents et des locaux de la réserve un réel effort a été consenti cette année avec l'installation rapide d'une cuve de stockage aérienne pour le supercarburant. Ceci nous a, à la fois, permis de supprimer le stockage de l'essence

en jerricane et de limiter le déplacement de matière dangereuse. L'essence est maintenant livrée directement par un transporteur agréé. Cependant, il faut poursuivre les efforts dans ce domaine, afin de rattraper le retard pris par la réserve sur l'évolution des normes de sécurité.

T. Compétences techniques du personnel (objectif D-II.1)

poursuite des formations des plongeurs

U Sécurité au travail (objectif D-II.3)

Une première approche de la sécurité au travail a eu lieu, lors du travail d'interview réalisé par une stagiaire RH auprès du service de la réserve. Nous avons pu, à cette occasion, discuter des différents risques liés aux activités de l'équipe de gestion du site. Cet effort devra se poursuivre dans un futur proche et se traduire au travers du DUER du pnrc.

Chapitre 3 : ATTRACTIVITE DES TERRITOIRES

Activité transversale, reconnu comme l'un des leviers du développement insulaire, le tourisme constitue un enjeu important pour le développement durable du territoire du Parc.

Occupant une place privilégiée au cœur de l'île, disposant d'un patrimoine naturel et culturel exceptionnel, d'une offre d'activités originale et diversifiée, le territoire du Parc est en effet un espace de loisirs et de découverte touristique très prisé.

Diverses actions ont été engagées par le syndicat mixte en 2016, contribuant au développement, à la promotion et à l'attractivité du territoire.

3.1 ELABORATION D'UNE STRATÉGIE DE TOURISME DURABLE

Le service tourisme participe à l'élaboration de la stratégie de tourisme durable du Parc.

Afin de formaliser l'objectif dans le nouveau projet de territoire du Parc, le service tourisme a participé aux différents travaux et réunions concernant la future charte.

Un travail de prospection et un état des lieux de la mission « tourisme » du Parc ont par ailleurs été effectués par le nouveau chef de service tourisme, qui a pris ses fonctions en juillet 2016, pour mieux appréhender les enjeux et définir les actions prioritaires à mener.

L'attractivité du territoire et le développement d'une politique touristique durable au sein du Parc dépendant également de la capacité à construire de véritables relations partenariales avec les différents acteurs, le syndicat mixte contribue également à la définition d'actions et des politiques stratégiques des autres partenaires:

- participation aux différentes réunions et commissions de l'Agence du Tourisme de la Corse ;
- participation à la politique d'information et de promotion des activités nature avec le Département de Corse du Sud dans le cadre du PDIPR ;
- Participation aux travaux menés dans le cadre du Comité de massif (*participation aux différentes réunions techniques, aide à la rédaction de CR des ateliers « des assises de la montagne »*)

Le service tourisme a par ailleurs participé à la rencontre « tourisme et territoires » consacrée à la réorganisation territoriale et ses incidences sur la restructuration des organismes de tourisme dans le cadre de la loi NOTRE, en partenariat avec la Fédération Régionale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative de Corse et l'Agence du Tourisme de la Corse.

Enfin, le service a participé au Séminaire « ruralités corse », organisé à Sartene en Octobre afin de connaître le dispositif de l'action publique nationale en faveur de la ruralité sur la période 2017-2020.

3.2 GITES D'ÉTAPES ET HÉBERGEMENT TOURISTIQUES

Suivi de la clientèle sur les grands itinéraires Mare a Mare et Mare e Monti.

Alta Rocca

Visite du sentier mare a mare sud (entre Porto Vecchio et Propriano) : visite de gîtes et discussion avec les gérants afin de mieux valoriser l'itinéraire.

3.3 LES REFUGES

En collaboration avec l'équipe randonnée/montagne, le service tourisme participe à la préparation de la saison et au suivi des prestations dans les refuges. Un agent du service contribue à la gestion des fournitures et équipements nécessaires, assure le lien avec les gardiens et participe à la réflexion sur l'évolution des modalités de gestion des refuges.

Le service gère par ailleurs les demandes et le suivi des ventes de nuitées en refuges par le biais d'une centrale de réservations (cf 3.4.3).

3.4 INFORMATION DU PUBLIC ET VALORISATION DES TERRITOIRES

3.4.1 DOCUMENTS D'INFORMATION

Dans le cadre de ses missions, le syndicat mixte participe à la politique d'information et de promotion du territoire. En 2016, eu égard aux moyens financiers restreints du service tourisme, ces actions ont dû être réduites. Par ailleurs, l'absence de vraie structure d'information et le déménagement des locaux d'Ajaccio ont limité l'accueil touristique. Toutefois, les demandes d'informations par téléphone et par mail, gérées et traitées à Ajaccio par 2 agents, restent fortes et on peut identifier les opérations de promotion suivantes :

A. Edition de dépliants, brochures du syndicat mixte

Refonte totale du dépliant « Sentiers Découverte en Corse », édité à 3000 exemplaires, diffusé aux aux points d'information et O.T du territoire.



B. Actions partenariales

Le syndicat mixte est engagé dans plusieurs partenariats afin de promouvoir le territoire du Parc. Avec l'ATC tout d'abord, il contribue à la réalisation des supports de communication de l'agence, notamment à l'actualisation des informations de son site internet.

Les actions de communication sont diversifiées et axées sur les sentiers hors GR, afin d'étaler les flux et de favoriser davantage les retombées économiques sur les territoires.

Dans le cadre d'un partenariat avec la Poste, un livret collector de 10 timbres a été créé en 2016 sur le thème du « Parc Naturel Régional de Corse ». Edité à 13000 exemplaires, ce collector est une occasion privilégiée pour le Parc de valoriser son territoire et son patrimoine car le timbre reste un vecteur de promotion important.

Le livret est disponible dans l'ensemble des bureaux de poste de Corse et sur le site internet de la poste, à l'adresse suivante: <https://boutique.laposte.fr/timbres/beaux-timbres-autocollants/collectors/collector-parc-naturel-regional-de-corse/p/2116307>



Enfin, dans le cadre d'un partenariat avec la Fondation CNP assurances, des défibrillateurs ont été installés dans l'ensemble des refuges du GR20. Une inauguration officielle du dispositif s'est tenue dans le refuge d'Ascu en juillet, en présence de la déléguée générale de la Fondation CNP assurances.

Alta Rocca

l'Alta



Diffusion du dépliant des Sentiers de Rocca.

Castagniccia

Diffusion du dépliant « Sentiers de Castagniccia ».

Centru di Corsica

Diffusion des plaquettes Centru di Corsica sur toute la région.

Dui Sevi Falasorma

Partenariat avec les OTSI Locaux (Carghjese, Porto,) pour la diffusion d'informations, de dépliants PNRC.

C. Salon, foires, évènementiel

Dans le cadre de son partenariat avec l'Agence du Tourisme, le Parc était présent au salon « destinations nature », qui s'est déroulé à Paris en mars 2016.

Ce salon a évolué ces dernières années, d'une opération de promotion de la randonnée pédestre vers un salon de pleine nature multidisciplinaire. Rendez-vous de tous les professionnels et acteurs du marché des activités de nature, lieu de rencontre des sportifs et des amoureux de la nature, ce salon permet de contribuer au développement, à la promotion et à l'attractivité du territoire du Parc. Il a accueilli plus de 71000 visiteurs en 2016.

Le Parc a également participé au séminaire sur le développement des relations économiques entre la Corse et la Sardaigne, organisé en octobre à Ajaccio, par la chambre de commerce et d'industrie de Corse du Sud.

Enfin, le service tourisme était présent à la foire d'Arbori en juillet et à la manifestation « festimonti », organisée à Carbuccia en septembre.

D. Articles dans la presse spécialisée

Participation à la rédaction ou à la mise à jour de différents guides : le Routard, le Petit Futé, Michelin, géoguide, lonelyplanet.....

Participation_ à la demande de l'agence du Tourisme_ à des reportages TV, d'origine française et étrangère.

E. Editions

Rédition et diffusion du topoguide « Corse entre mer et montagne



» (10000 exemplaires) en partenariat avec la FFRP.
Réédition du topoguide du GR 20 avec le nouveau découpage des étapes suite à l'accident sur l'étape entre Ascu et Tighjettu.

3.4.2 LA CENTRALE DE RÉSERVATION DES NUITÉES EN REFUGES

Le syndicat mixte gère depuis sept ans une centrale de réservation et de vente des nuitées en refuges situés sur le GR 20 et sur les grands itinéraires. Refondue en 2011, la centrale est parfaitement fiable financièrement et joue un rôle important quant à la maîtrise des flux et la canalisation de la clientèle. La gestion du suivi des réservations et la hotline sont assurés directement par un agent du service Tourisme, sous le contrôle de la régie pour ce qui relève de l'aspect financier. Les gardiens disposent sur place d'un système satellitaire qui permet au randonneur d'accéder à la centrale de réservation. En 2016, le total des nuitées encaissées par la centrale (*recettes nettes*), représente 531 658.4€, soit 80% des nuitées totales encaissées, qui constituent 686 798.89€, (*centrale et ventes directes des gardiens*).

Par rapport à l'année précédente, une baisse sensible de 20% est à déplorer sur l'ensemble des nuitées vendues. Cette diminution est principalement liée à l'incendie du refuge d'Asinau.

3.4.3 LA PHOTOTHÈQUE

La photothèque permet de préserver les archives photographiques du Parc. Un agent du service tourisme, est chargé de son exploitation et répond aux demandes de documentation, internes et externes (particuliers, associations, institutions..), pour leurs recherches d'images patrimoniales.

Pour préserver le fonds documentaire, la responsable de la photothèque a continué en 2016 l'important travail de numérisation des anciennes diapositives, la dématérialisation permettant de mieux conserver les images et d'assurer un meilleur archivage. Classées par thématiques (villages, flore, faune, savoir-faire, métiers du passé), plus de 15000 images ont été archivées en 2016.

Afin d'actualiser la photothèque par des images récentes, la gestionnaire procède également à de nouvelles prises de vue. Une réflexion est en cours afin de mieux centraliser les photos du syndicat mixte au sein de la photothèque et surtout de mieux les valoriser, grâce aux TIC.

Un partenariat avec l'Office de l'environnement avait été envisagé en 2016 dans le cadre de l'observatoire photographique des paysages mais le projet n'a pas encore abouti.

Chapitre 4 : LA RANDONNEE

Revitaliser l'espace rural par un développement durable

En matière de revitalisation de l'espace rural par un développement durable, le Syndicat mixte du PNRC est l'opérateur principal sur les grands itinéraires de randonnée et travaille en étroite collaboration avec les Départements en charge des PDIPR (notamment le Département de la Corse du Sud) sur les autres itinéraires. Le travail de terrain est assuré par les agents du service Montagne-randonnée (débroussaillage, signalétique, balisage, et travaux en régie). Cette année, l'étude sur la requalification des refuges du GR20, conduite par le cabinet Orma Architecture a été rendue, et propose un plan d'une quinzaine d'années avec pour objectif la réfection ou la restauration de l'ensemble des refuges sur le GR. Cette étude servira notamment de support pour mettre en place une nouvelle gouvernance sur le GR. Elle a été menée dans un esprit de reconquête, de sécurité et de confort des randonneurs, et de prise en compte totale de l'environnement avec un volet assainissement très approfondi, et en toile de fond, l'application et la promotion de la Charte européenne du tourisme durable auprès de l'ensemble des acteurs de la randonnée en Corse.

4-1 ELABORATION D'UNE STRATÉGIE DE TOURISME DURABLE

Une rencontre a eu lieu le 4 mars, entre les agents du service Montagne-Randonnée et le Président du Conseil Scientifique et de Prospective Conjoint pour évoquer l'ensemble des missions des agents, les difficultés rencontrées et les perspectives à moyen terme. Conscient de l'impact de la randonnée sur l'essor touristique, notamment à l'intérieur de l'île, une importante réflexion a été engagée sur la promotion qui doit être faite ou non autour du GR 20, et sur la notion de capacité de charge, de même que sur l'implication du Syndicat mixte du Parc au niveau des sentiers d'intérêt régional ou local (puisque ce sont désormais les Départements qui ont cette compétence).

4-1-1 LES SENTIERS À VOCATION TOURISTIQUE D'INTÉRÊT RÉGIONAL OU LOCAL

Création et/ou entretiens de sentiers

L'entretien des sentiers consiste de manière régulière, à débroussailler, tronçonner, baliser et améliorer les itinéraires. Cette mission, réalisée en régie, occupent les agents une grande partie de l'année. Ainsi, les équipes du service Montagne-Randonnée se chargent des itinéraires du GR 20, de ses bretelles d'accès, du Mare a Mare, du Mare e Monti, du sentier de la transhumance et du parcours d'Isula-Rossa à Corte.

Falasorma- Marsulinu :

- Débroussaillage de la vallée du Fangu ...
- Débroussaillage du parking du Fangu
- Entretien Mare e Monti :
- Débroussaillage et tronçonnage Bonifatu-Col de Bonassa, Tuarelli-Porto Vecchio, Bocca Rezza, Calenzana-Sambuccu, Galéria-Fangu
- Entretien GR 20
- Débroussaillage et balisage Calenzana-Arghioa, Carrozzu-Bonifatu, Bonifatu-Ortu di i Piabbu



Castagniccia

Entretien (débroussaillage et balisage) des boucles de Castagniccia, du Mare a Mare Nord

Centru di Corsica

Entretien (débroussaillage et balisage) du Mare a Mare Nord (Boziu) de Mazzola à Alando.

Entretien (débroussaillage et balisage) de la variante Mare a Mare Sermano-RN 200.

Coupe des pins dans la vallée du Tavignano, sur le Mare a Mare.

Dui Sevi, Due Sorru, Cruzzini

Alta-Rocca

Caccia-Guissani

Niolu
Gravona

Entretien de la RN 200 à Corte à la commune de Pastricciola.

Fium'Orbu
Taravu

4.2 LES REFUGES (ORTU DI U PIUBBU – CARROZZU – ASCU – TIGHETTU – CIOTTULU DI I MORI – MANGANU – PETRA PIANA – L'ONDA – CAPANELLE – PRATI – USCIOLU – ASINAU – PALIRI)

Une gestion régulière de tous les refuges du PNRC ceux des 13 GR 20 ainsi que les refuges de la Sega, Puscaghja...) est effectuée par les agents du service Montagne-Randonnée. Cela consiste à effectuer à la fois, l'entretien, l'hivernage, la désinsectisation, l'approvisionnement en gaz, bois de chauffage, produits divers..., ainsi que la gestion des nuitées (réservations, tickets...), et le suivi des gardiennages.

En saison, les caisses sont relevées tous les quinze jours dans chaque refuge par les agents.

4.2.1 LA DÉSINSECTISATION

Concernant la désinsectisation, une formation à la Casa Pastureccia de la plupart des agents du service Montagne-Randonnée, et des gardiens de refuges sur l'utilisation des produits phytosanitaires dans les refuges et la lutte contre les punaises de lit. Cette formation du 3 au 4 avril 2016 a donné lieu à un certificat certiphyto, qui donne l'habilitation pour utiliser certains produits dangereux.

Désinsectisation par les agents du Parc de l'ensemble des refuges le mardi 5 juillet 2016.



4.2.2 LE TRI SÉLECTIF

Toujours dans le cadre d'une prise en compte améliorée de l'environnement, les agents du service ont installé des containers de tri sélectif (achetés par la Communauté de Commune Calvi-Balagne) pour mener une expérience de tri dans les refuges d'Ortu di i Piubbu et de Carrozzu.

Construction d'un abri pour le tri sélectif dans les refuges d'Ortu di i Piubbu et de Carrozzu.





4.2.3 LES ÉCO COMPTEURS

Afin de connaître et de suivre la fréquentation des sentiers de randonnée qu'il gère, le PNRC a installé des éco compteurs. L'objectif est d'obtenir des informations précises, jour par jour, heure par heure, tout au long de l'année, sur les flux de promeneurs pour mieux répondre à leurs besoins. Depuis novembre 2016, plusieurs itinéraires en sont dotés. Deux éco compteurs à double sens ont été installés sur le GR20 (Arghioa et col de Laparo) et un éco compteur sens unique a été installé au départ du Mare à Monti Nord, entre Calenzana et la forêt de Bonifatu. Un éco compteur piéton/vélo/voiture sera également placé sur le Coscione. Ces petits boîtiers électroniques sont dissimulés sur les chemins et ils enregistrent chaque passage de piétons. Ils font l'objet d'une mise à la disposition temporaire par la DRJSCS au profit du PNRC. L'équipe montagne est en charge du suivi du dispositif.



4.2.4 DÉPOLLUTION DU SITE D'ASINAU

Le refuge d'Asinau a brûlé intégralement en mars 2016, ce qui a largement compromis la continuité de l'accueil sur le GR. En juillet, le Syndicat mixte a procédé à la dépollution du site pour une somme de 85 800 € et mis en place une tente d'une somme de 22 654 € pour pouvoir accueillir les randonneurs et le gardien.





4.2.5 MISSIONS ACCOMPLIES PAR L'ÉQUIPE MONTAGNE

GR 20

- Dés-équipement et dé-balisage du cirque de la Solitude

Débroussaillage du chemin de grande Randonnée



- Mission de régisseur des recettes sur les refuges

- Déneigement et entretien des refuges en période hivernale
- Entretien GR 20 nord et sud (débroussaillage et balisage)
- Installation du réseau informatique (paraboles, téléphones, ordinateur) dans l'ensemble des refuges du Parc
- Balisage du GR en rouge et blanc
- Pose de signalétique
- Equipement de passages techniques, passage de la Muvrella)...

Opération d'investissement (HT)

Rénovation de la toiture et des bardages latéraux de Petra-Piana : 39 204 € TTC





Rénovation de la toiture et travaux extérieurs du refuge d'Orto di i Piubbu (reprise maçonnerie sur l'ensemble des têtes de mur et fourniture et pose de portes et de fenêtres alu) : 65 248 € TTC



Réparation intérieure du refuge d'Asco suite aux actes de vandalisme perpétrés sur le refuge (faux-plafonds, portes et cloisons) : 5989 € TTC

Rénovation de la toiture et étanchéité de la terrasse du refuge d'Asco : 60 225 € TTC



Refuge de Ciottulu : travaux extérieurs, rénovation toiture et travaux en façade (1^{ère} situation) : 46 596 € TTC



4.2.6 HÉLIPORTAGES

Bilan des héliportages pour l'année 2016

Vendredi 17, samedi 18 et jeudi 30 juin, le PNRC a ravitaillé 32 bergeries situées pour la plupart dans son territoire. Le nombre d'estives desservies est comparable à celui des années précédentes.

Tous les bergers qui en ont formulé la demande ont pu bénéficier d'un ou deux héliportages.

Le nombre total de rotations effectuées durant ces trois journées (hors rotations supplémentaires privées) s'élève à 50, ce qui représente approximativement 45 tonnes de matériel et de fournitures transportées. Le nombre de rotations supplémentaires privées s'élève à 21, ce qui représente un total de 71 rotations sur deux jours.

Les agents ayant participé aux missions d'héliportage sont les suivants : Olivier Bonifacj, Antoine Albertini, Manu Aledo, Xavier Albertini, Michel Mariani et Pasquale Simeoni.

Le coût total de l'opération est légèrement supérieur à l'enveloppe allouée à ce projet et qui est de 20 000 € TTC.

	Nombre de bergeries desservies	Nombre de rotations Parc	Coût total (en € TTC)
Hélicoptages 2016	32	50	21278,4

Tableau 1 : Coût des hélicoptages pour l'année 2016

Points à améliorer l'année prochaine :

- Hélicoptages uniquement dans le territoire du Parc
- Financer uniquement la mise en place et non les rotations
- Alléger les plannings journaliers

1. Liste des bergers ayant bénéficié des hélicoptages

Mission du 17 juin 2016 :

Prénom	Nom	Bergerie	Rot. Parc	Rot. privés
Paule	Barazzoli	L'Onda	2	0
Jean Dominique	Franchi	L'Onda	2	0
Mimi	Costa	L'Onda	0	0
Pierre Thomas	Graziani	Tolla	1	0
Jean	Guili	Rotaghja	1	0
Antoine	Bernard	Ghjalghellu	0	0
Paul	Luciani	Ubuli	1	0
Robert	Graziani	Coda a u Pratu	2	0
Marcel	Cesari	E Spinarazia	1	0
Jean Baptiste	Corteggiani	U Felce	2	0
Antoine	Mariani	Timozzu	2	0
Jean-Marc	Albertini	Culletulle	1	0
Laurent	Zuccarelli	Cappellacce	2	0
François	Antonetti	Cappellacce	2	0
Jean	Citti	Capellacce	2	0

Jean	Leonetti	Pozzi restonica	0	0
Félix	Battesti	Grotelle	0	0
Pascal	Casanova	Alzu	2	0
Joseph	Sabiani	Alzu	2	0
Noel	Donati	Vacaghja	0	0
Jean Darius	Luciani	E Tramizzole	2	1
Noel	Gambini	Ghjalighellu	1	0
Jean	Simeoni	Becarellu	1	0
Ange-Marie	Castellani	Inzecche	2	0
Sébastien	Costa	Gradule	2	0

Mission du 18 juin 2016 :

Prénom	Nom	Bergerie	Rot. Parc	Rot. privés
Jean-François	Battistelli	Pozzi Bastellica	2	6
Jean-André	Santini	Velone Ornato	2	9
Georges	Grisanti	San Bartulu Parata	2	4
Stéphanie	Grisoni	Serafina	1	0
Jean-Pierre	Orenti		2	1
Christian	Colombani	Sebula	1	0
Pascal	Polidori	Sebula	2	0
Antoine	Colombani		1	0
François	Mercuri	Auina	1	0
Mickael	Battestini	Scafa	1	0
Antoine	Colombani	Scafa	1	0

Mission du 30 juin 2016 :

Prénom	Nom	Bergerie	Rot. Parc	Rot. privés
Nicolas	Maniccia	Stolli Vechji	1	0



*L'hélicoptère s'envole avec la charge pour l'acheminer vers un refuge ou une bergerie...
Antoine Albertini, tel un hercule, soulevant l'hélicoptère de Corséus*



Les charges viennent d'être accrochées...

Héliportages de début de saison (début juin) dans l'ensemble des refuges du Parc : gaz, produits d'entretien, paraboles, téléphones. Cela concerne les refuges suivants :
Héliportages de fin de saison et hivernage des refuges en octobre.

Alta Rocca

Refuge d'Asinau, commune de Quenza :





Refuge de Paliri, commune de Conca :

Caccia- Giussani

Refuge d'Ascu, commune d'Ascu :

Centru di Corsica

Refuge de la Sega, commune de Corti :

Refuge de l'Onda, commune de Vivariu :

Refuge de Petra-Piana, commune de Venacu :

Dui Sevi

Refuge de Puscaghja, commune d'Evisa, entretien

Due Sorru

Refuge de Manganu, commune d'Ortu :

Falasorma Marsulinu

Refuge d'Ortu di Piubbu, commune de Calenzana :

Refuge de Carozzu, commune de Calenzana :

Niolu

Refuge de l'Ercu, commune de Lozzi.

Refuge de Ciottulu, commune d'Albertacce : travaux de réfection de l'intérieur du refuge !





Refuge de Tighjettu, commune d'Albertacce :

Taravo

Refuge de Prati, commune de Palneca :

Refuge d'Usciolu, commune de Cuzzà :

Centrale de réservation GR20

La centrale de réservation est parfaitement opérationnelle et devient un réflexe chez un nombre important de randonneurs ; ceux-ci sont assurés de trouver leur place en refuge, et les gardiens qui proposent des repas peuvent prévoir en quantité suffisante en fonction du nombre de réservations.

4-3 PASSERELLES ET TRAVAUX EN RÉGIE

Réalisation en régie de la passerelle du **Russulinu**.

Antoine Albertini, Aledo Emmanuel, Mariani Michel, Albertini Joseph, Natali Cédric, Donati Jean-Luc, Albertini Xavier





Réalisation en régie de la passerelle de **Vizzavona**

Antoine Albertini, Aledo Emmanuel, Mariani Michel, Natali Cédric, Donati Jean-Luc, Albertini Xavier





4.4 INFORMATION DU PUBLIC ET PROMOTION DES TERRITOIRES

Castagniccia
Centru di Corsica
Dui Sevi, Due Sorru, Cruzzini
Alta-Rocca
Caccia-Guissani
Boziu
Niolu
Gravona, Bastelica, Bocognano
Fium'Orbu

4.5 SOUTIEN AUX BERGERS TRANSHUMANTS

Chaque année, le Parc naturel régional de Corse organise, planifie et supervise le ravitaillement par hélicoptère des bergers en estive. Il s'agit du transport de charges de première nécessité (aliment pour le bétail, matériel pour l'entretien des cabanes, outils, gaz...) et de produits alimentaires indispensables pour le maintien d'éleveurs en zone de montagne.

Les premières missions d'hélicoptages ont été mises en place dès 1975, ce qui coïncide avec la création du Parc quelques années plus tôt, en 1972. L'objectif était de relancer l'activité pastorale en estive dans une situation de grande fragilité. Face au succès de cette action, le Parc a décidé de pérenniser les hélicoptages afin de contribuer à redynamiser les territoires d'estives.

Une mission d'hélicoptage correspond à une ou plusieurs rotations sur une bergerie donnée à une date donnée. Afin de diminuer les coûts liés à la mise en place, plusieurs missions sont réalisées dans une même journée. Le matériel est transporté dans des big-bags et des filets par Corséus, la société retenue par le Parc pour ce service aux bergers et aux éleveurs. Chaque rotation permet de transporter environ 900 kg de matériel.

La réalisation de missions d'hélicoptage nécessite une bonne organisation pour éviter les pertes de temps. Ce sont les agents du service randonnée (Chef de service, adjoints ou chef d'équipes) qui sont chargés du contrôle des missions et d'assurer la bonne coordination de l'ensemble des opérations (établissement du planning, mobilisation des équipes sur le terrain, heures des rendez-vous, préparation et/ou contrôle des charges, précision des lieux de pose et de dépose des charges...).

En 2016, des critères d'éligibilités mis en place pour pouvoir bénéficier des hélicoptages sont les suivants :

- Présence d'un gardiennage permanent sur l'estive.
- Transport de charge de première nécessité.
- Etre situé dans une zone d'estive et ne pas être accessible par un véhicule.

Sur la base de ces critères et afin de rester dans l'enveloppe financière allouée à cette opération, le Parc a décidé de limiter à deux le nombre de rotations par bergerie. Des rotations supplémentaires peuvent être réalisées mais sont à la charge des bergers.

4.6 AIDE AUX AUTRES SERVICES DU PARC ET SOUTIEN AUX AUTRES PROJETS

Programme Cerfs : travaux sur les enclos de capture à Casanova, Moltifao, Casabianda.

Préparation des captures dans les enclos de Casabianda et Ania.

Lâchers : participation aux lâchers des 15, 18 et 31 mars à San Petru di Venacu et Ziccavo.

Récupération de l'œuf de Gypaète sur le site d'Asco (opération très délicate réussie avec succès)

Déménagement des anciens locaux d'Ajaccio vers les nouveaux avec les camions Parc.

Gardiennage du Lac du Melu

Vue du lac du Melu depuis...un névé.



Intervention avec des partenaires extérieurs

Poursuite de l'étroite collaboration de trois agents du service sur le programme Mouflon (commune d'Asco) et de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. Cela a nécessité la présence de l'équipe sur site pendant deux mois complets (Février, Mars). Capture et recaptures pour suivi sanitaire.

Mission avec l'Office de l'Environnement de la Corse sur les plantes endémiques à Bonifacio : descente en cordée en falaises

Mission avec météo France : estimation des risques d'avalanche (Asco)

Organisation des courses d'alpinisme sur Asco et Ghisoni.

Divers

Stage des agents de l'équipe montagne sur la sécurité en milieu hivernal à Briançon du 1^{er} au 5 février 2016.

Stage Certiphyto du 4 au 6 avril 2016

Stage sur la fabrication des murs en pierres sèches (murs de clôture et pavages)

Chapitre 5 : EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

Mieux faire connaître les richesses naturelles et culturelles aux différents publics est une des conditions d'une protection et d'un développement équilibré et maîtrisé.

5-1 EDUCATION À L'ENVIRONNEMENT EN MILIEU SCOLAIRE

Former et informer la jeunesse à la protection de l'environnement est une mission des Parcs et l'intervention en milieu scolaire, est au cœur du métier des animateurs au PNRC.

Le service Education à l'Environnement travaille sur des thèmes liés directement aux actions du Parc (Cerf de Corse, Gypaète barbu, Balbuzard pêcheur, montagne...) mais aussi sur des sujets sensibles tels que la fragilité des espèces (Grand dauphin, Mouflon de Corse, Mèrou, Sittelle de Corse, Truite macrostigma...), des espaces (lacs, réserves...) et tout ce qui touche au patrimoine culturel de la Corse (patrimoine bâti, histoire, gastronomie, savoir-faire ancestraux...).

Les animateurs interviennent dans tous les établissements du territoire, les programmes se font en partenariat avec les enseignants et sont adaptés à tous les niveaux de la maternelle au lycée.

La demande pour ces interventions va bien au-delà de son territoire, ce qui amène les animateurs à répondre à des sollicitations auprès d'écoles et d'organismes « hors parc ».

5.1.1 LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES « PNRC »

Alta Rocca

Ecoles de Quenza, Sta Lucia de Porti Vechju, Joseph Pietri et Marcellesi de Porti Vechju, Sta Lucia de Tallà
Collèges de Livia, Porti Vechju 1 et 2
Lycée de Porti Vechju

Castagniccia

Ecoles de La Porta, Piedicroce, Prunu, E Valle d'Alisgiani, Nucariu Pedicroce, Velone d'Ometu

Caccia Ghjunsani

Ecole d'Olmi capella
Collège de Moltifau

Centru di Corsica

Ecoles de Sandreschi, Porette, Prunette, St Jean de Corti, Riventosa, San Petru di Venacu, Vivariu
Collège et Lycée Pascal Paoli de Corti

Dui Sorru- Dui Sevi

Ecoles de Carghese, Ota-Portu, Piana Evisa

Falasorma-Marsulinu

Ecole de Calinzana, Galeria

Fium'Orbu

Ecoles de Prunelli di Fium'orbu, Pietrapola, Capanella-Morta, Sari di Solinzara
Collège et Lycée du Fium'Orbu

Gravona

Ecoles de Carbuccia, Tavera, Bucugnà, Ucciani

Niolu

Ecole de Calacuccia

Taravu

Ecoles de Cuzzà, Zicavu

5.1.2 LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES « HORS PNRC »

A. Ecoles maternelles et primaires

Aghione, Aiacciu (Candia, Mezzavia, Loretto, Salines VI, Sampiero), Aleria, Bastia (Denfendini, Modeste Venturi), Borgo-Marana, Biguglia, Campo Vallone, Casa Pieraggi, Castellare di Casinca, Cauro, Folelli, Furiani, Ghisonaccia, Lecci di Porti Vechju, Merusaglia, Mezzana, Miomu, Moriani, Morta, Petralba, Porticcio, Ponte Leccia, Querciolu, Ruppione, Sagone, San Giulianu, San Lorenzu, San Fiurenzu, San Martinu Di Lota, San Petru di Tenda, Sartè, Sotta, Sta Maria Sicchè, Tagliu Isulacciu, Travu, Valle di Mezzana, Velone, Ventiseri, Vensolasca, Vezzani, Vicu, Volpajola Les collèges

Sartè, Aiacciu (Arthur Giovoni, Laetitia), Biguglia, Montesoru, Sarrola (Baléone), Vicu, Bastia (St Joseph, Vinciguerra, Giraud), Purtichju, Porti Vechju, Saint Florent.

B. Les collèges

Sartè, Aiacciu (Arthur Giovoni, Padule), Biguglia, Montesoru, Vicu, Bastia (St Joseph, Giraud), Purtichju, Porti Vechju, Saint Florent,

Lycées : Bastia (Jeanne d'Arc et Jean Nicoli)

Lycées agricoles : Sartè et Borgu

LEP : Aiacciu (Finusellu)

EREA Aiacciu

5.1.3 LES PROGRAMMES SPÉCIFIQUES

****« A l'école de la mer » (programme financé par l'Office de l'Environnement de la Corse)***

Ecoles de : Solenzara - CE1-CE2-(22 enfants), Evisa -classe unique (13 enfants), Cozzano - PS à CE1-CE2 à CM (30 enfants), Cargèse - CM (15 enfants), Travu (CP à CE1 (48 enfants)

Soit 128 scolaires

****« Programme conservation de la Truite de Corse » en partenariat avec la Fédération de Corse pour la pêche et la protection du milieu aquatique***

Le service a poursuivi ses interventions en classe avec la malette pédagogique et le CD-rom élaborés pour le programme Life.

Interventions auprès des écoles de:

Vivario, Prunu, Morta, Pedicroce, Vico, Evisa, Cargèse, Sagone, P. Paoli Corte (Collège)

Soit 39 interventions en classe (191 scolaires) et 6 sorties terrain (82 scolaires).

Afin d'améliorer la préservation et la connaissance de l'espèce, le service a proposé un séjour de découverte sur la truite de Corse à la Casa di a natura. L'école de Morta a participé à ce séjour en juin 2016.



5.1.4 LES INTERVENTIONS DIVERSES

Animation "lagunes et étangs côtiers de Méditerranée" : sur le site de l'étang de Palu (commune de Serra di Fium'Orbu), parcours pédagogique autour de la presqu'île, observation de l'avifaune des zones humides et des activités sur les rives de l'étang ; **240 scolaires**

Visite du moulin de Bucugnà :

Découverte de la châtaigneraie et de l'activité castanéicole : accueil de **98 élèves** des écoles primaires de Loreto (Aiacciu) et Sagone.

« Du maquis à la dune » :

Sur plusieurs jours, accueil de 14 classes (**330 scolaires**) du Fium'Orbu et du Grand Bastia pour un rallye nature sur le site de Pinia.

***« Lagunes et étangs côtiers de Méditerranée » :** sur le site de l'étang de Palu (commune de Serra di Fium'Orbu), parcours pédagogique autour de la presqu'île, observation de l'avifaune des zones humides et des activités sur les rives de l'étang ; **210 scolaires**

***« U mulinu di l'Orsu » Bucugnà**

Découverte de la châtaigneraie, de l'activité castanéicole et visite du moulin : accueil d'enfants des écoles primaires de : Loretto (Aiacciu), Cauro, Porticcio, Volpaja, Valle di Mezzana, Candia(Aiacciu), Sampiero(Aiucchiu), ERA (Aiucchiu).

Soit 15 sorties (422 scolaires)



***« Du maquis à la dune »**

Sur plusieurs jours, **accueil de 178 scolaires** du Fium'Orbu et du Grand Bastia pour un rallye nature sur le site de Pinia.

***« Da u Pinu à u Piralzu »**

Sentier d'interprétation de la faune et de la flore de Solaro
Accueil de 90 scolaires

Ce projet porté par la commune de Solaro a fait l'objet d'un financement du GAL Sud Corse (CTC et Union Européenne programme Leader).



***Lâcher de Torymus**

Tous les animateurs ont suivi les formations organisées par les techniciens de la chambre d'agriculture, puis ceux des secteurs « à activité castanéicole » se sont engagés dans le programme de lutte contre le Cynips du châtaignier.

L'opération consiste à faire toute les semaines pendant un mois, « le suivi » d'un arbre dans une zone où l'on suspecte la présence du Cynips, puis d'engager les lâchers de Torymus (insecte prédateur du cynips).

5-2-1 Interventions auprès du jeune public

Tous les ans les animateurs participent à des manifestations nationales et régionales organisées par nos partenaires.

*** Trophées du développement durable**

Le service a renouvelé sa participation aux Trophées du Développement Durable organisés par le Conseil Général de Haute Corse. Ce concours, ouvert aux classes des écoles maternelles, primaires et collèges du département, consiste à produire une œuvre collective en rapport avec le développement durable. Tout au long de l'année scolaire, nous avons proposé 8 ateliers et 7 sorties sur le territoire. Cette opération représente pour le service **une vingtaine d'interventions et une quarantaine de sorties** (Musée archéologique du Niolu, sentier de découverte botanique Tavignanu, forêt du massif du San Petrone, sentier des arbres en Castagniccia et Casa Paoletti, forêt de Vizzavona et Casa di a natura, Réserve de Biosphère de la Vallée du Fangu, Pinia et Etang de Palu).

***La Mer en fête** organisée par le CPIE U Marinu :

-Atelier sur le grand dauphin de méditerranée et film sur le suivi de cette espèce à Ajaccio, à Bastia (350 scolaires)

...



***Vita Marina : colloque sur la biodiversité marine** organisé par le Lycée agricole de Sartène :

- exposition et atelier sur le grand dauphin (150 scolaires)
- journée grand public à Prupia : atelier grand dauphin de Méditerranée et projection d'un film sur le suivi de cette espèce.

***Cap Mer à Luri organisé par l'Office de l'environnement de la Corse**

-Atelier sur le grand dauphin (200 scolaires)

***Fête de la nature à Zonza**

-Atelier sur le cerf de Corse (80 scolaires) à Zonza



***Fête de la Science à : Corté, Bastia, Ajaccio, Casa di Roccapina** (manifestation organisée par le CPIE A Rinascita) :

- Atelier sur le cerf de Corse (grand public)
- Atelier sur le grand dauphin (grand public)
- Atelier sur le balbuzard pêcheur (125 scolaires)





***Festa di a nazione :**

Collège de Bonifacio : atelier/ exposition u cervu (30 scolaires)

Collège de Propriano : atelier/Exposition u cervu (96 scolaires)

Collège de Calvi : atelier grand dauphin (80 scolaires)

Collège Arthur Giovonni : atelier /exposition u cervu et u cursinu (125 scolaires)

Ecole primaire de Morta : accelli di Corsica (135 scolaires)

Ecole primaire de Ghisonaccia : animali salvatichi di Corsica(155 scolaires)

***A Girandola di a lingua corsa à Corti :** (manifestation organisée par le CPIE A Rinascita) :
- Ateliers : Mele di Corsica, U cursinu e U cervu di Corsu (200 scolaires)

***Festa di a lingua corsa au Parc Galea à Tagliu Isulacciu**

Atelier : Acelli di corsica (150 scolaires)

***Forum des Métiers/ journées d'information carrières :**

Ces forums permettent aux élèves de 4^{ème} et 3^{ème} de rencontrer des professionnels. Les animateurs du Parc sont sollicités pour présenter les différents métiers de l'Environnement.

Collèges : Jeanne d'Arc et saint Joseph(Bastia), Padules (Ajaccio)

Lycée agricole de Sartè- carrefour des métiers agricoles

Lycée Jeanne d'Arc

Participation au Séminaire milieu marin –organisé par la DREAL Corse à la station STARESO : retour d'expérience dans le cadre du programme de suivi du grand dauphin de méditerranée, présentation des actions de sensibilisation aux enjeux du milieu marin (programme d'animation « Casa marina »...) et organisation d'une soirée de projection « caméra sous marine ».

***Participation aux autres missions du PNRC**

Commission de la Façade maritime

Participation aux différents comités de pilotage en lien avec les projets sur la façade maritime du Parc : Natura 2000 en mer, gestion du bien Unesco, extension de la réserve de biosphère du Fangu.

Concernant ce dernier projet entièrement porté par le Parc, il s'agit d'organiser des concertations avec les acteurs du territoire, d'animer des groupe de travail ainsi que la rencontre et la discussion avec les élus locaux.

Pour améliorer la clarté du projet auprès des acteurs, tous les comptes rendus et documents facilitant la compréhension du projet ont été mis en ligne sur un site internet géré par le service.



Programme « Altore vivu »

Le rôle du service a été de suivre toutes les actions menées par les agents des services patrimoine et montagne en charge du projet de renforcement de la population de Gypaète barbu afin de réaliser des outils de sensibilisation, scolaire et grand public,

Les petits documentaires vidéo montrent le travail des agents pour assurer la sauvegarde de l'espèce. : le nourrissage, la surveillance des charniers pour l'identification des individus, la récupération des œufs au nid pour assurer la conservation de la génétique, la préparation du nid artificiel et de l'observatoire en vue de la réintroduction de jeunes gypaètes, la mise en place de balises de suivi GPS sur ces derniers.

Ces montages sont utilisés par les animateurs dans les écoles, disponibles sur la chaîne YouTube du Parc, ils peuvent être utilisés pour le grand public à l'occasion de manifestations.

5-2 LES CASE

5.2.1 CASA DI A NATURA

La structure a accueilli **1 903 personnes** :

- En séjours éducatifs : **613 scolaires**
- A la journée : **1 290 personnes**

5.2.2 CASA MARINA

La structure a accueilli **529 personnes** en séjour

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, et les animateurs sont également intervenus à l'école de Galeria dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires (3 interventions).

Participation au comité pédagogique du MAB Fangu

5-3 LA SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC

Le milieu scolaire n'est pas le seul domaine d'intervention des animateurs, afin de sensibiliser un plus grand nombre de personnes (habitants du territoire et visiteurs), ils participent à de nombreuses manifestations et foires rurales (sur le territoire et « hors parc »).

En fonction du site et de la demande, ils proposent des animations (expositions commentées, projections, débats, conférences, camera sous-marine etc.) et diffusent différents supports de sensibilisation (dépliants, brochures, affiches, marque page....).

Tout en mettant en avant les missions et actions du Parc, les sujets correspondent aux thèmes des manifestations.

***Découverte botanique**

A la demande de l'association « Un pas en arrière Deux pas en avant » (Erbajolo) un programme de découverte de la flore Corse a été proposé aux adhérents (4 sorties)

A la demande l'association pour les métiers de la montagne(Niolu), nous avons organisé **7 sorties** sur l'observation et l'identification des végétaux de la plaine à la montagne.

Alta Rocca

St Lucia di Tallà : Fiera di l'oliu novu

Auddè : Fiera d'Auddè, Fiera di u legnu

Castagniccia

Piedicroce : Fiera di Castagniccia

Caccia Ghjunsani

Olmi Cappella : Journée du bien être

Dui Sevi Dui Sorru Cruzinu

Renno: Foire de Renno

Falasorma-Marsulinu

Calenzana : Caméra sous-marine plage de Lumio

Fium'Orbu

Etang de Palu : Journées mondiales des zones humides

Gravona

Bucugnà : A Fiera di a castagna

Carbuccia : Festimonti

Niolu

Col de Verghju : les Hivernales

Participations Hors Parc

Arbori : Trail
Aregnu : Fiera di l'amandulu
Arghjusta : Journées européennes du patrimoine
Cambia : Cambia Treek
Carpinetu : Via romana
Filitosa : Fiera di u turisimu campagnolu
Focicchia : Journée internationale des forêts
Montemaggiore: Fiera di l'alivu
Ponte Leccia : Journée environnement
Ponte Novu : Fiera di a caccia e di a pesca
Vicu : Fiera di a natura

5.3.1 VITRINES DES SECTEURS ET MAISON À THÈME

Caccia-Ghjunsani

Village des Tortues

Durant la période d'ouverture au public (mi-mai à la mi septembre), le village des Tortues a accueilli environ **10 000 visiteurs** dont une dizaine de groupes (écoles, centre aérées...).

Castagniccia

Casa Paoletti- Centre de ressources patrimoniales de Castagniccia

Accueil de 4 classes primaires sur le sentier des arbres pour des visites d'une journée (163 scolaires) et collège Giraud-Bastia (24).

Soit un total : 187 scolaires

Cruzinu - Dui Sorru

Casa di u Mele à Murzu

Cette année, l'équipe d'animation de la Casa di u Mele a proposé différents ateliers (sentier de l'abeille, dégustation des miels, découvertes des plantes mellifères, atelier cuisine et un rallye nature autour du village) à une **centaine de scolaires** (Ecoles de : Loretto, Porticcio, Sari) ainsi qu'à 2 centres aérés (83 enfants).

L'ouverture au grand public, du mois d'avril à la fin septembre, a permis d'accueillir plus de **2 500 visiteurs** qui ont découvert le monde des abeilles, l'apiculture en Corse et ont dégusté les 6 miels de Corse (1 500 pots de miel ont été vendus sur place).

Les agents de la Casa di u mele ont participé à des évènements sur le secteur : Sorru in Musica (120 personnes), Fête de la St Laurent et Mele in festa.

A l'occasion de « Mele in festa », des interventions se sont déroulées dans la structure : une journée des apiculteurs, un atelier de cuisine et des visites guidées du sentier de l'abeille.

Chapitre 6 : DEVELOPPEMENT DURABLE

6.1 LA LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS, LES NUISANCES ET LES POINTS NOIRS PAYSAGERS

6.1.1 QUALITE DES EAUX

➤ Castagniccia

Sensibilisation des élus à la prise d'arrêtés municipaux limitant le développement de points noirs paysagers (dépôts sauvages, vhu).

➤ Falasorma-Marsulinu

Gestion du parking de Ponte Vecchju (Fangu)

Conformément aux axes d'intervention retenus lors des premières réunions consacrées aux problèmes posés par la fréquentation touristique lors de la période estivale, les arrêtés réglementant le stationnement et la circulation sur certaines parties de la voirie entre le 15 juin et 31 août ont été pris par le CG 2B. Parallèlement, le dispositif de parking payant a de nouveau été mis en place au niveau de Ponte Vecchju en juillet et août avec le recrutement de 2 saisonniers par le SMPNRC chargés de la gestion de cet espace, mais également de l'information et de la sensibilisation des visiteurs (fréquentation du parking en augmentation). Participation aux réunions dans le cadre de la mise en œuvre des mesures de gestion du parking.

➤ Dui sorru Cruzinu :

Accompagnement visite de sites chargé mission sur secteur Liamone.

Bassin versant du Travu, du Fangu et du Liamone.

Des démarches ont été entreprises par le chargé de mission Eaux et Milieux Aquatiques avec le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages afin d'intégrer le réseau «Rivières sauvages». Ce label est attribué aux cours d'eau présentant un très bon fonctionnement écologique et constituant des réservoirs de biodiversité.

Après visite des sites avec la responsable du Fonds de Conservation, le Travu et le Fangu ont été retenus pour présenter leur dossier de candidature afin de faire partie du réseau national

des bassins versants pilotes en vue de l'obtention du label. Le Liamone a dû être écarté car il ne remplissait pas l'ensemble des conditions indispensables pour rejoindre le réseau.

Contrat de rivière du Fangu

A l'issue de nombreuses années de concertation, la version définitive du dossier de candidature du contrat de rivière (tomes 1, 2 et 3) a été présentée au Comité de Bassin de Corse et a obtenu son agrément le 10 décembre 2012. La signature officielle du contrat de rivière du Fangu entre les différents partenaires doit intervenir en janvier 2014 (CTC, Agence de l'eau, CG2B, Communes....)

Les actions programmées et déjà engagées:

Suivi et pilotage du contrat, coordination et animation de la concertation entre les différents partenaires, actions de communication et de sensibilisation, accompagnement des maîtres d'ouvrages pour l'élaboration et le financement des dossiers, préparation des dossiers de demandes de subvention pour les opérations en maîtrise d'ouvrage **PNRC**. Au titre des projets sous maîtrise d'ouvrage directe du Syndicat Mixte, des dossiers en vue d'obtenir le financement d'une étude hydrobiologique sur le Fangu ainsi que pour la création d'outils de communication et de sensibilisation ont été élaborés et transmis aux financeurs.

Une partie du financement de l'animation est assurée par l'agence de l'eau Rhône méditerranée corse.

L'éco- développeur a participé depuis 2006 à toutes les réunions concernant l'élaboration, la finalisation et la validation des différentes actions du contrat de rivière ainsi qu'aux Copil présentant le bilan pour la période 2012/2015 et les actions à mener durant la période 2016/2018.

➤ Fium'Orbu

Le PNRC s'est rapproché du Fonds de Conservation Rivière Sauvage afin d'intégrer le Travu au projet de labellisation « Rivière Sauvage » comme rivière pilote. Cette action s'inscrit dans le cadre plus large d'une volonté politique de gérer la préservation environnementale du fleuve, et notamment les impacts des différents usages. La concertation des communes riveraines et organismes en charge de l'aménagement du territoire a été lancée dans le cadre de l'action IV.1. Élaboration du programme d'actions.

6.1.2 POINTS NOIRS PAYSAGERS

Veille de terrain assurée par les Eco Développeurs sur leurs secteurs et sensibilisation des élus aux différents points noirs paysagers constatés. Accompagnement technique sur la prise d'arrêtés municipaux.

6.2 LA PROTECTION ET LA GESTION DES PAYSAGES

Le PNRC via ses Eco développeurs a participé aux travaux d'élaboration du prochain **Plan de Protection des Forêts et Espace Naturels contre l'Incendie (PPFENI) 2013-2023**, ainsi qu'à l'élaboration et au suivi des études PLPI (*plan local de protection contre l'incendie*) et PRMF (*protection rapprochée d'un massif forestier*) qui maillent la Corse afin de limiter les incendies et leurs conséquences.

La Protection Rapprochée des Massifs Forestiers constitue une politique particulière sur des espaces forestiers remarquables, avec un double objectif : « environnement et sécurité ».

En matière de défense des personnes contre l'incendie, le PPFENI a conforté le PNRC comme un partenaire naturel de la démarche préventive, compte tenu de la signalétique incendie mise en place sur son territoire. Afin que la signalétique d'information et de prévention du public au risque incendie puisse être assurée sur l'ensemble des massifs pour la saison 2013-2014, le PNRC a réalisé en régie les interventions de réparations des panneaux, la confection de l'ensemble des panonceaux, l'achat et le remplacement de cadenas.

➤ Castagniccia

Veille et sensibilisation des élus sur la pratique des activités de loisirs motorisés sur le secteur. Un arrêté municipal élaboré durant l'année sur la commune de Nocario.

Suivi des Travaux avec CAUE2b sur village de Verdese pour réaménagement des lieux (place communales, fontaine...)

Séminaire environnement & paysages Suède / Università di Corsica

➤ Falasorma-Marsulinu

Réserve MAB Fangu

Participation de l'Eco développeur dans la procédure de renouvellement du label MAB a conduit à mettre en place une démarche participative. De nombreuses réunions ont ainsi été organisées sur le territoire avec les socio-professionnels et les habitants afin de connaître leurs attentes et noter les problèmes rencontrés (réunions publiques, réunions de la commission locale de la RB et ateliers).

Des actions de sensibilisation et des conférences ont également permis de faire participer la population aux activités et à la connaissance de la Réserve.

Les réunions du Comité de Gestion et du Comité Scientifique se sont tenues au mois de mai dans la commune de Manso. Les agents du Parc se sont déplacés sur le continent pour participer au groupe communication et au groupe pédagogie de la RB ainsi qu'à la rencontre annuelle des RB.

Le volet communication de la RB a été développé aussi bien au niveau du MAB France qu'au niveau local (*sites internet, Facebook, Scribd, édition de dépliants*).

Une partie du fonctionnement annuel de la Réserve est prise en charge par l'Etat à hauteur de 10 000 euros.

Dans le cadre de la RB du Fangu, l'éco développeur a mené les actions suivantes :

-participation aux réunions du groupe technique PRMF Fango pour la mise en œuvre des mesures de défense des personnes contre les incendies ou DPCI (aménagement de parkings, réglementation de la circulation et du stationnement sur la D351, information des visiteurs, panneaux incendie,.....) ou de défense des forêts contre les incendies (cuves DFCI, zones d'appui à la lutte et zones de débroussaillage, pistes, accès terrestres et aériens,.....).

-poursuite de l'instruction du dossier d'examen périodique, appelé également dossier de renouvellement du label de la RB Fangu, avec la procédure d'extension de la RB vers les 9 communes du golfe de Porto-Girolata : la remise du dossier à l'UNESCO prévue en 09/2016 est reportée en 09/2017 avec une présentation intermédiaire au Mab-France en 06/2017.

-participation aux différentes phases de concertation et de co-construction avec les élus, les acteurs locaux et les partenaires institutionnels concernés par le projet d'extension de la Réserve de Biosphère du Fango (12 communes) : réunions avec les élus, réunions publiques, ateliers de travail, conférence des acteurs de la façade maritime nord occidentale du PNRC notamment.

-mis en forme du document sur le bilan des actions de la RB 2003/2015 et sur les futures actions à engager sur le nouveau périmètre.

-participation aux diverses réunions concernées par le nouveau périmètre de la RB depuis Calenzana à Cargèse : Copil N.2000 Fango, Copil contrat de rivière du Fango, P.R.M.F. Fango, Copil N.2000 en mer Calvi-Cargèse, site UNESCO golfe de Porto-Girolata, C.S.P.C. du PNRC, réunions Charte Parc et Réserve de Biosphère.

-participation aux rencontres des RB de France dans les gorges du Gardon en novembre 2016.

➤ **Dui sorru-cruzinu**

Réunions concertation sur évolution CET de Vico.

➤ **Fium'Orbu**

Accueil de deux stagiaires en formation de paysagiste

Séminaire environnement & paysages Suède / Università di Corsica

6.3 LA CONSERVATION ET LA MISE EN VALEUR DU PATRIMLINE BÂTI

6.3.1 LE PETIT PATRIMOINE RURAL NON PROTÉGÉ

➤ Niolu

Transmission de renseignements concernant le petit patrimoine bâti à des étudiants du DU Patrimoine de Corte chargés de réaliser l'inventaire préliminaire du patrimoine bâti de la Corse sur la base de territoires pertinents en collaboration avec la CTC.

6.3.2 LA SAUVEGARDE ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL

➤ Castagniccia

Suite de la mise en place du Centre de ressources patrimoniales de la Castagniccia.

Étude de faisabilité et montage du projet d'un sentier du patrimoine sur la commune de Nocario déposé à l'OEC. Planche graphique réalisées par des étudiant en architecture.

Poursuite de la mise en place d'un groupe de travail sur le développement de 5 sentiers thématiques liés au patrimoine bâti menés conjointement avec la Communauté des communes de l'Orezza Ampugnani, le Syndicat d'initiative de Castagniccia et l'office de pôle touristique Castagniccia Mare e Monti.

Poursuite du projet de mise en valeur du couvent de Casabianca.

Poursuite du projet de développement d'un circuit de découverte au patrimoine architectural.

Veille sur les projets au sein des villages.

➤ Centru di Corsica

Le projet du sentier du Patrimoine des « trè paesi » de la micro-région ; Casanova, Poggio di Venacu et Riventosa, souhaité par les instances la Communauté de Commune, maitre d'ouvrage a été réalisé par l'Office de l'Environnement de la Corse. Ce projet auquel le Parc à a été associé dès sa conception via son Eco-développeur, est un exemple de réalisation conjointe et de partenariat qui fonctionne. Ce sentier, vecteur touristique, fondé sur le patrimoine rural bâti non protégé, proposé par l'Office de Tourisme du Centru di Corsica est appeler à se développer et permettre une diversification de l'offre en centre Corse.

➤ Fiumorbu

Élaboration d'un projet de mise en valeur de l'église Santo Pietro « Pievani de Sagri » sur la commune de Sari Solenzara.

Projet d'atlas architectural des villages

➤ **Niolu**

Comme pour le patrimoine rural non protégé, information et renseignements concernant le patrimoine architectural, la localisation d'éléments remarquables dans des zones aujourd'hui recouvertes de végétation de la microrégion aux étudiants du D.U Patrimoine de Corte chargés de réaliser l'inventaire préliminaire du patrimoine bâti de la Corse sur la base de territoire pertinent en collaboration avec la CTC.

➤ **Taravu-Bastelica**

Projet d'ouverture d'un sentier dans le cadre de la création d'un centre d'immersion linguistique. Dossier transmis à l'office de l'environnement pour une demande d'intégration aux sentiers du patrimoine. Étude de terrain réalisée par les techniciens OEC. Délibérations en cours.

6.3.3 LA MISE EN VALEUR DES SITES ARCHEOLOGIQUES

➤ **Alta Rocca**

Les journées du patrimoine

Participation aux journées du patrimoine dédiées au Moyen Âge se déroulent durant l'été. Cette opération connaît un succès populaire important : combats, spectacles, jeux, ateliers, démonstrations ont entraîné tout le village à l'époque des chevaliers et des gentes dames.

Une navette gratuite mise à disposition par la Communauté des Communes de l'Alta Rocca a permis de relier le village et les sites.

➤ **Castagniccia**

Projet de valorisation du patrimoine archéologique en Castagniccia

➤ **Dui Sevi**

Participation à la réunion de lancement d'une étude archéologique dans les Deux Sevi avec comme 1^{ère} zone d'étude les communes d'Osani - Partinello - Serriera

Participation aux réunions d'associations culturelles de Cargèse pour la préservation et la valorisation de sites, monuments et ouvrages du Patrimoine Cargésien
Mise en place de projets de valorisation et de développement touristique dans le cadre du partenariat OTSI Cargèse / PNR.

➤ **Falasorma-Marsulinu**

Projet sur le Falasorma en relation avec le Pr Weiss, concernant la préservation, la mise en valeur et la présentation au public de sites datant du néolithique ancien mais aussi de périodes plus récentes.

➤ **Niolu**

Musée d'Albertacce

Le musée archéologique du Niolu, « Lucien Acquaviva » est un exemple de développement local, fondé sur un patrimoine archéologique de grande valeur. Adossé à une association archéologique dynamique, et sous la houlette d'un docteur en archéologie, la réouverture au public et aux scolaires du dépôt musée archéologique d'Albertacce, il y a maintenant plus de 4 ans, s'est déroulée dans des conditions optimales de présentation des collections. Après la titularisation, il y a près de trois ans, d'un agent à plein temps, pour recherche, aide à la rédaction de publications et de manifestations et visite guidée pour les groupes de particuliers et les écoliers / lycéens, le musée Lucien Acquaviva a trouvé un rythme de croisière par une fréquentation relativement élevée eu égard au peu de moyens consacrés à la publicité qui lui est faite. Prévoir pour l'année à venir l'édition d'un site internet attractif et la réédition de brochures.

L'Eco-développeur du secteur assure conjointement avec l'anthropologue du Parc, l'administration, la mise en place annuelle et le suivi des actions menées dans la structure.

Le Musée est ouvert principalement de Mai à Octobre, avec possibilité de rendez-vous pour les scolaires ou les groupes constitués, tout le reste de l'année.

Outre la Gestion du dépôt-musée Lucien Acquaviva et de ses collections, le Parc aide et soutient financièrement l'association support du Musée: la Société Archéologique du Centre Corse et le conservateur du Musée pour ses fouilles et ses recherches.

Un projet de site internet de qualité, en 3D est programmé sous réserve d'obtention des financements.

Animation archéologique

L'Eco développeur a œuvré conjointement avec l'animateur du service d'éducation à l'environnement à la mise en place d'activités et à participer à la *Fête de la science* : visite

guidée du musée et du chantier de fouilles de e mezane à Sidossi pour l'association *Inseme Niolu*. Visite guidée du musée de l'abri sous roche Albertini du néolithique ancien et sortie sur le sentier archéologique " Capu Castellu" pour l'école de Calacuccia.

- Participation aux « Journées nationales de l'archéologie », organisées par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives) : visite guidée du musée et du site de Saravalle à Calacuccia en cours de fouille avec le conservateur du musée.

- Accueil de journalistes et de scientifiques au Musée archéologique du Niolu.

➤ **Taravu- Bastelica**

Signalétique archéologique :

- Montage du dossier et pose de panneaux directionnels indiquant les deux sites majeurs (statue menhir du Castaldu et table du pêché de Tasso). L'objectif étant de créer un parcours en boucle reliant les deux sites.

-Pose de panneaux sur site présentant les édifices.

6.4 LA VALORISATION DES VARIETES TRADITIONNELLES ET DES SAVOIRS

6.4.1 TOURNAGES ANTHROPOLOGIE CINÉMATOGRAPHIQUE

Cette activité a été réduite comme les deux années précédentes en raison de l'absence de montage. Nous avons adapté la collecte qui continue en mettant l'accent sur un recueil de mémoire sans intention immédiate de montage.

Niolu – Castagniccia – Centru di Corsica – Falasorma – Dui Sorru – Dui Sevi – Taravu – Fiumorbu – Alta Rocca – Sartinesu – Gravona

Réalisation achevée

Les Eco développeurs ont œuvré par secteur dans la recherche de personnalités pouvant diffuser leur savoir et ont ainsi pu informer le service ethnographique du PNRC.

6.4.2 PARTICIPATION À DES COMITÉS DE PILOTAGE

➤ **Taravu – Bastelica**

Centre d'interprétation des patrimoines dédié au porc et au loir de Cuzzà

Participation au conseil scientifique, préconisations, aide aux recherches et au suivi de cette opération.

➤ **Deux Sevi/Falasorma-Marsolinu**

Copil Natura 2000 Fango, contrat de rivière du Fango, Natura 2000 en mer Calvi-Cargèse

6.4.3 PARTICIPATION À DIVERSES RÉUNIONS DE TRAVAIL OU FORMATIONS

Réunions :

- Réunion de travail sur programmation d'animations dans le cadre de la Journée -Européenne Métiers de l'Art et sur manifestation de Canyoning.
- Participation aux réunions de travail et séminaires sur la forêt avec ODARC, CRPF et PEFC.
- Mise en place d'un bail commercial pour le maintien d'un ébéniste à la Casa Paoletti de Nocario.

➤ **Deux Sevi**

- participation aux réunions de travail concernant la transformation des POS en PLU des communes de Serriera, Osani, Ota-Porto, Cargèse
- participation au séminaire sur la rénovation énergétique des bâtiments organisé par l'ADEME et l'OEC au CNRS de Cargèse
- participation à une réunion d'information organisée à Cargèse sur la compétence Tourisme entre communes et communautés de communes dans le cadre de la loi Nôtre
- 4 réunions Charte PNR, 6 réunions service développement, 4 réunions A.G
- suivi et accompagnement de 2 dossiers ANAH sur Cargèse et d'un dossier à Osani sur la réhabilitation d'un bâtiment à usage d'accueil et d'hébergement touristique

➤ **Dui sorru Cruzinu :**

Réunion de travail Azzana sur projet AFP avec CTC et Chambre d'agriculture.

Réunion de travail communauté de communes du Liamone AFP.

Réunion de travail Moulin de Rezza.

6.4.4 DIVERS

Révision de la charte du Parc Naturel Régional de Corse :

Coordination de la révision de la Charte du PNR par Pauline Peraldi et Pascal Rinaldi-Dovio avec rédaction d'un avant-projet de Charte sur la base des concertations avec élus et institutionnels menées durant l'année. Mise en place de journées de présentation de l'avant-projet auprès des élus. Participations aux comités de pilotage CTC/ETAT et aux comités techniques de suivi de la Charte.

Séminaires d'étude :

- Participation aux commissions Urbanisme, paysage et Énergie à la FPNR à Paris.

Participation aux différents Groupes de travail sur Urbanisme, Paysage, Activités de nature, Patrimoine pour la mise à jour du Profil environnemental de la Corse.

Participation aux journées sur l'économie circulaire, la formation et le développement durable de l'AFPA et l'ADEC

➤ **Dui sorru Cruzinu :**

Accompagnement création entreprise découverte de l'espace randonnée guide diplômé.

Soutien administratif activité association sportive football.

Accompagnement création entreprise agroalimentaire Renno.

Réunion concertation Projet sentier « cavatellu » commune de Balogna.

➤ **Niolu :**

Participation au développement du Gypaète Barbu à Lozzi.

Réunion avec les élus du territoire et les scolaires pour favoriser la réussite de cette action menée par le service patrimoine. Obtention des délibérations nécessaires, réunions de concertation.

6.5 LA GESTION DE SITES A FORT INTERET PATRIMONIAL

➤ **Caccia-Ghjunsani**

Réserve d'Ascu

La commune d'Ascu envisage plusieurs projets de développement touristique sur le Haut-Asco. A ce titre, elle a commandé une étude de faisabilité technico-économique et d'impact environnemental des activités touristiques sur le projet de Réserve Naturelle au cabinet d'étude « Maîtres du rêve ». Plusieurs axes de développement sont proposés, dont deux relativement aisés à mettre en place, et deux autres beaucoup plus ambitieux et impactants :

- Une maison dédiée à la nature et à la montagne dans le bâtiment Bergelin inoccupé sur le parking du Stagnu.

- Une zone de loisirs et de divertissements (luge, petite glisse) sur environ 2 hectares au-dessus de l'hôtel « Le Chalet ».

- Une station de ski sur le haut plateau, avec remonte-pentes, télésièges...

- Un village de chalets sous la station, entre le pont et le Stagnu

Naturellement ces projets ont un impact fort sur le projet de Réserve Naturelle, et sur l'aire de préservation du Gypaète Barbu.

➤ **Castagniccia**

Suivi des actions menées dans le cadre de Natura 2000 :

- suivi des actions menées dans le cadre du Site Natura 2000 « Rivières, ruisseaux et châtaigneraie de Castagniccia» à Poghju- Marinacciu – Quercitellu – Ghjucatoġhju.
- suivi des actions menées dans le cadre du Site natura 2000 « Botrichyum simplex et châtaigneraie du Boziu » à Carchetu Brustico – Piubetta – Pianellu.

Journées spécifiques :

- Participation à la Journée OEC sur les sentiers du Patrimoine à Penta di Casinca.
- Programmation et réalisation conjointe avec l'OEC d'une visite de partenaires Européens sur la Castagniccia (découverte du patrimoine)

➤ **Fiumorbu**

Participation au comité de pilotage et suivi des DOCOB des sites Natura 2000 suivants :

- Rospa Sorba
- Fiumorbu
- Aiguilles de Bavella
- Rivière de la Solenzara
- Animation du Natura 2000 « Renosu »

Gestion des flux dans la vallée du Travu

Dans le cadre de la charte forestière du Fiumorbu, un travail collectif a été initié sur la régulation des flux dans la vallée du Travu (communes de Chisà et Ventiseri, cette dernière, hors périmètre du PNRC, ayant conventionné pour l'élaboration de la charte forestière). Le Travu est un fleuve préservé, dont le cours offre de nombreuses possibilités de loisirs plus ou moins sportifs. La route en cul-de-sac, permettant l'accès au village de Chisà, n'est pas adaptée à la circulation et au stationnement induit par ces pratiques de loisirs, et la surfréquentation augmente le nombre d'accidents nécessitant l'intervention des secours. Il s'agit donc de trouver des solutions concertées limitant et régulant les accès, dans l'intérêt des usagers et de la protection du site.

➤ **Falasorma-Marsulinu**

Réserve Man and Biosphère Vallée du Fangu

Comité de gestion et Comité scientifique :

Accueil dans le Fango du groupe de travail « forêt » par le PNRC en partenariat avec l'ONF, l'OEC, le Mab France. Après une journée consacrée aux visites de terrain (*laboratoire de Piriu, programme Mésanges, forêt territoriale du Fangu, transect Panaiotis*),information et

échange en salle sur les Trames de vieux bois , le partenariat ONF-Mab, les sites pilotes d'îlots de sénescence en forêts publiques et l'outil martéloscope.

Gestion des flux touristiques sur le CD 351 :

Participation de l'Eco développeur aux réunions de mise en place.

Renouvellement du label « Réserve de Biosphère » du Fangou et projet d'extension :

-Participation à 16 réunions avec les élus du périmètre de la RB

-Participation à 3 réunions de la Conférence des acteurs de la façade maritime N.O. du PNRC

-Participation à 4 réunions des groupes de travail de la Conférence des acteurs

Club des plus belles baies du monde.

Participation en 2016 aux instances du Club et à l'AG à Puerto Vallarta / état de Jalisco au Mexique avec promotion du golfe de Porto-Girolata (posters, dépliants, cartes postales du site UNESCO) et présentation des actions du PNRC sur sa façade maritime nord-occidentale (dépliants RN Scandola, film balbuzard pêcheur, RB Fangou, renouvellement de la charte du Parc, ...

Projet de classement des vallées d'Aitone et de Lonca

Les vallées d'Aitone et de Lonca constituent un patrimoine naturel de premier ordre dont la plus grande partie est inscrite depuis 1973 au titre de la loi de mai 1930. Ce site, emblématique de la montagne corse, connaît une fréquentation estivale importante. Il faut protéger et préserver ce paysage remarquable. A l'initiative de la DREAL, un comité de pilotage s'est mis en place en octobre 2013 auquel participent le PNRC et les communes concernées afin de trouver des solutions appropriées. Des préconisations ont été faites par les différents partenaires en matière de préservation et de mise en valeur du site.

6.6 SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE ET AUX FILIÈRES DE PRODUCTION

6.6.1 FILIÈRE FORÊT BOIS

Participation au séminaire conjoint Forêt - Bois PNR/ONF/CRPF

Charte forestière (avancement des actions financées)

Accueil d'élèves de terminale pro gestion forestière (MFR de Marlhes) en voyage d'étude

Suivi de l'opération de signalétique d'information sur le risque incendie en PRMF (protection rapprochée de massif forestier)

6.6.2 CULTURE ET VALORISATION DES PRODUCTIONS ARTISTIQUES

➤ **Castagniccia**

Assistance sur la mise en place d'un Eco musée sur Verdese

➤ **Fium'Orbu**

Projet Maison d'artistes

6.6.3 ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

- Participation du service Développement aux assises de la Montagne et aux ateliers du comité de massif.
- Assistance technique en termes de cartographie sentiers.
- Participation aux différents forums des métiers afin de présenter le PNRC.

➤ **Castagniccia**

Mise en place de réunions techniques sur la gestion des sentiers et mise en place de projets liés.

Rendu d'avis sur les trails en montagne.

Participation à la mise en place de GAL Leader.

➤ **Fium'Orbu**

Rencontre avec la nouvelle directrice des services de la Communauté de communes Fium'Orbu-Castellu

Accompagnement de la commune de Solaro dans la mise en cohérence de ses projets de développement, notamment autour de la valorisation de ses espaces naturels.

Chapitre 7 : LA REVISION DE LA CHARTE

La charte est le document contractuel qui concrétise le projet de développement et de préservation du territoire du Parc. Véritable stratégie partagée de développement durable pour 12 ans, elle définit les grandes orientations et les mesures que s'engagent à mettre en œuvre ses signataires pour atteindre les objectifs fixés.

Conformément à la procédure prévue par le code de l'Environnement, la révision de la charte est une démarche longue et complexe, nécessitant des temps de concertation et de validation importants.

Dans le cadre de la révision de la charte du Parc naturel régional de Corse, le syndicat mixte poursuit ses travaux en 2014, sur la base d'un projet complètement refondé en 2013, en accord avec l'Exécutif de la CTC, la Fédération des PNR, la Direction de l'Eau et de la Biodiversité du Ministère de l'Ecologie, le SGAC et la DREAL de Corse,

L'année 2014 a notamment permis de conforter le choix du périmètre stabilisé, des orientations stratégiques et également d'élargir la concertation à l'ensemble des acteurs du territoire.

7.1 UN PERIMETRE D'ETUDE STABILISE ET DES ORIENTATIONS REDEFINIES

L'Assemblée générale du Syndicat mixte et ses services techniques ont établi en 2013 un bilan de la Charte précédente et proposé d'étudier sa révision à partir d'un diagnostic territorial selon trois orientations majeures :

- **Renforcer la protection de la montagne ;**
- **Accompagner le renouveau du milieu rural ;**
- **Préserver la biodiversité et le paysage du littoral.**

Le 31 janvier 2014, l'Assemblée de Corse délibère, engage la révision de la Charte sur la base d'un périmètre stabilisé (171 communes) et la confie au Syndicat mixte du PNRC. Suite à cette délibération, un **avis d'opportunité favorable** a été transmis en mai 2014 par le Préfet de Corse au Président de l'Exécutif.

Concernant la stabilisation du périmètre d'étude, le choix du Syndicat mixte et de l'Assemblée de Corse repose sur deux éléments essentiels :

- Selon le Ministère de l'environnement, un élargissement excessif du périmètre aurait relevé d'une procédure de création d'un nouveau Parc et non plus d'une simple révision de Charte.
- Les quelques extensions retenues sont justifiées par un intérêt patrimonial, identifié lors du diagnostic territorial relevant des critères de classement définis par le code de l'Environnement : continuités de sites Natura 2000 ou de ZNIEFF dans le cas des nouvelles communes de la vallée du

Golo ou de la façade littorale, continuités paysagères pour celles du Taravo, du massif de Cagna ou du versant Est de la Castagniccia.

Concernant les orientations proposées, le Syndicat mixte et l'Assemblée de Corse ont considéré que ce territoire s'organise autour de deux espaces d'intérêt patrimonial majeur, la montagne et le rivage occidental, mais que la revitalisation du rural et le rééquilibrage entre le littoral et l'intérieur demeurent, comme en 1972 lors de sa création, la raison d'être du PNRC. Ainsi, tout en préservant les fondements des Chartes précédentes, un tel choix identifie des ensembles géographiques au sein desquels les missions du Syndicat mixte (préservation et valorisation des patrimoines naturels, paysagers, bâtis et culturels, mise en œuvre d'un développement durable, éducation à l'environnement) pourront être abordées de manière transversale en fonction des enjeux en présence :

- Aux sommets de l'arrête centrale présents depuis 1972 et à ceux de la Castagniccia intégrés en 1990, s'ajoutent désormais le massif le plus méridional, celui de l'Omu di Cagna. Les enjeux de préservation de la biodiversité et des paysages, ainsi que de développement local sont ceux des milieux d'altitude de l'ensemble de l'île ;
- L'espace rural inscrit dans le périmètre d'étude est quant à lui, très représentatif des problématiques (fortes contraintes, faible démographie, enclavement, besoin de revitalisation...) auxquelles sont confrontées la plupart des communes de l'intérieur ; Le littoral du Parc avait déjà été identifié dans le périmètre initial comme un secteur à très forts enjeux de protection (biodiversité, patrimoine géologique et paysager). La juxtaposition, voire la superposition des classements (site classé, sites inscrits, Réserve Naturelle, inscription au Patrimoine Mondial, réserve MAB, acquisitions du Conservatoire du Littoral, sites Natura 2000...) distingue cette portion des autres rivages corses. Son caractère paysager, les labels qui le consacrent et sans doute aussi son relatif enclavement, imposent une attention particulière quant à la gestion de la fréquentation touristique.

7.2 UN PROJET DE TERRITOIRE CONCERTÉ

Afin de définir un projet partagé de développement durable pour **les 15 prochaines années (loi biodiversité votée en juillet 2015 fait apparaître 15 ans)**, le Syndicat mixte s'est engagé en 2014 dans une **importante phase de concertation avec l'ensemble des acteurs institutionnels et les forces vives du territoire.**

Cette démarche vise à :

- partager une analyse quant au bilan de la charte précédente,
- définir, en cohérence les enjeux (et les demandes) du territoire, les mesures qu'il conviendrait d'inscrire dans la future charte au titre du projet de territoire,
- préciser le rôle du Syndicat mixte et de ses partenaires dans la mise en œuvre de la charte.

7.2.1 LA CONCERTATION AVEC LES ELUS

Initiée en février 2014 avec les élus du territoire (communes, communautés de communes et cantons), la première phase de la concertation s'est déroulée jusqu'au mois de juillet 2014, dans les différents secteurs du Parc : Castagniccia, Niolu, Alta Rocca, Fiumorbu, Gravona, le Taravo, Due Sorru, Centre Corse, Falasorma, Due Sevi, Caccia, Ghjunsani. Une quinzaine de réunions ont été organisées, auxquelles ont participé plus de 130 élus ou représentants de collectivités. Les débats ont été conduits sur la base de notes proposant, pour chacun des secteurs, un diagnostic socio-économique, un récapitulatif des actions prévues et/ou conduites au titre de la précédente Charte, les perspectives envisageables au titre de la future Charte.

Cette phase a fait l'objet d'un examen et d'un accompagnement de la part du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD) du Ministère de l'Ecologie. Un bilan en a été présenté au COPIL de suivi de la Charte en juillet 2014, en présence du Préfet, du Président de l'Exécutif et du Président du Syndicat mixte du PNRC.

7.2.2 LA CONCERTATION AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS

Après cette phase de consultation des élus locaux, la concertation a été étendue à l'automne à l'ensemble des acteurs du territoire.

Près de 275 personnes ont été consultées pendant cette seconde phase, qui a permis d'aborder différentes thématiques, réparties sur quatre journées entre octobre et novembre, selon le programme suivant :

Séance plénière du 3 octobre : « Patrimoine naturel et paysager »

Atelier 1.1 : Comment protéger les espèces et les habitats naturels du Parc et y maintenir les continuités écologiques ?

Atelier 1.2 : Quels sont les enjeux de la préservation des paysages sur le territoire ?

Atelier 1.3 : Comment garantir la gestion et la préservation de la ressource en eau sur le territoire ?

Atelier 1.4 : Comment maintenir le caractère des villages et la préservation du patrimoine bâti commun sur le territoire, notamment dans le cadre du PADDUC ?

Séance plénière du 10 octobre : « Développement local »

Atelier 2.1 : Comment valoriser durablement les ressources et les activités agro-pastorales du territoire ?

Atelier 2.2 : Comment préserver les ressources de la forêt et contribuer à l'organisation de la filière bois ?

Atelier 2.3 : Comment soutenir l'économie rurale en valorisant en particulier les activités artisanales ?

Atelier 2.4 : Comment intégrer les questions climatiques et énergétiques (en particulier au travers des SRCAE, PCET et Agenda 21) dans la Charte du Parc ?

Séance plénière du 24 octobre : « Tourisme et activités de nature »

Atelier 3.1 : Comment gérer la randonnée sur le territoire du Parc et y maintenir son image ?

Atelier 3.2 : Comment contribuer à l'organisation des autres sports (et activités) de nature sur le territoire ?

Atelier 3.3 : Comment maîtriser la circulation des engins motorisés dans les espaces naturels du Parc (terrestres, aquatiques et aériens) ?

Atelier 3.4 : La culture et le patrimoine peuvent-ils être vecteurs de tourisme durable ?

Séance plénière du 7 novembre : « Sensibilisation et information du public »

Atelier 4.1 : Comment renforcer et élargir l'éducation à l'environnement et au développement durable ?

Atelier 4.2 : Comment poursuivre l'acquisition de connaissances sur le patrimoine historique, culturel et immatériel du territoire et comment transmettre les savoirs naturels et culturels locaux ?

Atelier 4.3 : a - Comment promouvoir le territoire et les actions qui y sont conduites par une information et une communication adaptées ? / b - Comment faire respecter la réglementation propre aux Parcs naturels régionaux dans les domaines de la publicité et de la signalétique ?



Les conclusions de ces journées thématiques, ont été restituées les 21 et 25 novembre.

Ces échanges ont permis de partager une analyse quant au bilan de la charte précédente et de proposer des mesures et objectifs qu'il conviendrait d'inscrire dans la future charte.

7.2.3 LE COMITE DE PILOTAGE DE LA REVISION DE LA CHARTE DU PNRC

La première **réunion du comité de pilotage de la révision de la charte du Parc naturel régional de Corse s'est tenue le 16 juillet 2014** dans les locaux de la Préfecture de Corse, sous la présence du Préfet de Corse, du Sous-préfet de Corte, du Secrétaire général aux affaires de Corse, du Président de l'Exécutif de Corse, du Directeur Général des services de la CTC, du Président du Parc naturel régional de Corse, du Directeur du Parc, de trois vice-président Parc (Monsieur Jean Marie SEITE, Antoine Versini, Michel Pinelli), de Mr Guy François FRISONI, de l'office de l'environnement de Corse, de la directrice régionale de la DREAL, de représentants du Conseil Général de la Haute Corse, et de Madame Fabienne Allag-Dhuisme du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

La réunion a été l'occasion de faire le point sur la mise en œuvre opérationnelle du projet de révision. Plus précisément, elle a permis de valider l'avancement du projet, de préciser les calendriers de mise en œuvre, de partager les enjeux identifiés par les services de l'Etat et de présenter le rapport intermédiaire établi par la mission du Conseil Général de l'Ecologie et du Développement Durable.

Bilan chiffré de la concertation menée en 2014:

- **1^{ère} phase : réunions territoriales avec les élus (février à juillet 2014):**
 - 136 élus participants aux réunions de la 1^{ère} phase,
 - 14 réunions ;
- **1^{ère} réunion du COPIL (juillet 2014) :**
 - les plus hautes autorités de Corse et la Représentante du Ministère de l'écologie ;
- **2^{ème} phase : réunions thématiques (octobre à décembre 2014) :**
 - 273 personnes qui ont assisté à la seconde phase, restitutions comprises ;

- 4 réunions plénières, 16 ateliers, 4 réunions de restitutions ;
- 52 agents du Syndicat mixte ;
- 10 élus du PNRC et une conseillère territoriale ;
- 37 agents des services de l'Etat (dont 9 de la DREAL) ;
- 12 agents de la CTC ;
- 36 des Offices et Agences dont 23 de l'OEC ;
- 14 agents du CG 2A ; 5 du CG 2B ;
- 18 organisations professionnelles (tourisme, agriculture, forêt, pêche) ;
- 5 universitaires, 31 étudiants.

Suite à cette phase de concertation, une phase de rédaction par les services du Syndicat mixte (SM-PNRC), avec un accompagnement de l'OEC et l'AAUC des services de l'Etat, de la CTC (offices et agences), ainsi que l'aide d'un BE

- ❖ **Février 2015 : Conférence des partenaires** (élus, Établissements publics, acteurs...)
- ❖ **Mars – Mai 2015:** Fiches et tableau synoptique / contenu de la charte et Plan du Parc (SM-PNRC-OEC-AAUC), échanges avec partenaires (Etat, CTC, Départements...)
- ❖ **Juin 2015:** Écriture de l'Avant-projet de charte (APC) / SM-PNRC - Bureau d'étude.
- ❖ **Juillet 2015:** Relecture de l'APC et observations des partenaires...
- ❖ **Aout 2015 :** Élection du Président du PNRC, Monsieur Jacques Costa
- ❖ **Septembre-novembre 2015:** Modification de l'APC / SM-PNRC - Bureau d'étude.
- ❖ **Novembre 2015 :** AG du Syndicat mixte PNRC
- ❖ **Décembre 2015 :** Modification de l'APC / SM-PNRC – OEC

Bilan chiffré de la concertation menée en 2015

- 12 COMITÉ TECHNIQUES AVEC SERVICE DE L'ÉTAT.
 - 1 COMITÉ DE PILOTAGE CTC/ ETAT
 - 3 JOURNÉES DE CONCERTATION AVEC LES ÉLUS POUR PRÉSENTER LA CHARTE.
- ❖ **Janvier 2016 :** Présentation devant le conseil scientifique et de prospective du PNRC et le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (Avis Favorable)
 - ❖ **Février 2016 :** Modification APC selon avis CSPC et CSRPN (Avis Favorable)
 - ❖ **23 Février 2016 :** Lancement de l'évaluation environnementale sur le projet de Charte par BE avec suivi constant de l'évolution des travaux par l'équipe SM-PNRC de coordination de la Charte.
 - ❖ **9 Mars 2016 :** Envoi dossier Charte aux services de l'Etat pour examen complétude.
 - ❖ **Mars – Avril 2016 :** Présentation APC aux communes et EPCI inscrites dans le périmètre d'étude de la Charte en 5 grandes réunions
 - ❖ *24 mars 2016 : Casa Paoletti, Nocario (Castagniccia)*
 - ❖ *4 avril 2016 : Migliacciaru (Prunelli di Fium'Orbo)*
 - ❖ *5 avril 2016 : Mairie de Sartène (Alta Rocca)*
 - ❖ *8 avril 2016 : Francardo (Omessa) (Centre Corse)*
 - ❖ *15 avril 2016 : Casa di u Mele, Murzo (Due Soru)*
 - ❖ **30 Mars 2016 :** 4ème COPIL (Préfet, Président Exécutif, Président PNRC, CDs, CGEDD...) en présence de la nouvelle Présidence de région. Lors de ce copil Mr Gilles Simeoni a

réaffirmé le soutien total de la Collectivité Territoriale de Corse pour le projet de Parc naturel régional de Corse.

❖ **15 Avril 2016** : Information à Assemblée de Corse lors d'une session.

Bilan de la concertation et des réunions menées entre 2015 et 2016

- 3 Comité de pilotage CTC – ETAT (Soit un total de 4)
- 14 comités techniques avec service de l'Etat animé par le sous-préfet de la haute corse
- Échange sans discontinuer et constitution de groupes de travail entre agent sm-pnrc et :
 - agences et offices de la CTC
 - Services de l'Etat
 - associations
- Avis rendu après consultation par :
 - Conseil scientifique et de prospective du pnrc (DE JANVIER À MARS 2016)
 - Conseil scientifique régional pour la protection de la nature (DE JANVIER À MARS 2016)
- Présentation de l'Avant-projet de Charte a une majorité d'élus du périmètre de révision de la charte

❖ **20 & 21 Avril 2016** : Visite des rapporteurs FPNRF, CNPN, MEDDE

❖ **10 juin 2016** : Passage en Avis intermédiaire CNPN


❖ **5 Septembre 2016** : Réception de l'Avis intermédiaire et de ses recommandations.

Une Phase de concertation post avis intermédiaire


❖ **30 Septembre 2016** : Cotech Charte du PNRC

❖ **Entre Septembre et Décembre 2016**, une série de réunions de concertations :


 Réunion techniques avec représentant de l'UNICEM PACA


 Réunion de concertation avec les élus du territoire

- Ota (Façade Ouest). (20 élus)
- Carbuccia (Gravona). (4 élus)
- EPCI & Communes. (3 EPCI & 15 élus)
- Murzo. (20 élus) avec la présence des communes ayant émis une volonté d'intégrer le périmètre à savoir les communes de Salice & Rosazia

 Réunion avec les communes (partielles) sur périmètre précis

- Calenzana & Moncale
- Monaccia d'Aullène.
- Sartène & Porto Vecchio
- Peri.
- Granacce & Quasquara.

 Réunion techniques avec ONF, CRPF.

 Réunion techniques avec Agences et Office de la CTC

- AUE sur Plan du Parc & Publicité.
- ATC.

○ *ODARC*

- ❖ **16 Novembre 2016** : Réunion avec l'Exécutif de Corse.
- ❖ **6 décembre 2016** : Comité technique sur la Charte du PNRC

<p style="text-align: center;">7.3 LA CREATION DE LA MISSION EVALUATION DE LA FUTURE CHARTRE</p>

- ✓ Élaboration du dispositif d'évaluation
- ✓ Construction de l'observatoire du territoire
- ✓ Recueil des données pour l'état zéro (animation des partenariats à l'échelle régionale)